



HAL
open science

Louis-Pascal Mahé : témoignage

Mahé Louis-Pascal, Egizio Valceschini, Pierre Cornu

► To cite this version:

Mahé Louis-Pascal, Egizio Valceschini, Pierre Cornu. Louis-Pascal Mahé : témoignage. *Economistes ruraux*, 21 (2), Edition INRAE, pp.2-41, 2023, Archorales, 978-2-7380-1454-2. <hal-04256180>

HAL Id: hal-04256180

<https://hal.inrae.fr/hal-04256180v1>

Submitted on 24 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



Ile d'Yeu, 2004.
© INRAE / Ruffieux

LOUIS-PASCAL MAHÉ

2



© INRAE / Mahé

À l'occasion de la session plénière du congrès l'Association européenne des économistes agricoles (AEEA/EAAE) à Gand, en 2008.

Louis-Pascal Mahé a mené sa carrière d'économiste comme chercheur à l'Inra (aujourd'hui INRAE) puis comme professeur et à l'Ensa de Rennes (aujourd'hui Agrocampus Ouest). Son témoignage a été recueilli le 27 novembre 2021 dans les locaux d'AgroParisTech à Paris. L'entretien a été mené conjointement, en présentiel par Egizio Valceschini, président du Comité d'Histoire INRAE et ancien économiste au département SAD¹, et en visioconférence par Pierre Cornu, professeur d'histoire contemporaine et d'histoire des sciences à l'université Lyon 2, chercheur en délégation à INRAE. L'entretien a suivi le

canevas de questions propre à Archorales, interrogeant Louis-Pascal Mahé sur son parcours avec l'idée de lui permettre de restituer le plus finement et le plus précisément possible l'ensemble de sa trajectoire professionnelle. En fin d'entretien, un temps de parole plus libre a été consacré à son retour d'expérience, à ses souhaits de transmission d'idées, de manière de penser cette trajectoire et de cerner comment elle s'est inscrite à la fois dans le monde de la recherche agronomique, de l'enseignement supérieur spécialisé et des grands enjeux touchant à l'agriculture. Le contenu de l'entretien initial a été complété par des éléments d'information ou d'appréciation issus de documents fournis par Louis-Pascal Mahé (mémoires de concours et rapports d'activité, notamment).

OÙ ET QUAND ÊTES-VOUS NÉ ? DANS QUEL MILIEU FAMILIAL ET SOCIAL AVEZ-VOUS VÉCU VOTRE ENFANCE ?

Mes parents étaient agriculteurs et j'étais le cadet d'une famille de cinq enfants. Nous vivions dans une ferme de 20 hectares environ, une taille non négligeable pour l'époque, située près du bourg de Trégueux, commune suburbaine à 4 km de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord, aujourd'hui Côtes-d'Armor). Bien exposée au sud, la ferme avec son jardin clos de murs datant d'un ancien manoir, était un cadre de vie agréable.

Je suis né pendant la guerre, le 18 juin 1943. Ce n'est pas anodin, car la ferme se trouvait sur la trajectoire des bombardiers qui assaillaient à faible altitude, à la fin de la dernière guerre, la gare de Saint-Brieuc. Le bruit de leurs moteurs, l'explosion des bombes, terrorisaient la famille blottie au creux d'une tranchée creusée par mon père. Pendant très longtemps, le bruit des avions, comme celui des trains sur la voie de chemin de fer toute proche, entendus dans ma petite enfance, a été un symbole de menace. D'autres histoires douloureuses, également liées aux deux dernières guerres, ont marqué

¹ Systèmes agraires et développement, devenu Sciences pour l'action et le développement en 2003.

ma famille. Celle de 1914 d'abord, puisqu'à 6 ans ma mère est devenue orpheline, avec un frère et une sœur encore plus jeunes, son père étant tombé à la bataille de la Marne le 7 septembre 1914. Il avait 31 ans. Nouveau drame à la toute fin de l'occupation, son frère Adrien, résistant, a été dénoncé par des miliciens-collaborateurs et exécuté à Saint-Brieuc, sous le pont de Toupin, laissant lui-même trois orphelins de moins de 7 ans. Pour un très jeune enfant, cette lourde ambiance était peu propice à l'innocence. Ce fut tout de même une période assez heureuse dans un lieu animé de vie villageoise. Le berceau de la famille de mon père attirait les visites familiales et les cercles d'entraide et de battage nourrissaient une vie sociale animée. Dans ce cadre attrayant, une allée de tilleuls nous reliait au hameau tout proche. Nos voisins du village étaient sans cesse sollicités pour les moissons ou les récoltes, occasions de grandes tablées joyeuses. La ville était à portée de vélo et le bourg accessible à pied pour les courses, l'école primaire ou la messe du dimanche, une évidente obligation.

L'exploitation familiale était typique du système de polyculture-élevage : mes parents faisaient un peu de tout, notamment du lait et des céréales, voire du cidre livré aux cafés de la ville. Ils allaient au marché à Lamballe vendre des porcelets quand ils en avaient. Lamballe est devenu par la suite un lieu de forte concentration d'élevages de porc, qui trouve en partie sa source dans ce marché traditionnel.

Mon père aimait la société, la vie joyeuse des retrouvailles. C'était ça qui le portait. Mes parents étaient catholiques « comme tout le monde » ou presque, mais n'étaient pas « culs-bénits », loin de là ! Ils fuyaient le premier banc de l'église pour les grands-messes, que d'autres familles colonisaient avec une fierté à peine discrète. Bien sûr, je n'ai pas évité la vocation d'enfant de chœur, je l'ai été pendant longtemps. J'ai même été thuriféraire en chef pendant une période. J'ai longtemps servi la messe et même porté l'extrême-onction aux morts, portant haut la croix et marchant avec une gravité solennelle dans la campagne, suivi à quelques mètres par le curé en chasuble noire et présentant

le ciboire, dans un cérémonial propre à terroriser au passage les âmes déjà inquiètes de leur propre destin. Je servais aussi les messes d'enterrement et me rappelle la voix bien posée et juste du vicaire quand il entonnait *Dies illa, dies irae* dans le *Libera me*, sans doute ma première émotion musicale. Voilà pour la petite enfance.

J'ai échappé de peu au petit séminaire, j'ai résisté à quelques pressions morales du curé, mais l'abbé Duros, vicaire-instituteur, me posant la question, m'a fait sentir ma liberté. J'ai su que lui-même, originaire de Hénon, avait subi des pressions de la part d'une famille locale de hobereaux qui avait financé ses études à condition d'entrer au séminaire. Un classique de l'époque, qui a blessé nombre de destins personnels. J'ai donc dit que je n'étais pas sûr de ma vocation. Je veux lui rendre hommage, je n'ai pas eu souvent l'occasion de le faire. Il était un homme moralement très sain, discret, mais sophistiqué et plutôt lettré. Ce qui nous enchantait, c'était la lecture en classe des quelques livres disponibles, comme les « Lettres de mon Moulin », « Picou fils de son père », un peu de Pagnol, etc. ; on n'avait pas grand-chose à lire à l'époque dans ce milieu-là. C'était un éveil, des petites graines de curiosité pour les beaux textes semées au passage. Il a aussi animé pendant de nombreuses années une troupe de théâtre pour les jeunes de la paroisse de 18 à 30 ans. Je jouais l'enfant dans des pièces de théâtre de

© INRAE / Mahé



patronage. Je me souviens d'une pièce qui s'appelait « Le Petit Jacques ». Un événement ! Les répétitions duraient plusieurs mois. Il était pour moi un peu grisant d'aller en soirée, à 10-11 ans, me joindre aux jeunes adultes aux répétitions et les observer. À ma grande joie, la troupe se déplaçait également dans les communes voisines. Certains acteurs n'étaient vraiment pas mauvais du tout et des talents naturels surprenaient. Ma mémoire sans doute n'a retenu que les belles émotions de

La génération précédente, escalier du pavillon de jardin vers 1920. Le grand-père paternel de Louis-Pascal Mahé avec ses deux fils et ses quatre filles avec le photographe Hamonet de Saint et ses trois enfants.

En 1949, après la moisson, avec les voisins du village de Trégueux.



© INRAE / Mahé

Louis-Pascal Mahé avec la troupe du théâtre Lariflette à Trégueux en 1954. Photo de gauche, enfant dans le fauteuil et, photo de droite dans la corbeille de fleurs.



© INRAE/Mahé

l'enfant de l'époque. Ce n'était en tout cas pas ridicule, et cette affaire m'a apporté beaucoup, bien que je croie ne pas avoir été, par la suite, un professeur enclin à faire du théâtre ! Ce fut une expérience merveilleuse, ne serait-ce que par le contact avec les jeunes plus âgés dans un cadre autre que familial.

À L'ÉCOLE PRIMAIRE, AVIEZ-VOUS DES PRÉDISPOSITIONS OU DES GOÛTS AFFIRMÉS ?

Je crois être allé à l'école à un âge assez tardif. Je ne saurais dire si j'avais des dispositions, mais il est certain que j'aimais beaucoup l'école et que j'apprenais vite. Le calcul me plaisait beaucoup et le calcul mental me semblait un jeu intéressant. La géographie était une ouverture fascinante sur la France d'ailleurs et le monde. Le français et la grammaire me plaisaient aussi, mais la rareté des lectures en faisait un exercice scolaire, à l'exception des poésies

et des lectures sporadiques du maître. La répétition des leçons était rarement nécessaire et les exercices vite achevés. Je me souviens qu'étant dans la grande classe, un de mes très bons copains, bon élève aussi, et moi-même allions assister l'instituteur de la petite classe pour aider les plus petits à apprendre à lire et à compter. La cour de récréation grouillait des jeux classiques de l'époque et je m'y adonnais avec enthousiasme. Ce n'était pas un lieu sans une certaine violence car certains grands, pas bien malins, malmenaient les petits et ceux desservis par leur famille ou disgraciés par la nature. Les grands événements étaient les séances de cinéma, les sorties scolaires, voire la chasse aux absents de l'école partis faire l'école buissonnière (que l'on appelait joliment l'école du renard) et que l'on retrouvait dans la campagne, blottis dans un fourré.

L'école étant catholique, les rites de l'Église étaient suivis étroitement,

parfois subis déjà avec lassitude, mais la rareté des divertissements faisait des fêtes et pardons une distraction conviviale et attrayante à cet âge, surtout quand l'événement migrait vers les chapelles dispersées au creux de la campagne. La Fête-Dieu était une occasion de partir à la cueillette des fleurs printanières dont l'abondance et la diversité m'ont laissé le souvenir d'un charme émouvant qui contraste avec la banalité, uniforme et sans fleurs, d'une grande partie de la campagne bretonne d'aujourd'hui. Je dois encore à ce vicaire-instituteur les randonnées à vélo, parcourant la Bretagne, de cures en monastères, et à la petite adolescence les premiers grands voyages en combi Volkswagen, visitant les sites du sud de la France pour revenir par le Palais de la Découverte à Paris dont la cage de Faraday me laissa une forte impression.



À l'école primaire de Trégueux (Côtes du Nord jusqu'en 1990, aujourd'hui Côtes d'Armor) en 1955.

© INRAE/Mahé

EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE QUE VOUS ÊTES PASSÉ FACILEMENT DANS LE CYCLE SECONDAIRE ? COMMENT VOS PROJETS D'ÉTUDES FURENT-ILS PERÇUS DANS VOTRE FAMILLE ?

L'instituteur a vite convaincu mes parents de ce projet. La question posée venait du choix du collège catholique Saint-Charles qui s'imposait au duo protecteur - le vicaire et mes parents - mais impliquait un coût. Or mes parents avaient été appauvris par les frais d'une longue hospitalisation de mon frère aîné, récemment décédé à 23 ans. Sans assurance maladie, ils furent ruinés et endettés, pour plusieurs années. Ma mère et moi fûmes reçus par le directeur du collège qui accorda des conditions favorables. Comme Saint-Brieuc était assez proche, j'étais demi-pensionnaire et faisais l'aller et retour à vélo matin et soir, dès l'âge de 12 ans, un exercice bénéfique à long terme. Le collège Saint-Charles couvrait le cycle secondaire jusqu'au bac. Sa réputation était bonne. Il offrait même une classe préparatoire à l'École navale sous la direction d'un professeur de mathématiques réputé, Alphonse Houdebine. Ce collège a formé quelques marins et militaires célèbres, dont Eric Tabarly, Jean-Loup Chrétien ou encore Thomas Coville.

Une congrégation de pères maristes apportait une contribution à l'enseignement. Ainsi le Père Séradin - dit la sardine - fut mon professeur de littérature, en seconde et en première. Il était bon enseignant, mais nous dictait comme à la fac ce qu'il fallait savoir sur tel auteur au lieu de nous communiquer l'émotion esthétique des grands textes et le goût de la lecture. Les compléments extrascolaires et l'accès à la culture pour un enfant de paysan dans un collège de bourgeois de la ville n'étaient pas aisés. Et vu l'identité catholique de Saint-Charles, on ne nous incitait évidemment pas à lire *Le sang noir* de Louis Guilloux, grand écrivain du cru, mais laïque. Je me souviens néanmoins d'avoir vu Silvia Monfort jouer *Le Cid* ou *Phèdre* : ce fut un grand moment.

Mon niveau de français n'était pas très bon et je fus très surpris que mon professeur de philosophie en terminale - il s'appelait Martin et aimait nous dire qu'il y avait plus d'un âne qui s'appelle Martin, ce qui en dit long sur son style

ouvert et son humour - me choisisse pour représenter le collège au concours d'éloquence de la Drac dans le grand théâtre de Saint-Brieuc. Je ne fus pas étonné toutefois de n'être que second. Ce demi-succès dit bien mon faible penchant pour la tribune et la carrière politique, vers laquelle pourtant me poussait le directeur de Saint-Charles en insistant sur les attraits de Sciences Po.

COMMENT S'EST DÉROULÉE VOTRE SCOLARITÉ ? QUELS ÉTAIENT LES DOMAINES D'INTÉRÊT QUI VOUS ATTRAIENT OU DANS LESQUELS VOUS AVIEZ UNE CERTAINE FACILITÉ ?

Oui, je me plaisais beaucoup à l'école, c'est clair. C'était une découverte, une ouverture sur les connaissances et le monde. Je me débrouillais bien et j'avais de très bons résultats. Évidemment, je n'avais pas les canons pour m'exprimer en français, j'avais peu de livres. Mais assez rapidement, à partir de la 4^{ème} j'apprenais le grec, et même dès la 6^{ème}, le latin, choix fortement conseillés, avec l'arrière-pensée de m'orienter vers le séminaire. Le grec me plaisait et j'ai toujours gardé un goût pour l'alphabet élégant de cette langue belle et souple qui exprimait si bien l'aventure d'Ulysse dans l'ancre du Cyclope. Plus tard, les lettres m'ont intéressé davantage. Mais c'est quand même fondamentalement la science qui allait me séduire à partir de la seconde.

La question s'est posée en 3^{ème} de savoir si j'allais continuer les études ou revenir à la ferme. Il y eut une longue discussion entre mon père et ma mère dont je me souviens très bien. Mon père, Pascal Mahé, était quelqu'un d'assez créatif, il faisait beaucoup de choses différentes en plus de sa ferme (maréchal-ferrant, forgeron, charpentier, maçon, coiffeur !). Mais en même temps, il était attaché aux traditions, à son milieu et à la nature. C'est un peu paradoxal. Il était bien inséré dans la commune, il a été adjoint au maire pendant longtemps, mais il n'aimait pas du tout la politique. Il n'aimait pas les manœuvres du maire pour se maintenir au pouvoir, qu'il évoquait avec ma mère, quoique avec réticence en ma présence. C'est un peu dommage, car mon initiation aux réalités de la vie

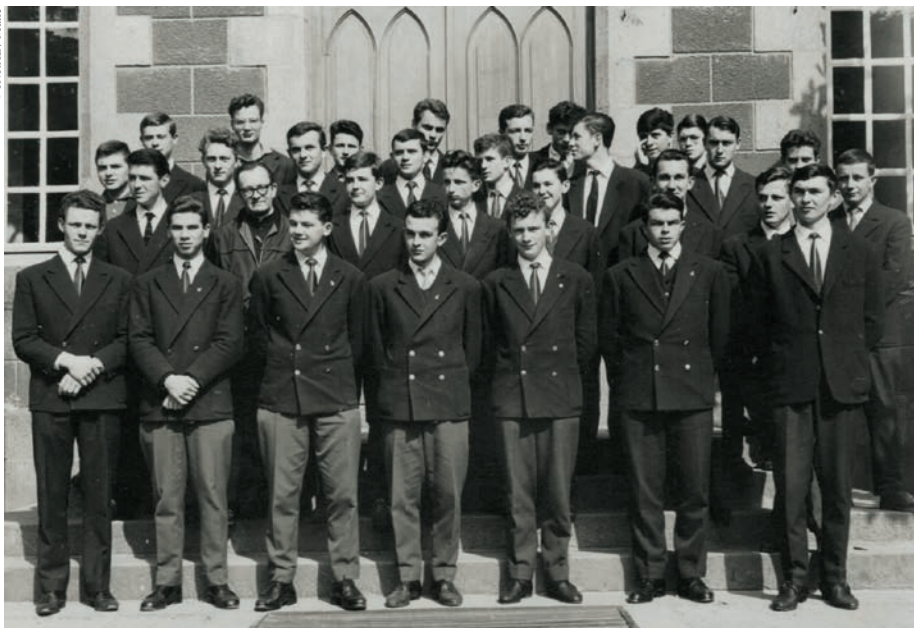


© INRAE / Mahé

Louis-Pascal Mahé avec sa filleule en 1958.

sociale et professionnelle y aurait gagné. Il avait voyagé un minimum, ne serait-ce que pour le service militaire dans la cavalerie et son séjour comme prisonnier de guerre en Allemagne. Mes parents avaient fait les figures imposées de l'époque, Lourdes bien sûr et Paris avec leurs enfants. Mon père était voyageur dans l'âme, moins cependant que son propre père, saisonnier dans sa jeunesse, et même que son grand-père, cordonnier ambulancier. Son périmètre restait régional. Son attachement à son milieu paysan était très fort et suffisait à son bonheur. Mon père de ce fait me voyait bien reprendre à terme l'exploitation ; j'étais le garçon et j'avais 3 sœurs : « C'est le garçon, s'il veut prendre la suite... » On retrouve le biais classique de l'époque et le poids de la tradition. J'ai eu le droit de donner mon avis : « J'aimerais poursuivre l'école ». Ma mère aussi penchait fortement pour cette option. En fait, c'est moi qui ai décidé. L'argent était encore en cause, car mon père dut prendre sa retraite prématurément suite à un problème de santé. Mais ce n'était pas un obstacle majeur apparemment, et j'ai obtenu une bourse.

Après la 3^{ème}, j'ai poursuivi en section A' : on gardait le latin jusqu'au bac, on lâchait le grec. C'était intensif en maths. Ensuite, j'ai fait maths élém dans de bonnes conditions. Ça se passait très bien, j'étais dans le duo de tête du classement de fin d'année. Je me souviens que j'ai jamais beaucoup la physique de la classe de seconde, la chimie et la biologie. La chimie me plaisait tant que je me suis construit un petit laboratoire pour faire des expériences. Les cornues,



En 1960, au Collège Saint Charles à Saint-Brieuc, Louis-Pascal Mahé avec sa classe de Première et le Père Séradin.

les ballons et les tubes à essai étaient mon terrain de jeu. Certaines expériences pouvaient donner des surprises comme, un soir, cette explosion prématurée d'hydrogène en fabrication dans mon repère mansardé qui fit trembler de peur ma mère, occupée à contempler les étoiles. Si la biologie m'intéressait, c'est que j'ai eu un excellent professeur, nommé Salmon, passionné par sa discipline et, en particulier, par une recherche sur une espèce de crustacés – je me souviens encore du nom – les gammars, installés au mélange des eaux dans le port du Légué et qui sont maintenant considérés comme marqueurs de pollution. En relation avec la Faculté de Rennes, il y allait souvent, pour la science et... pour les matchs de foot. Sa renommée et sa popularité chez les ados tenait aussi à sa grande passion pour la vitesse en voiture. Avec sa Dyna Panhard, il faisait les 100 kilomètres en moins d'une heure : une folie avec les routes de l'époque, et un mauvais exemple, à vrai dire. À son retour en classe, on ne manquait pas de lui demander s'il avait ou non battu son record de la dernière fois.

EST-CE CE PROFESSEUR DE BIOLOGIE QUI VOUS A ORIENTÉ VERS UNE CLASSE PRÉPARATOIRE POUR PRÉPARER LES ÉCOLES D'AGRONOMIE ?

Je ne sais pas si c'est lui vraiment. J'avais aussi un bon professeur de maths en terminale et en maths élém qui

s'appelait Lanoë. C'était le professeur principal et je pense qu'en maths élém, comme je devais être le 2^{ème} de la classe, il m'a parlé des classes préparatoires à Rennes. Je n'envisageais pas précisément d'aller en prépa, j'avais pensé à médecine, mais ingénieur agronome, dont j'avais une bien vague idée, me semblait offrir une belle perspective. Je crois que je gardais aussi une affection pour le monde paysan, bien que j'aie été critique par la suite, à cause des travers de certains de ses représentants. Je voulais faire quelque chose d'utile et j'avais gardé les tics de la formation religieuse, une forme d'idéalisme. Je n'ai pas été un grand militant mais j'ai beaucoup participé aux activités de la Jeunesse agricole catholique (JAC) ; surtout aux activités récréatives, comme les « coupes de la joie », les sorties vélo et les soirées récréatives, occasions de rencontres sous la surveillance discrète mais effective du prêtre-aumônier et des cadres de la JAC. Comme j'étais déjà dans le parcours universitaire et vite très occupé en prépa, cela n'a pas duré longtemps. C'étaient de belles périodes de la vie. Je faisais même partie d'un trio de chant, que j'accompagnais à la guitare, hélas comme autodidacte, car apprendre sérieusement la musique ne fut pas possible. Je me souviens aussi d'un voyage organisé en Espagne, jusqu'à Valladolid et bien sûr jusqu'à Avila, car le tourisme et la découverte se devaient de rester dans une ambiance catholique et d'honorer les saints.

VOUS PARLEZ DE LA JEUNESSE AGRICOLE CATHOLIQUE, EST-CE QUE VOTRE FAMILLE Y ÉTAIT PARTICULIÈREMENT INVESTIE ? VOS PARENTS ?

Non, ils étaient de la génération précédente où les graines de la JAC n'avaient pas encore levé dans la commune, qui plus tard donna plusieurs présidents de la JAC dans le département. C'est moi qui ai bénéficié de ce contexte favorable, mais je n'ai pas été un militant très actif parce que j'étais en fin de secondaire et vite parti à Rennes. J'avais, toujours avec ce vicaire entreprenant, contribué à la création d'une troupe de scouts, mais les recrues envisageables pour cette activité étaient rares ou avaient été envoyées au petit séminaire et l'expérience fut brève. J'ai par contre joué un rôle initiateur pour un autre projet collectif : la création d'une équipe de football dans la commune. Avant qu'elle n'existe, j'organisais le dimanche après-midi des matchs avec les jeunes de mon âge, et parfois des rencontres avec ceux de communes voisines. L'année 1943 étant une classe creuse, il n'y avait pas beaucoup d'enfants. On arrivait à faire des matchs, mais sans avoir de terrain adéquat, les conditions étaient rustiques et les dimanches après la grand-messe, il fallait faire la chasse aux prairies acceptables. Assez rapidement, on a demandé que des adultes nous aident à mettre en place une équipe officielle et vers l'âge de 17 ans, le club a été créé. J'y ai joué pendant plusieurs années, parfois capitaine, y compris quand j'étais à Rennes en prépa. Je gardais ainsi mes racines.

EN 1960, VOUS PASSEZ LE BACCALURÉAT, ET EN 1961, LE 2^º BACCALURÉAT PUISQU'IL ÉTAIT EN DEUX TEMPS À L'ÉPOQUE. EN 1962, VOUS INTÉGREZ UNE CLASSE PRÉPARATOIRE POUR ENTRER À L'ENSA DE RENNES. COMMENT VIVEZ-VOUS CES CHANGEMENTS ?

Je suis rentré en classe préparatoire à Chateaubriand à Rennes en 1961. À 18 ans, j'ai quitté le milieu familial et pris une chambre en proche banlieue de Rennes, évitant ainsi l'internat. Je venais à vélo. J'étais plus indépendant. Les prépas étaient alors dans le lycée de centre-ville, alors appelé

Chateaubriand. Il a été renommé Émile Zola depuis. À l'époque, c'était une prépa agri qui préparait seulement les concours d'entrée aux Ensa². En principe, on n'était pas formé pour passer le concours de l'INA³ de Paris, ce qui fut possible 2 ou 3 ans après. J'ai fait ces deux années de prépa, c'était dur mais passionnant, vraiment ! J'ai eu de très bons professeurs, un professeur de maths qui s'appelait Donnard. Il avait l'air très raide et sec comme un bâton, mais il était clair, grand pédagogue et au total bienveillant. Il arrivait avec ses petits cartons, posément, il calait les choses, déroulait ses démonstrations, cela donnait souvent envie. En première année de prépa, j'ai eu deux points faibles : un professeur de physique-chimie en fin de carrière; et un professeur de biologie appelé Garbarini qui était, disons, fantaisiste. Normalien à l'origine, il aimait sa discipline mais il avait des retards et des lacunes dans le programme, ce qui plus tard m'a joué un vilain tour quand j'ai passé le concours de l'Agro. Le professeur de biologie de seconde année, M. Néhou, était au contraire très organisé, colmatait un peu les dégâts et nourrissait la passion pour cette discipline. En fait, j'ai bien aimé la prépa, mais tout le monde sait que c'est un rythme d'enfer, on travaille tout le temps. J'ai connu plus tard aux États-Unis un rythme également très intense en programme doctoral, mais plus centré sur la révélation d'un potentiel que sur l'accumulation de connaissances et moins aléatoire, à mon sens.

VOUS ÊTES ADMIS À L'ENSA DE RENNES, PAS À L'AGRO DE PARIS ?

Je suis rentré à l'Ensa de Rennes en 1963, mais j'ai quand même tenté ma chance au concours de l'Agro. C'était sans doute un essai pour réparer un choix antérieur. En fin de 1ère année de prépa, le professeur principal proposait aux 4 ou 5 étudiants les mieux classés de faire leur 2ème année de prépa au lycée Saint-Louis à Paris, avec lequel il y avait un accord. J'étais 2e dans la sélection, mais pour plusieurs raisons,

² Écoles nationales supérieures agronomiques.

³ Institut national agronomique.

© INRAE / Mahé



Louis-Pascal Mahé (premier rang à gauche) avec l'équipe de football de Tréguen en 1965.

you compris matérielles, j'ai dit que je ne pouvais pas. C'était un choix dont je n'ai peut-être pas mesuré la portée tout de suite, mais je ne suis donc pas allé à Paris. J'étais admissible à l'Agro, assez bien placé. À l'oral, ça s'est plutôt bien passé pour l'ensemble des matières, mais en biologie végétale (matière où j'étais plutôt bon, voire mieux), j'ai tiré une question sur un sujet qui n'avait pas été traité par le professeur de 1ère année, et qui à vrai dire, était marginal. Pour moi, cela en dit long sur les failles de ce concours à l'égard de l'équité. Le concours vise normalement à évaluer à la fois la capacité de travail et le potentiel des étudiants. Mais les examinateurs faisaient ce qu'ils voulaient, et mes examinateurs étaient des professeurs de prépas parisiennes qui, en choisissant des questions étroites aux limites des programmes, éliminaient plutôt qu'ils n'évaluaient. Bref, j'ai complètement raté cette matière importante. Finalement, j'ai perdu plusieurs centaines de places et je n'ai pu intégrer l'INA. J'ai choisi de rester à Rennes. J'étais major à Rennes à l'entrée, ce n'était pas si glorieux. Mais je ne regrette pas d'avoir fait Rennes, j'ai quand même une affection pour ma région.

VOUS DITES QU'ÊTRE MAJOR À RENNES N'ÉTAIT PAS GLORIEUX. À L'ÉPOQUE, CETTE DIFFÉRENCE AVEC PARIS OU LES AUTRES ÉCOLES ÉTAIT-ELLE TRÈS SENSIBLE ?

Oui, clairement ! Il y avait une hiérarchie très nette puisque le corps des Igrf n'était accessible qu'aux élèves de l'INA et de Polytechnique, et les Ensa ne pouvaient donner accès au corps

des ingénieurs d'agronomie orienté vers la formation et le développement. Pour entrer dans le corps le plus prestigieux, il y a toujours, au moins jusqu'à récemment, un contingent pour AgroParisTech et la crème des écoles parisiennes et un contingent pour les Ensa. Les associations d'anciens élèves sont toujours là, elles veillent au grain ! J'ai quelques réserves les concernant, je ne les trouvais pas porteuses de progrès dans les Ensa, quand j'étais professeur, où j'ai pu les observer. En même temps, le classement national au concours d'entrée n'est pas dépourvu de sens, au moins statistique, comme révélateur de potentiel. Les Anglais ont aussi une épreuve de ce genre. Paradoxalement, l'Inra a recruté largement aussi dans les Ensa, peut-être sous l'influence des leaders locaux, puisant chez les stagiaires des écoles à proximité. Je ne sais s'il existe une statistique, mais l'avantage aux parisiens me paraît subsister, sans omettre l'ouverture vers les étudiants de la faculté, ce qui est arrivé aussi en économie, logiquement d'ailleurs.

COMMENT ÊTES-VOUS ENTRÉ À L'INRA ? QUEL RÔLE A JOUÉ LE PROFESSEUR LOUIS MALASSIS ?

J'ai été recruté ACS (assistant contractuel scientifique) en avril 1966, par Louis Malassis, en troisième année d'Ensa. L'année suivante, j'ai été reçu au concours d'assistant Inra, en même temps qu'une dizaine d'autres et très mal classé, peut-être à cause de la sacrosainte dissertation et aux effets de l'oral, où les Parisiens avaient plus de talent. C'était l'incarnation de la reproduction de Pierre Bourdieu, avant la lettre.

En 1966, j'ai choisi la spécialisation « Économie », attiré par la matière nouvelle, ouvrant sur le monde, et par Louis Malassis, titulaire de la chaire. C'était déjà une bifurcation, car j'étais auparavant intéressé par la biologie, et d'autres disciplines me plaisaient aussi selon la qualité du professeur, l'agronomie, la phytopathologie, la chimie. En 2^e année, j'avais – sur les matières qui m'intéressaient mais pas partout – des bonnes notes, donc plusieurs professeurs étaient prêts à me prendre en 3^e année.

Certains demandaient : pourquoi donc tout le monde veut-il faire de l'économie ? Bien que ce ne fût pas le cas tout à fait, la raison était qu'en économie, il y avait Louis Malassis, un homme hors du commun, d'une grande prestance. Il avait beaucoup de mérite parce qu'il avait un cursus non classique. C'était vraiment un intellectuel de nature, doublé d'un homme d'action, grand travailleur et toujours à l'affût des livres récents. Je me souviens qu'il nous parlait de Walt W. Rostow, Colin Clark, Albert Hirschman, Kenneth Arrow, Raymond Aron, Alfred Sauvy... Il nous incitait à lire. Il avait une grande capacité à convaincre, liée à sa vision large des choses et, en particulier, de l'évolution de l'agriculture au cours de la croissance économique. À l'époque, l'effet était magique : voilà quelqu'un qui, en quelques leçons, nous livrait l'explication de l'état de l'agriculture dans l'histoire et dans l'économie ! Il était éloquent et aussi, plutôt théâtral. Quand il faisait cours, il se mettait en scène, mais fondamentalement c'était sa passion pour la discipline et pour le monde agricole qui parlait. Il voulait aussi contribuer au développement au sens de vulgarisation, en élevant le niveau d'éducation des paysans. C'était une locomotive, une très forte personnalité. Le pendant, c'est qu'il était très directif, voire autoritaire, et il pouvait avoir l'inconvénient de trop canaliser (enfermer serait exagéré) l'énergie des jeunes chercheurs et des enseignants dans sa vision des priorités. Exigeant, il nous appelait tous les lundis à une réunion où l'on devait exposer ce qu'on avait fait dans la semaine. Certains vivaient ça très mal, moi, je ne subissais pas cela comme une souffrance, mais je trouvais

que c'était un peu fort. C'est vrai qu'il avait une certaine rigueur, une éthique, un sens de l'État que je respectais.

Selon sa vision, l'agriculture allait s'organiser dans des ensembles qu'il appelait « ensembles polyvalents intégrés ». Il avait une vision planificatrice de la modernisation de l'agriculture, ayant sans doute à l'esprit la Bretagne qui n'avait pas encore accéléré sa croissance et son virage intensif. L'agriculture, dans les années 1960, c'était encore des petites fermes, peu mécanisées, peu spécialisées. Louis Malassis parlait d'industrialisation pour qualifier son évolution. À l'époque, c'était perçu comme exclusivement positif et devant apporter une amélioration du revenu des agriculteurs. Cette vision était très stimulante pour les jeunes chercheurs qui avaient le sentiment d'être acteurs du progrès.

EN JUIN 1967, DANS LE CADRE DE VOTRE SERVICE MILITAIRE, VOUS PARTEZ EN COOPÉRATION EN TUNISIE ET C'EST LÀ-BAS QUE VOUS VIVEZ MAI 68. QUE POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE ?

Mai 68 a effectivement eu lieu quand j'étais en Tunisie, et j'ai vécu ce moment à travers Radio Tunis, caricature de radio servile, qui filtrait sans vergogne les nouvelles de France, bien sûr pour plaire à Bourguiba, dont je ne sais s'il craignait la contagion étudiante, mais c'est probable car les idées socialistes avaient fait du chemin à Tunis y compris dans le secteur agricole avec Ben Salah, son plan et les coopératives. Nous les coopérants ne comprenions rien de ce qui se passait au pays !

J'ai connu au total une belle période à l'INA de Tunis (Inat) où je faisais les TD. La solde était bien maigre, mais les navels cueillies de l'oranger au jardin de Carthage, juste avant le petit déjeuner, étaient un petit bonheur. En parallèle des TD à l'Inat, j'ai suivi en dispensé de cours à la Faculté d'économie ma quatrième année de licence de sciences économiques commencée en dernière année d'Ensar, en « dispensé-acceléré ». Il y avait quelques bons professeurs, dont Gérard Marek, qui renforça mon goût des maths en économie, et Christian Morrisson, d'abord historien, puis devenu plus tard professeur

émérite à Paris I. Je le cite, car il enseignait le cours central sur les systèmes et structures économiques. Très bon professeur, il m'a convaincu qu'avec la seule expression littéraire et une bonne culture, on pouvait aussi être rigoureux et pertinent sur des questions générales d'économie. Avec le recul du temps, je pense n'avoir pas assez tiré les leçons de cette bonne expérience pour m'investir davantage en histoire économique.

J'aurais voulu rester à Tunis un peu plus que les 18 mois du service, car j'étais bien inséré à l'INA dans l'équipe de Jean Tassin où j'allais mettre en place un enseignement de programmation linéaire. Ma demande avait été appuyée par Louis Malassis dont je dépendais, « pour ne pas perturber l'année universitaire » à l'Inat. Mais le chef du département ESR de l'Inra, Denis Bergmann, m'a dit : « Non, pas question de prolonger. C'est un très mauvais service à vous rendre. Les gens qui s'installent en coopération, après ils pantouflent, c'est trop bien payé, ça vous éloigne de votre projet ! ». Il avait sans doute raison ! Je devais quand même retourner à Tunis en mission courte pour faire le cours que j'avais proposé, mais Denis Bergmann évoqua un devoir de solidarité vis-à-vis d'un collègue de l'Inra emprisonné dont j'avais à peine entendu parler, Jean-Paul Chabert, accusé de soutien aux opposants de Bourguiba. Je m'associai bien sûr à ce boycott et renonçai à cette mission. Mais j'ai gardé pour ce pays une affection réelle, qui m'a incité plus tard à mettre en place une coopération entre l'Inat et l'Ensar, avec un accueil de thésards.

QUAND VOUS REVENEZ DE COOPÉRATION, QUELS SONT VOS SOUHAITS DE CARRIÈRE ? POURQUOI CHOISISSEZ-VOUS D'ALLER AUX ÉTATS-UNIS ?

À mon retour de Tunisie au début de 1969, l'ambiance avait changé en France. Comme partout ailleurs, bien des choses s'étaient passées en 1968 à la station ESR de Rennes. Certains collègues, François Bonnioux et Pierre Rainelli en particulier, se sont opposés frontalement à Louis Malassis. Il en fut pour le moins très contrarié et fit paraître un malaise. Ils ont réussi à le décourager de poursuivre ses fonctions à

Rennes et, finalement, il rejoindra plus tard l'Ensa de Montpellier, allant jusqu'à repasser le concours de professeur. J'étais absent et n'ai pas vécu cette période. Je pense que le conflit, envenimé par l'ambiance générale, était en partie lié au fonctionnement très directif, parfois autoritaire, de Louis Malassis et n'avait pas de base scientifique réelle. Mais surtout, les frondeurs visaient à dissocier la chaire d'économie de l'Ensa de la Station ESR et de l'Inra, pour gagner en indépendance et surtout en pouvoir. L'ensemble est resté unifié encore pendant quelques années, mais la direction pour le moins peu autoritaire de G. Brown, successeur de Malassis, n'a pas empêché son éviction de la direction de la Station. Le duo Bonnieux-Rainelli a dirigé alors la station ESR, en sous-main d'abord, puis ouvertement, et poursuivi sans relâche la division entre recherche et enseignement, allant jusqu'à jouer plus tard la carte de la séparation des locaux par un déménagement hâtif et sans concertation. Mais Pierre Thivend, alors directeur de l'Ensar, imposa finalement avec fermeté le regroupement ultérieur en un même bâtiment. Cette hostilité durable à la chaire de l'Ensar avait-elle des ressorts freudiens ? Je ne le sais. Ce n'est que récemment en tout cas, après le renouvellement des générations, que l'Unité Inra et le département d'enseignement ont été intégrés dans une même structure - retour à la raison et évidente nécessité.

Pour ma part, dans cette affaire, j'étais en retrait du fait de mon absence au début des événements et préoccupé à mon retour d'un projet de départ en formation. Je dois avouer aussi que je n'étais pas d'un tempérament révolutionnaire, et méfiant en général à l'égard des putschistes, car ils tardent souvent à partager le pouvoir une fois qu'ils l'ont capté. Mon voyage de fin d'étude dès 1965 en URSS m'avait exposé à l'ambiance pesante d'une société pauvre, rationnée, apeurée et soumise à une dictature. La Tunisie sous la férule de Bourguiba et ses évidents travers, ravageurs et grotesques, avaient renforcé mon scepticisme à l'égard des adeptes du grand soir. À mon retour de Tunisie en 1969, j'avais toujours le projet de renforcer mes connaissances en

économie et en économétrie. J'ai dit à Louis Malassis que j'étais passionné par le domaine de l'économie mais que ma formation d'alors ne me donnait pas les outils pour faire de la recherche. Louis Malassis connaissait les grands auteurs et il nous recommandait de les travailler. Bien que conscient de l'utilité des approches quantitatives, il n'y avait guère recours. En fait, il nous manquait de bons cours de base en théorie économique et en statistique, pour aborder avec autonomie des recherches en économie appliquée.

Portant un regard sur le passé, je garde en mémoire lors de mon entrée à l'Inra une profonde impression d'impréparation à ce métier à cause d'une formation peu adaptée à l'activité de recherche. Le premier réflexe a été pour certains agronomes en conversion vers l'économie de compléter ces études en reprenant l'ensemble de la licence de sciences économiques à laquelle nous pouvions être admis en seconde année. Mais tous ne le faisaient pas et certains trouvaient commode de recourir aux équivalences pour s'inscrire en thèse en échappant à l'effort des figures imposées d'une vraie formation de base. Certains agronomes ont pensé légitime d'être d'emblée des économistes ruraux, courant ainsi le risque de fermeture auquel est exposé l'autodidacte. De plus, l'enseignement à l'université n'apportait pas non plus une réelle capacité d'indépendance intellectuelle nécessaire au métier de chercheur. L'économie sortait à peine du cocon du droit. Je me souviens de professeurs de la faculté de Rennes, qui avaient une certaine réputation, comme le professeur Le Bourva, qui nous présentait les courbes d'indifférence et les fonctions d'utilité comme la marche d'un randonneur sur la colline du plaisir. Au moins la poésie était présente ! Certains enseignants étaient bons, mais le contenu était de la culture générale, ce n'était pas une formation construite sur des outils d'analyse du monde réel comparables à ceux que l'on voyait dans les sciences dures. Les cours de maths et de statistiques, bien sûr assurés par des professeurs importés spécialement et en poste à la faculté d'économie et non par des professeurs de la faculté de mathématiques, nous paraissaient des extraterrestres, compliqués sans être

clairs et surtout sans lien illustré avec les matières d'économie. Les maths étaient à côté et présentes comme un alibi.

Dans mon cursus d'ingénieur, la culture historique était pauvre, c'était celle venue des études secondaires, sans plus, et j'avais le désir de voir l'économie comme une science, donc appuyée sur la formalisation, l'étude des faits et les statistiques. On observe, on fait des hypothèses et on les confronte aux faits. Ma tournure d'esprit, fruit de la formation d'ingénieur, penchait vers les raisonnements formalisés, déductifs ou inductifs, où hypothèses, méthodes et conclusions (provisoires au moins) étaient plus clairement identifiées. Je pense aussi qu'au-delà des concepts et des raisonnements, il y avait à l'époque un mélange des genres parfois élégant - l'économiste devait être « distingué » - mais souvent brumeux dans l'enseignement et dans la pratique de la discipline économique. Les constructions théoriques déductives étaient allègrement mêlées aux recommandations de politique économique, sans que l'on sache où s'arrêtait la science et où commençait l'art de conseiller le prince. Le caractère encyclopédique de certains manuels fameux de l'époque masquait à mon sens leur inadéquation à une réelle formation au raisonnement économique et à la recherche. Par exemple, le livre d'excellence pour préparer l'agrégation d'économie était le manuel de Raymond Barre, *Économie politique*, très connu et très complet ; mais Raymond Barre ne maîtrisait pas l'outil mathématique dans ses présentations. Certes, il fut un ministre compétent du Budget et, comme premier ministre, il a plutôt bien géré la crise pétrolière. Mais pour l'étudiant que j'étais, son ouvrage était assez frustrant : je ne voyais pas ce qui était affirmé et ce qui avait été démontré.

Cette tension entre pertinence de la recherche et outils élaborés s'incarnait très bien, y compris et surtout dans leurs limites, dans mes travaux de l'époque où, soucieux de m'insérer dans la « planification du progrès » et porté par la vision malassienne des groupes coopératifs intégrés, assez juste en fait avec le recul du temps, je développais un modèle démographique des populations

animales et des troupeaux domestiques avec l'idée de mieux organiser les grandes coopératives encadrant les élevages bretons, comme ce qu'est devenu la Cooperl⁴. Le résultat fut une sorte d'essai formel de modèle dynamique, où j'invoquais avec un plaisir à peine discret le théorème de Frobenius sur les matrices positives ; essai peut-être utile à la logistique, mais très pauvre en contenu économique. Il est quand même drôle de penser que, face au scepticisme de mon entourage à Rennes, je l'envoyai à Jacques Poly, ancien de la génétique animale mais déjà dans l'état-major de la maison Inra, qui me répondit très vite qu'il avait lu l'essai avec intérêt, qu'il ne voyait pas bien à quoi cela pouvait servir mais qu'il dénotait un potentiel pour la recherche. Cela fit beaucoup de bien à mon estime de soi, qui était bien fragile.

Donc, ce constat m'a conduit à désirer une formation complémentaire orientée vers la théorie économique formalisée et vers les techniques statistiques de l'économétrie. Ma première intention visait le Cepe (Centre d'études des programmes économiques) ou bien l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaë), mais l'expérience d'une bonne université américaine s'avérant envisageable, j'ai opté pour le dépaysement culturel et linguistique. Déjà à l'époque, j'avais mis mon nez dans les manuels américains, en particulier ceux de microéconomie et d'analyse du secteur agricole. Je pense à Bishop notamment. C'étaient là des livres assez classiques d'analyse de la production, des marchés et des prix, opportunément peu ambitieux sur le plan mathématique mais tournés vers les problèmes concrets. L'autre manuel de microéconomie que j'ai beaucoup travaillé avant de partir aux États-Unis est celui de James M. Henderson et Richard E. Quandt⁵, qui au moins était clair et dont les formulations mathématiques étaient justes, quoique parfois laborieuses (mais c'était avant l'usage généralisé de la dualité). Plus tard en 1971, je découvrirais, en fin de première

⁴ Coopérative agricole et agroalimentaire du Grand Ouest.

⁵ Henderson J. M., Quandt R. E., *Microéconomie, formulation mathématique élémentaire*, Dunod, 1968, 290 p.

année de mon séjour américain, en préparant les *prelim* (examens préliminaires de qualification en PhD) le manuel de microéconomie d'Edmond Malinvaud⁶ qui m'impressionna en contraste par son élégance formelle. Je pressentais que ces approches pourraient renforcer ma formation.

Quand j'ai dit autour de moi que je voulais compléter ma formation en allant aux États-Unis, un de mes collègues prompt à donner conseils et avis, que je ne nommerai pas par charité, m'a dit sur un ton amical pour m'en dissuader : « Oh ! Tu pars aux États-Unis, tu vas perdre du temps. D'autres vont passer devant toi, ils vont avoir des promotions, tu ne devrais pas faire ça ». Louis Malassis, au contraire, m'a dit d'emblée : « Vous avez envie d'y aller ? Allez-y ». Je trouve qu'alors la différence de classe a parlé. Je veux dire à quel point Louis Malassis était disposé à aider les jeunes à s'épanouir. Quand je lui ai dit : « Je veux avoir une vraie formation pour être un chercheur autonome et penser par moi-même. J'ai identifié deux choses qui ont l'air de convenir à ma tournure d'esprit, mon esprit d'ingénieur pour l'instant : c'est l'Ensaë ou au moins le Cepe, ou alors les États-Unis ». Il m'a répondu : « Mais bien sûr ! En plus vous apprendrez l'anglais ! Si vous voulez, je vous aiderai » et il m'a fait des lettres de recommandation dans plusieurs universités, en espérant obtenir un *assistantship*, c'est à dire une bourse avec des contreparties mineures. Denis Bergmann s'est joint à ce soutien, m'a donné de bons conseils et Michel Petit a encore complété ces avis et m'a aidé à faire un bon choix. Me voilà donc prêt à m'envoler vers l'Ouest. Le sérieux et la qualité des réponses à mes candidatures me faisaient augurer déjà d'une belle expérience.

ENTRE 1970 ET 1972, VOUS ÊTES EN STAGE À L'UNIVERSITÉ DE MINNESOTA, QUI RENCONTREZ-VOUS ? QU'EN RETIREZ-VOUS ?

C'était un gros défi pour moi de partir aux États-Unis : je me débrouillais certes en anglais, mais notre exposition à cette langue à l'époque reposait

⁶ Malinvaud E., *Leçons de théorie microéconomique*, Dunod, 1969.

uniquement sur l'écrit. J'ai dû travailler dur pendant tout un été au labo de langue et en écoutant la BBC, pour améliorer ma compréhension à l'écoute. Les tests de niveau de langue étaient redoutables car les bandes sonores étaient de piètre qualité et les accents américains, disons, pour le moins typiques. En fait, arrivé en juillet, j'ai pu m'immerger et à la rentrée de septembre, je n'avais pas de problème de compréhension pour les cours.

J'avais candidaté à la Iowa State University, aux universités du Minnesota et du Wisconsin, ainsi qu'à quelques-unes de la côte est. Iowa était très connu à l'époque parce qu'il y avait Earl O. Heady qui était le pape de la programmation linéaire et c'était l'époque où Michel Petit et Jean-Marc Bousard exploraient l'extension de la programmation linéaire pour éclairer les décisions des agriculteurs et leur réponse aux politiques économiques. Régis Hovelaque, qui enseignait cette matière à Rennes, avait aussi fait des simulations dans cet esprit. Iowa State University était donc un choix digne d'intérêt, et j'y avais été accepté. Mais Denis Bergmann et Michel Petit m'ont dit : « Va plutôt à Minnesota. Chez Heady, c'est un peu l'armée, tout le monde fait un peu la même chose. Tu seras assistant et tu seras un maillon dans leurs programmes de recherche, mais tu auras des perspectives plus larges et diverses au Minnesota ». Cette image de Iowa State University évolua par la suite, mais à l'époque le conseil bienveillant était précieux ! Finalement, j'ai été admis à l'université de Minnesota avec un *assistantship* et l'espoir d'être admis en PhD. Minneapolis et Saint-Paul ne me parlaient guère à l'époque : deux villes jumelles dans une grande région magnifique, de plaines et de lacs, pays des Indiens, où le froid est redoutable en hiver (moyenne - 5°, pointes à - 40°) et l'été souvent caniculaire. Le grand avantage du département d'économie agricole de Saint-Paul était son étroite collaboration avec le département d'économie générale de Minneapolis, de l'autre côté du Mississippi. Tous les cours de théorie économique générale étaient donnés dans ce dernier, même pour les étudiants inscrits en PhD d'économie agricole dans le

département du même nom. Les cours de microéconomie, d'économétrie, de macroéconomie, *etc.*, n'étaient donc pas dispensés, comme chez nous, par des enseignants du département d'économie rurale. Seuls les cours appliqués et spécialisés se prenaient dans le département d'application. Le niveau général des cours s'en ressentait.

Par la suite, devenu professeur à l'Agro de Rennes, j'ai tenté d'en retenir la leçon : développer des matières nouvelles telles que les ressources humaines ou les humanités (voire la sociologie jusqu'à un certain point) et les introduire dans l'enseignement, en créant des postes dans le département d'économie rurale n'était pas une bonne idée, car cette situation éloigne ces enseignants de leur lait maternel. Ils peuvent perdre les stimulations de leur institution d'origine et rater les avancées dans leur discipline, voire s'empêtrer avec le temps dans les particularités techniques, sociales ou historiques de leur nouveau champ d'investigation. Il en va de même pour les mathématiques, et aussi pour les économistes, souvent réclamés par les labos de recherche en biosciences et parfois mis à leur disposition. Bien entendu à l'Ensar, je n'y suis pas parvenu, n'ayant pas la force de convaincre ni les leviers suffisants pour pallier la routine et les biais bureaucratiques qui poussent les directeurs, à Paris ou en local, à choisir les options dont l'effet est visible immédiatement. Un poste obtenu et créé, c'est visible tout de suite. Tant pis pour les inconvénients de long terme : perte d'avantage collectif, incohérence temporelle du système. J'ai d'ailleurs moi-même été pris au piège de la « spécialisation thématique » dans mes tout débuts à la station de Rennes, où je me suis enfermé dans une sorte d'idiotisme intellectuel (au sens littéral, bien sûr) et devenu pour un temps un « monsieur porc ». La branche porcine étant perçue comme candidate à l'industrialisation, on m'a incité à travailler sur les économies d'échelles (internes) dans ce secteur et je me suis presque enfermé dans l'étude de cette branche, un peu prisonnier des particularités du porc, sans avoir les moyens de prendre du recul et sans chercher des éclairages plus féconds dans l'économie générale, l'économie

industrielle et géographique ou les externalités, par exemple. Je ne veux pas conclure que ces situations non idéales soient fatales, mais elles sont propices à des dérives pernicieuses, à mon sens. La séparation installée de la recherche et de l'enseignement, dans nos institutions de recherche et d'enseignement supérieur, nettement plus marquée en France qu'ailleurs dans le monde, est une autre facette du même problème.

Revenons à mon séjour aux États-Unis. Le plus souvent, l'étudiant y faisait, sous le contrôle de son *professor adviser*, un menu de cours à suivre et valider. Ce menu avait deux composantes, une majeure suivie en économie et une mineure définie avec pas mal de flexibilité. S'il s'intéressait à la sociologie, il irait suivre un cours de niveau approprié dans le département du même nom. Idem pour les mathématiques ou les statistiques. Ce système était souple mais exigeant, l'étudiant devait faire ses preuves. J'étais frappé de voir souvent en cours de niveau doctoral des adultes nettement plus âgés qui étaient admis à condition d'avoir auparavant satisfait aux pré-requis. Ce mode différait de l'approche française qui consistait à créer des filières parallèles d'entrée des étudiants qui n'avaient pas connu des étapes de qualification homogènes. Notre approche répondait bien sûr à un besoin réel, mais donnait aussi des résultats variables comme j'ai pu le constater, en tant qu'enseignant.

Bref, j'ai eu des cours dispensés par d'excellents professeurs du département d'économie générale, en micro et macroéconomie, en économie internationale, en économétrie, et en statistique mathématique dans le département éponyme. Dans le département *Agricultural economics*, j'ai suivi des cours d'économie de la production et d'analyse des marchés et des prix. Je cite Jim Houck, un des bons pédagogues du département d'économie appliquée que les étudiants appréciaient. Je me suis bien investi dans ce cours avec des résultats en rapport. Jim Houck faisait un cours sur l'économie des marchés et des prix, vraiment superbe sur le plan pédagogique, pas trop ambitieux sur le plan de la formulation, mais fidèle au principe de parcimonie : une

élaboration formalisée ou un petit graphique en statique comparative juste suffisant pour éclairer le problème qu'on traite. Il avait aussi conçu un bon cours dit *agricultural trade policy* qui traitait des politiques commerciales, et qu'il publiera plus tard⁷. En son absence sabbatique la seconde année de mon séjour, Martin Abel, également bon enseignant et ancien de l'ERS-USDA⁸, l'a remplacé pour ce cours. C'est avec cette étude des mesures protectionnistes que j'ai vraiment compris les instruments qu'utilisait la PAC, prélèvements et restitutions variables, droits de douane, contingents. Ces cours m'ont beaucoup stimulés dans les analyses critiques ultérieures que j'ai faites de la PAC. Ils ont aussi nourri la partie théorique de ma thèse sur le *cobweb* des marchés animaux. Martin Abel sera plus tard mon directeur de thèse, à distance puisque je ne l'ai commencée qu'à mon retour en France. Il fut de bon conseil et un soutien encourageant et bienveillant, ce qui n'est pas général chez les « patrons de thèse », expression usuelle mais paradoxale et révélatrice de certaines situations, moins qu'idéales.

Un autre professeur réputé était Vernon W. Ruttan. Il enseignait le développement. Historien de formation initiale, il était *regent professor* et titulaire dans les deux départements. Il était connu en particulier pour avoir introduit la théorie de l'innovation induite dans l'économie du développement. Il préparait à l'époque, avec Yujiro Hayami, un livre devenu un classique. Je n'ai pas suivi ce cours car j'avais l'impression d'avoir exploré assez ce domaine à Rennes avec Louis Malassis ! Ce fut une erreur, car son approche était différente et une source de culture historique où j'avais des lacunes. Je coordonnerais plus tard avec Yves Léon la traduction en français de ce livre – avec plusieurs collègues Inra, nous nous sommes partagé les chapitres⁹. Je corrigéai par là en partie une erreur de jeunesse et

⁷ Houck J. P., *Elements of agricultural trade policies*, McMillan, 1986.

⁸ *Economic research service of the United States department of Agriculture.*

⁹ Hayami Y., Ruttan V. W., *Agriculture et développement économique, une perspective internationale*, Inra éditions, 1998.

honorai une dette à l'égard de ce département qui m'avait bien accueilli et tant donné.

Je savais que je ne pourrais rester que deux ans au Minnesota, donc par curiosité, même si j'étais inscrit à des cours sanctionnés par un travail personnel et un examen (*credits*) correspondants à mon programme de thèse en économie agricole, j'allais écouter des professeurs de haut calibre dans d'autres domaines qui m'intéressaient, en particulier l'économie internationale et même en économie mathématique, un point fort de Minnesota. Il y avait notamment John S. Chipman (connu pour son *survey* dans *Econometrica*) et aussi des spécialistes en économie mathématique comme Richter et Leonid Hurwicz. J'avais toujours une vive admiration pour les théoriciens. Leonid Hurwicz, qui aura le prix Nobel nettement plus tard en 2007, à un âge avancé, savait admirablement faire percevoir la portée économique des développements mathématiques. C'était un émigré polonais, professeur de droit à l'origine, considéré dans le milieu comme un esprit original et pénétrant. En 1970-71, il était en année sabbatique, il revint faire une conférence dans le département d'économie et tout le monde m'a dit : « Il est exceptionnel, il faut absolument aller l'écouter ». Ce qui était vraiment remarquable chez Leonid Hurwicz, c'était son interprétation magnifique de ce qu'on pouvait tirer de l'optimisation par exemple, en poussant loin les relations primal-dual. Il s'intéressait à l'intégrabilité pour trouver les fonctions d'utilité à partir des fonctions de demande (sujet exploré aussi en France par René Roy). Il avait écrit peu, mais des choses séminales, sur les mécanismes d'incitation qui ont pris de l'ampleur plus tard avec la théorie des contrats. J'ai vu des grandes vedettes comme Colin Clark et Robert M. Solow. J'ai pu écouter en cours deux autres futurs Nobel, Christopher Sims, une grande pointure en économétrie des séries, et Thomas J. Sargent, qui faisait des cours de macroéconomie mais qui avait tendance à compliquer la formalisation et insister sur des points techniques (je l'ai même un jour titillé sur un point de discontinuité de dérivée comme me l'a rappelé Maury Bredhal,

étudiant de la classe, lorsque Sargent reçut le Nobel, ce que j'avais complètement oublié). C'était sans doute un penchant un peu excessif de ce département.

Minnesota était en effet une des universités les plus « matheuses » des États-Unis, très réputée en économie pure. Les enseignants étaient souvent des anciens de Harvard, de Yale ou du MIT. Ça me passait un peu au-dessus de la tête quand même, et j'ai mesuré alors les limites de mes moyens, innés et acquis, en maths. À l'époque, je sentais aussi un léger malaise, car la mode était à la beauté de l'outil, un peu comme dans la contribution de Debreu, plus qu'à la portée économique. L'élégance de la démonstration l'emportait sur la pertinence. Je crois avoir été sensible à ces biais vers le formel, d'autant qu'ils représentaient un défi.

D'autres enseignants de l'Université du Minnesota soulignaient l'intérêt d'approches plus intuitives et inductives à partir de l'observation attentive des dysfonctionnements des marchés et des échecs de politiques ou d'institutions. Je pense à Keith Bryant et à Lee Martin, ancien pilote dans la guerre 39-45 qui fut aussi mon *adviser*. Il enseignait l'économie des ressources et m'avait ouvert les yeux dans ce domaine. Cultivé, il avait une approche généraliste et concrète. Il évoquait les contributions de Coase (coûts de transactions) par exemple, ou de Douglas North. Mais, à Minnesota, les plus en vue étaient les professeurs combinant mathématiques et questions importantes. Je n'ai pas entendu parler alors de l'article d'Akerlof sur les voitures d'occasion paru en août 1970, qui a suscité un train de recherches sur cet échec du marché, en l'absence de lois et règles, dû à l'asymétrie d'information. De même, l'approche des communs (pêcheries, irrigation, etc.) – ou du métayage, autre institution intéressante et paradoxale – soulignait l'impasse de ces situations et leur inefficacité. Elinor Ostrom, également récompensée plus tard, qui a bien montré que la « tragédie des communs » n'est pas une fatalité, n'était pas encore connue. Je mentionne ces questions parce que, avec le recul du temps, je pense avoir trop compté, dans ma formation et la première partie de

mon activité de chercheur, sur l'outil mathématique.

Au bout d'un an, j'ai passé les examens préliminaires : des épreuves écrites d'abord de théorie micro et de macro, un barrage difficile à passer pour être inscrit en doctorat, avec en outre des épreuves sur des domaines de spécialité. Je les ai passées à la fin de la première année, ce qui était un peu téméraire, après avoir consacré tout mon été à travailler, à faire des problèmes avec un ami, Ray Riezman, devenu professeur d'économie internationale à Iowa. J'étais assez content, j'avais eu de bons résultats dans tous les cours que j'avais suivis, avec des notes maximum pratiquement partout. J'ai passé deux types d'épreuves, celles requises pour le PhD d'*agricultural economics* et celles donnant accès au doctorat en économie générale. J'ai réussi les deux, et, pendant un moment, j'ai envisagé de continuer vers une thèse d'économie générale, par exemple en économie de l'environnement et des ressources ou en économie internationale. J'ai écrit à Denis Bergmann, demandant de rester un an de plus. Il n'a pas accepté, en bon gardien des deniers publics et homme de principe. À sa place, j'aurais sans doute eu le même réflexe. On doit payer ses dettes à l'institution. Donc, l'alternative était : rester avec démission de l'Inra et faire de l'économie générale ou rester dans mon domaine plus familier. Mon coauteur du livre sur la politique agricole, François Ortalo-Magné, venant de Purpan et sans poste en France au début de son expérience américaine, plus libre dans sa tête peut-être, est finalement allé plus loin en faisant sa thèse dans le département d'économie et a poursuivi une impressionnante carrière (*lecturer* à la London School of Economics, doyen d'une *business school* à l'Université de Wisconsin, et maintenant doyen de la London Business School).

Je décidai donc de rentrer en France et d'y préparer ma thèse. Avant d'embarquer en septembre 1972 sur le France qui ne naviguerait plus longtemps, avec une malle de livres, je fis, avec épouse et enfant venus me rejoindre peu après mon arrivée, pendant plus d'un mois, dans un combi Volkswagen en fin de carrière, spartiate et à peine repeint au pinceau, un petit tour du Canada et un

grand tour des États-Unis de camping en camping, en tentant d'éviter les ours bruns sans toujours y parvenir : la bonne façon de percevoir l'étendue de ces deux pays-continentaux et leurs splendides parcs nationaux. J'avais alors le sentiment d'avoir bien progressé en économie et d'avoir eu la chance de vivre longtemps dans un pays étranger, dans l'ambiance internationale d'un campus et avec d'assez bons contacts dans la société du Middle West dont je dois mentionner l'accueil bienveillant. Conscient d'avoir vécu dans une niche protégée et raffinée des États-Unis, je ressentais aussi, comme certains Américains d'ailleurs, l'envers du décor glamour sous le mandat de Nixon, et les zones d'ombre de cette société composite, avec ses poches de pauvreté et de relégation, à Chicago, Washington et surtout près de Harlem à New York. Comme le dit Marguerite Yourcenar : de l'étranger, on porte un regard différent sur sa patrie. Je naviguai donc vers le pays natal, réjoui de retrouver ses vins et ses fromages.

COMMENT SE PASSE VOTRE RETOUR DES ÉTATS-UNIS ET VOTRE ARRIVÉE AU DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE DE L'INRA ?

Quand je reviens à Rennes, Louis Malassis n'est plus là, il est parti à Montpellier et l'ambiance n'est pas excellente. Gabriel Brown lui a succédé, à la fois comme professeur et directeur de l'unité Inra. C'était un esprit intelligent et éloquent. Après l'Agro de Paris, il avait suivi la licence en faculté de droit dont à l'époque la licence d'économie n'avait pas encore émergé. Il était bienveillant, mais manquait parfois de fermeté pour s'opposer aux intrigues et, à mon sens, d'exigence dans ses recrutements. Mais qui ne s'est pas trompé pas en la matière ? Il a recruté des gens issus de Mai 68, plus rompus aux tactiques et aux stratégies de pouvoir qu'aux travaux universitaires.

En ce qui me concerne, je peux dire que l'Inra m'a accueilli avec réserve, sinon hostilité ! À Rennes c'était déjà sensible, quoique vivable, mais c'est au département ESR en général que cela était évident. La vague post-68 prenait son essor dans l'université et la recherche ; je revenais des États-Unis, un pays capitaliste et impérialiste, encore en



© INRAE / Mahé

guerre au Vietnam, et en plus je faisais de l'économie formalisée... Peu importe si j'avais refusé une invitation d'un ancien doctorant de Minnesota à venir au Chili - déjà sous Pinochet - pour une coopération universitaire. Même si mon obsession était de traquer les défaillances du marché pour en pallier les coûts collectifs, j'étais hétérodoxe et stigmatisé : j'étais vraiment le mouton noir ! Et les bergers intellectuels n'aiment pas avoir dans leurs chapelles des moutons noirs.

Je travaillais sur ma thèse¹⁰, un sujet étroit, il est vrai, vus les préoccupations de pensée économique à la mode dans le département, encore inspiré par ma période consacrée au porc, que je traitais avec des outils assez avancés d'économétrie, comme par exemple les triples moindres carrés : une artillerie lourde ! Il fallait entièrement programmer les estimations et les tests sur cartes perforées - sans oublier le jeu de données pour chaque passage - et transporter le lourd paquet à un centre de calcul (futur Inria) de la faculté de sciences de Rennes-Beaulieu, à l'autre bout de la ville, en espérant que les trous des cartes perforées soient au bon endroit. Une faute de frappe et c'était navette et temps perdu. Le Moyen âge, en somme.

¹⁰ Mahé L.-P., *An econometric analysis of the hog cycle in France in a simultaneous cobweb framework and welfare implications*, PhD dissertation, Department of agricultural and applied economics, University of Minnesota, 1976.

Je commençai à avoir des résultats statistiques cohérents avec mon hypothèse de travail : la réponse instantanée de l'offre est paradoxalement négative même si la réponse à moyen terme reste positive. J'évaluai aussi les pertes de bien-être (expression malheureuse qui prête à confusion et à critiques) qui en résultaient pour la collectivité. Je commençai à aborder l'intervention appropriée de l'État pour réduire ces pertes collectives, c'est-à-dire réguler le marché - donc, sortir du laisser-faire.

En 1973, quand je me suis présenté au concours Inra de chargé de recherches, je me suis fait rejeter. Denis Bergmann avait été mis sur la touche. Michel Gervais et Claude Servolin faisaient la loi. L'esprit dans lequel on a critiqué mon travail m'a laissé un peu triste. L'ambiance était particulière, il y avait des coteries, chacun cherchait à recruter ses poulains, les coups étaient souvent peu nobles et l'éthique scientifique malmenée. Ce que je n'ai vraiment pas apprécié, c'est qu'on m'a reproché d'utiliser les surplus comme mesure des pertes collectives. Pour la plupart, les membres du jury ne savaient pas ce que c'était, mais avaient décidé, je pense, que c'était une méthode justifiant l'ultra-libéralisme. La plupart ne connaissaient pas ces instruments d'analyse dont je suis moi-même critique (hypothèse sur la répartition des revenus, entre autres) mais au moins ils permettaient de progresser dans la connaissance des effets des politiques agricoles. J'en tirerais plus tard un

Août 1972, Louis Pascal Mahé en vacances familiales aux États-Unis, ici avec sa fille, arrêt sur la route de Yellowstone.

article¹¹, publié dans la *Revue économique*, et repris comme illustration dans le manuel de microéconomie de Pierre Picard. Je reprendrais plus tard cette approche pour comparer les instruments de soutien des prix des céréales (prélèvements-restitutions, taxe de coresponsabilité, quotas de production) et leurs effets inégalitaires. Je montrais, bien avant le passage aux aides directes en 1992 qui rendent la chose visible, que le dernier quartile des céréaliers (les petits) recevaient 100 fois moins que les 10% les plus grands¹². Joseph Klatzmann, président de la Sfer à l'époque, jugea que seul un résumé de deux pages méritait d'être publié. Je finis par douter de la pertinence de mon travail et renonçai hélas à soumettre ce papier à une autre revue. Pusillanimité !

Cette méthode d'évaluation des politiques (et des projets d'investissement) quasi inconnue au département ESR, était déjà dans certains manuels¹³. À la Direction de la Prévision, par exemple, elle était utilisée depuis longtemps. À Rennes aussi, mes collègues de l'Inra que j'invitai à discuter mon travail, étaient pour le moins sceptiques et peu encourageants. Si j'ai développé cet épisode, c'est parce qu'il illustre les dévoiements issus d'une gouvernance défaillante et, peut-être plus gravement encore, les dangers d'une organisation institutionnelle de la recherche très centralisée, exposée au risque de « capture » bureaucratique. La direction du département avait un poids prépondérant dans les incitations et les concours, en dépit des ouvertures (en fait formelles et contrôlées) sur l'extérieur. Comme les sciences sociales ont des traditions scientifiques plus fragiles, que leur proximité avec les enjeux politiques et sociaux est forte, elles ont une susceptibilité évidente aux doctrines

¹¹ Mahé L.-P., Le coût des fluctuations cycliques agricoles pour la collectivité, *Revue économique*, 28(6), 1977, p. 974-1004.

¹² Mahé L.-P., *Politiques de prix agricoles : objectifs et instruments*, communication à la Sfer, mars 1981.

¹³ Lévy-Lambert, H., Dupuy, J.-P., *Les choix économiques dans l'entreprise et dans l'administration : principes de base*, Dunod, 1973 ; Milleron J.-C., *Distribution des revenus, utilité collective et critère du surplus du consommateur*, *Annales Insee*, n° 2 1969, p. 73-111.

et aux modes dans les idées qui peuvent nuire à leur contribution au bien commun. Le virage effectué dans les orientations et les recrutements du département ESR dans les années 1980 montrera assez l'ampleur du problème. Un management centralisé est certes en mesure d'opérer un basculement, mais celui-ci peut aussi aller trop loin. D'autres organisations en Europe et Amérique procèdent par émulation entre universités décentralisées. Elles ont donné de bons résultats.

DANS UNE TELLE ADVERSITÉ INSTITUTIONNELLE, QUELLES QUESTIONS ESSAYEZ-VOUS DE FAIRE AVANCER ?

Ma priorité était alors de faire avancer ma thèse, que je ne soutiendrais qu'en 1976. Mais je tentais aussi d'achever mes projets antérieurs autour de la démographie animale. Le modèle démographique permet d'étudier la dynamique d'une population représentée par un vecteur d'état composé des effectifs dans les classes d'âge. Je pensais que cela pourrait servir pour la prévision des effectifs nationaux ou la programmation d'un élevage en croissance ou stationnaire. À l'aide d'une matrice composée des taux de survie et de fécondité (observée ou contrôlée), l'évolution est facilement représentée par une équation matricielle aux différences finies. J'ai vu un travail commandé par le Forma qui visait à créer un outil de prévision dans le même esprit. Il y a même eu à la station de Rennes un nouvel essai dans les années 1990. Mais à ma connaissance, tout ceci, pas plus que mon modèle, n'a débouché sur une véritable application d'ampleur. J'ai mal publié ce travail, resté dans les défunes *Annales d'économie et sociologie rurales*. Une application faite pour une concertation entre économistes et zootechniciens sur leur stratégie de recherche aurait mérité mention, car elle illustre la perception ambiguë des économistes par ces derniers. Sur une population de porcs stationnaire en structure par âge, j'avais comparé l'impact d'une baisse de l'indice de consommation à celui d'une hausse de la prolificité. On pouvait en tirer l'indication que les recherches sur l'alimentation des porcs étaient une

priorité. Évidemment, cela dérangeait les équipes travaillant sur la prolificité et l'approfondissement ne fut pas souhaité. Les biosciences tendent à préférer les économistes incorporés chez eux, plus contrôlables. Le progrès technique heurte des intérêts, et les réformes, parfois plus directement encore. Je ressentais déjà l'importance potentielle, mais aussi les déceptions possibles, du métier : il y a plusieurs pas à faire de l'identification d'une mauvaise politique à l'acceptation de réformes appropriées.

En 1973, je créai un cours sur l'économie de l'environnement et des ressources renouvelables, qui sont le plus souvent des communs. Je trouvais toujours passionnant l'examen des cas où l'organisation de l'économie par le marché et les droits de propriété conduisaient à une défaillance et donc à une perte de bien-être collectif. Les modèles sur les ressources communes, les pêcheries en particulier, étant encore assez frustes, je proposai à la *Revue d'économie politique* une « Note sur la théorie des ressources naturelles libres », qui fut acceptée¹⁴. Encore en statique, l'approche était bien limitée, mais elle a quand même identifié la forme bizarre « en aile de papillon » de la fonction de production, qui avait l'intérêt de faire apparaître une discontinuité quand la surexploitation atteignait un seuil où naissait l'évolution chaotique vers l'extinction. Cette forme de la fonction de production apparaîtra plus tard dans le classique de C.W. Clark¹⁵, qui ira beaucoup plus loin. La formalisation éclairait les risques d'extinction, observés dans les grandes pêcheries, et illustrait encore la tragédie des communs. J'essayais en parallèle de faire avancer ma thèse, sur deux volets. Le premier concernait l'explication des fluctuations cycliques, dont l'originalité était d'abord de mettre en lumière l'analogie entre les cycles animaux et le cycle de l'activité économique, et en outre de spécifier une fonction appropriée des retards échelonnés. Alors que les interprétations classiques reposaient sur le

¹⁴ Mahé L.-P., Une note sur la théorie des ressources naturelles libres, *Revue d'économie politique*, vol. 85 1975, p. 767-791.

¹⁵ Clark, C. W., *Mathematical bioeconomics, the optimal management of a renewable resource*, Wiley, 1976.

schéma du *cobweb* et partaient des fonctions d'offre et de demande, l'interprétation nouvelle montrait que le cycle était nourri comme celui des affaires par l'arbitrage investissement-consommation (suggéré par la démographie animale). Quand la production est forte, les prix baissent et entraînent un désinvestissement, une « décapitalisation » en cheptel de souche qui accélère la chute des prix en alourdissant les mises en marché. La réponse au prix instantané est négative. Ce mécanisme renforce l'instabilité du cycle et le relance chaque fois qu'à lieu une perturbation extérieure au marché lui-même. La conséquence au plan économétrique était que le modèle n'était plus récursif, mais exigeait des méthodes d'estimation pour équations simultanées.

Le second volet de ma thèse concernait l'évaluation en termes de théorie du bien-être des coûts collectifs engendrés par des cycles animaux. Alors que les fluctuations aléatoires des marchés agricoles avaient donné lieu à une littérature économique abondante, chez les Anglo-saxons tout au moins, l'analyse des cycles en termes d'économie publique n'avait pas été faite. J'ai abordé l'évaluation des coûts collectifs par les surplus, tout en mentionnant leurs limites sous-jacentes liées à l'existence supposée d'une fonction d'utilité collective ou d'un consensus sur la répartition optimale des revenus. Dans une optique de bilan coûts-avantages publics, la stabilisation des cycles du bœuf et du porc apparaissait justifiée et les paiements compensatoires, le meilleur instrument.

Ma recherche sur le cycle du porc illustre bien l'envie d'apporter quelque chose d'un peu nouveau dans l'explication d'un phénomène économique perçu comme étant dysfonctionnel et le désir d'évaluer ses implications négatives pour la collectivité. C'était aussi la révélation par la voie statistique des effets pervers (déstabilisation ou iniquité des bénéfiques) de certaines aides. L'idée était de dépasser une pensée tautologique répandue dans l'administration qui voulait que les subventions promises et attribuées avaient les effets escomptés du moment qu'elles étaient versées. J'aurais plus tard l'occasion d'observer le même biais dans les rapports

d'évaluation des programmes européens de développement rural, confiés à des cabinets d'audit.

DÈS CETTE PÉRIODE, VOUS ÊTES INVESTI DANS LA FORMATION : QUELS ENSEIGNEMENTS PLUS PRÉCISÉMENT ?

En 1972-73, j'assurai le cours d'économétrie en 4^e année de licence (maîtrise aujourd'hui) à la Faculté de Rennes. Ce n'était pas un cours de très haut niveau, mais d'introduction, honnête je crois pour l'époque. Ça m'intéressait beaucoup et je me proposais de l'étendre aux modèles à équations simultanées que j'utilisais dans ma thèse. Le temps pris par ce cours et mon échec au concours de chargé me décidèrent toutefois à arrêter cet enseignement. J'ai toutefois maintenu l'enseignement à l'Ensa de Rennes sur l'économie de l'environnement et des ressources. C'était une sorte de pot-pourri des défaillances de marché (pollution, biens collectifs, communs) qui puisait, entre autres, dans le manuel évoqué d'Edmond Malinvaud. Je faisais ce cours et en même temps un autre sur l'économie des ressources renouvelables et des biens libres, parce que j'étais passionné par ce sujet. On y comprend mieux les limites de la théorie de l'équilibre et de l'optimum. On y voit en effet que, si la théorie présente les mérites du marché, elle permet aussi de montrer clairement la nécessité, dans les cas de défaillance comme la pollution, d'y adjoindre des béquilles pour un meilleur résultat social. J'ai rédigé un polycopié¹⁶ qui a été utilisé assez longtemps à l'Ensa. Je crois avoir introduit la problématique de l'environnement à Rennes où dès mon retour des États-Unis j'étais persuadé que ces sujets allaient devenir majeurs. Pourquoi l'enseignement ? J'ai vu, sous mes yeux de débutant, des chercheurs, finalement peu incités à sortir de leur cocon, s'enfermer dans leur sujet de recherche et piocher, profond parfois, mais aussi très étroitement. L'enseignement pour un chercheur est une ascèse indispensable. Le contact avec de jeunes étudiants, la nécessaire crédibilité à établir, et l'occasion, en

préparant les cours, d'élargir champs et méthodes de recherche à des questions voisines qui sont sources d'éclairages nouveaux et féconds, sont la récompense de cet effort. On ne devrait pas séparer à ce point, dans le supérieur en France, le statut des chercheurs de celui des enseignants.

À CETTE ÉPOQUE, VOUS ÊTES EN CONTACT AVEC LA DIRECTION DE LA PRÉVISION (DP) DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES. POURQUOI DÉCIDEZ-VOUS DE LA REJOINDRE ?

Le bureau de l'Agriculture de la DP était très impliqué dans l'élaboration de la politique agricole. Les ministres du Budget et des Finances, en même temps que celui l'Agriculture, avaient un mot à dire dans les arbitrages entre les options retenues par la France à Bruxelles. Ces arbitrages étaient préparés par des réunions interministérielles où la DP était présente. Cette dernière était aussi un marchepied vers les cabinets ministériels. Elle prenait l'initiative d'identifier des réformes à promouvoir, par exemple celle des bonifications d'intérêt réservées au seul Crédit agricole et donc source d'une rente induite. Le bureau produisait ainsi des notes adressées au directeur, et destinées au cabinet du ministre. J'ai peu participé à ce volet des activités de la DP, car je pense être resté dans ma culture de chercheur et avoir été à cette époque trop peu assuré pour formuler déjà des propositions. Ces notes au ministre, bien que préparées dans l'urgence souvent, n'en étaient pas moins de qualité.

Les positions de la DP étaient souvent contraires à celles de l'Agriculture et les tensions sensibles. L'Agriculture cherchait à maintenir de bons prix à Bruxelles et à distribuer des aides lors des crises, sans considérer le coût économique de ces dépenses et leur efficacité de long terme. La hiérarchie des prix des divers secteurs, les excédents et les stocks accumulés n'étaient pas des sujets à discussion. Le secteur évoluait lentement, le poids des structures déterminait l'orientation des productions et les prix n'affectaient pas l'offre mais les seuls revenus (une note d'un conseiller du ministre parlait d'une loi

¹⁶ Mahé L.-P., *Théorie économique et problèmes d'environnement*. Cours polycopié, Ensar, 3^e année, 1973, 154 p.

d'airain qui s'imposait à l'agriculture). Bien qu'en partie fondée, cette histoire était un peu courte, comme l'ont montré les nombreux replâtrages ultérieurs et les réformes de la PAC, souvent freinés par la France.

En 1972, j'avais écrit une première note sur l'offre de porc, puis une autre en 1974 dont la DP avait eu connaissance. Michel Drouet, l'un des chargés de mission de la DP et administrateur de l'Insee, est venu me voir à Rennes. Il avait entrepris un projet de modélisation économétrique du marché du bœuf. Il m'incita à me faire détacher à la DP, dans une équipe intéressante. Tout ce monde-là ignorait l'Inra et réciproquement, le cloisonnement était réel. J'avais enfin réussi le concours de chargé de recherche, mais décidai d'accepter l'offre de la DP. Ma curiosité et l'ambiance plutôt lourde au département ESR avaient emporté ma décision. J'aurais avec Michel Drouet, brillant et entreprenant, une très belle collaboration, d'abord sur nos deux modèles économétriques¹⁷ puis dans un article hétérodoxe et un peu provocateur, critiquant la stratégie française dans la PAC.

La DP, intégrée aujourd'hui dans la Direction du Trésor, était la branche intellectuelle du ministère de l'Économie et des Finances. Son aura tenait beaucoup à l'autorité intellectuelle de son directeur, Edmond Malinvaud, de réputation internationale, qui l'avait quittée récemment pour devenir directeur général de l'Insee. Comme il menait une activité de recherche tout en étant directeur général, on disait de lui, en souriant, qu'il avait une telle capacité de travail qu'il lisait *Econometrica* en prenant son petit déjeuner. Il nous impressionnait beaucoup.

L'autre volet des activités de la DP était de construire des outils économétriques pour éclairer la politique macroéconomique et les politiques sectorielles. C'est ainsi que le bureau de l'Agriculture avait déjà construit un modèle d'ensemble de l'agriculture française, Simagri, sans doute le premier à avoir connu une réelle

¹⁷ Drouet, M., Mahé L.-P., Les marchés du bœuf et du porc, analyse et politiques de stabilisation, *Statistiques et études financières*, 34, 1978, 50 p. Cette revue de la DP deviendra *Économie et prévision*.

utilisation. La validation statistique d'un tel modèle était un défi, car les séries annuelles de données étaient très courtes. La capacité d'innovation de l'équipe est illustrée par la technique économétrique mise en œuvre, combinant des données spatiales et une série. Alain Montfort, autre grande pointure, dont les livres de statistiques deviendraient des classiques, avait trouvé une solution originale et assez efficace, qui capta l'attention d'Edmond Malinvaud. Ce milieu était donc très stimulant. À la faveur de mon détachement à la DP, ma vision des problèmes agricoles s'est enrichie. J'ai essayé de faire le lien entre mes travaux et la politique agricole, française puis européenne, d'abord sur un champ étroit puis en m'efforçant d'atteindre une vue d'ensemble du secteur.

QUELLE EST LA TENEUR DES TRAVAUX QUE VOUS AVEZ MENÉS À LA DP ET LEURS CONCLUSIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUE AGRICOLE ?

Je poursuivais la validation statistique du modèle porc, en parallèle avec Michel Drouet qui construisait son modèle bovin. Au-delà de l'explication validée des fluctuations cycliques, nous visions l'étude d'impact des mesures politiques, de stabilisation ou de soutien. Dans la tradition des modélisations de l'époque, nous testions la réalité des effets des mesures prises, en les introduisant dans nos modèles et en faisant des simulations « avec et sans » les mesures. Michel Drouet montra ainsi que la politique anti-laitière des années 1970-71 avait déstabilisé le marché du bœuf de 1973 à 1975. Concernant le porc, les aides aux caisses de péréquation des groupements n'eurent pas l'effet de relance attendu sur l'offre car elles étaient mal positionnées. En plus, elles ont bénéficié aux engraisseurs qui avaient déjà les revenus les plus élevés. Les modèles estimés confirmaient la réalité des effets de cliquet dans la répercussion des marges, qui nourrissait l'inflation en cette période de crises pétrolières.

Observant le biais fréquent des aides de l'État en faveur des groupes organisés, influents et déjà favorisés, je m'intéressai davantage aux explications « politiques » de l'action publique. Dans les deux secteurs étudiés, le porc et le

bœuf, apparaissait un trait marquant de la politique en ce domaine : la myopie et la temporisation dans les décisions prises. L'analyse de l'effet des interventions publiques nous amenait vers un point de vue plus général sur la politique agricole. Ces réflexions sur l'action des pouvoirs publics m'ont conduit avec Michel Drouet dans deux directions : préparer la construction d'un nouveau modèle agricole couvrant l'ensemble du secteur et une réflexion plus générale de la politique agricole française dans le contexte européen. Le projet de modélisation visait à bien représenter les interactions entre productions de manière à mieux voir les effets de changements de prix de soutien déjà envisagés par certains partenaires européens. Une première vision du futur modèle était centrée sur l'articulation céréales-élevage. Rapidement, il allait évoluer vers une couverture globale et assez détaillée du secteur. La validation du modèle reposait encore sur l'économétrie, en introduisant des contraintes théoriques ou techniques améliorant sa fiabilité.

Le bureau de l'Agriculture a fait beaucoup d'efforts diplomatiques pour associer étroitement le ministère de l'Agriculture à ce projet. C'était un bon moyen de valider une connaissance partagée sur les enchaînements économiques à l'œuvre, pour éviter que les désaccords portent sur les faits. Malgré les fortes réserves à cet égard du côté de l'Agriculture, c'est ce qui a finalement prévalu, et ce fut une bonne chose. Ce projet donnera naissance au modèle Magali. C'est à ce moment que mes discussions avec Michel Drouet ont alimenté une réflexion plus générale et plus intuitive sur la politique agricole française. La vision française de la PAC était dominée par la conservation des avantages acquis, notamment le retour budgétaire. Cela nous semblait manquer de perspective économique et de prise en compte de l'inégalité des soutiens. Il en résultera plus tard un long article que nous aurons du mal à publier - mais que François Clerc, Igref en fonction administrative, intellectuellement curieux et ouvert, alors actif à la revue *Économie rurale*, imposera - et qui sera mal perçu par le milieu agrarien, mais

reconnu par beaucoup de collègues européens¹⁸.

Mon activité scientifique s'est alors progressivement déplacée de l'économétrie vers l'international et la PAC. Si ma démarche a beaucoup utilisé la modélisation, la formalisation et l'induction statistique, je n'en faisais pas une exclusive. Il me paraissait utile de travailler parfois sans filet mathématique et statistique, à l'occasion de notes de synthèse, en gardant une approche aussi rigoureuse que possible. C'est dans ce contexte que prend forme l'article de 1980 rédigé avec Michel Drouet sur la politique agricole française et l'Europe. Il portait sur le rôle des prix agricoles de la PAC sur l'agriculture française et européenne. À la lumière de la théorie économique de base et de quelques faits globaux, nous développions la thèse que la PAC était devenue un obstacle à l'efficacité de l'agriculture européenne et aggravait les inégalités de revenus. La hiérarchie des prix et des protectionnismes (céréales, ingrédients de l'alimentation animale et élevage) y jouait un rôle essentiel. Certains principes mêmes de la PAC, comme la mal nommée « solidarité financière », étaient responsables des difficultés d'alors (tentatives centrifuges d'États membres, qui aboutiront à la compensation britannique). C'est dans cette perspective que les monnaies vertes et la renationalisation des politiques agricoles pouvaient être comprises plus facilement. Nous étions persuadés, sans avoir travaillé vraiment d'un point de vue théorique élevé, que la France tenait une position incohérente. Les MCM n'étaient rien moins que des taxes et subventions aux frontières intracommunautaires. Je me souviens que chez les organisations professionnelles et dans l'administration, on disait que l'unicité des prix exigeait des montants compensatoires. On confondait prix nominaux et prix réels. En fait, les taxes à l'exportation pénalisaient l'agriculture française. L'incohérence entre prix élevés des céréales et l'absence de droits d'entrée sur leurs substituts relevaient à notre sens d'une stratégie de ligne

¹⁸ Mahé L.-P., Drouet M., La politique agricole française et l'Europe verte : impasse ou révision ?, *Économie rurale*, n° 135 1980, p. 12-27.

Maginot, facile à contourner comme l'histoire l'a montré. Il nous semblait que la France pourrait arrêter le déclin relatif de son agriculture en Europe en adoptant un système dégressif de prix, accompagné d'un protectionnisme allégé et rééquilibré, tant entre les diverses matières premières, qu'en faveur des productions animales. Cette voie permettrait à la France de reprendre l'initiative dans la réforme de la PAC (retour à l'union douanière, etc.) et à l'Europe verte d'avoir une politique plus responsable dans l'économie alimentaire mondiale. Les faits valideront plus tard nos critiques, même si nous avions sous-estimé les problèmes administratifs liés au *quantum* et le peu d'appétence des partenaires européens pour des dispositifs publics compliqués « à la française ».

Cette étape me poussa à mieux analyser les divers instruments de la PAC et les effets néfastes d'un protectionnisme incohérent. D'où en 1981 le papier présenté à la Sfer sur la comparaison des prélèvements-restitutions, taxes de coresponsabilité, aides compensatrices quotas ; un papier bien mal publié et non valorisé !

LORSQUE VOUS QUITTEZ LA DP POUR REVENIR À L'INRA, QUELLE ORIENTATION PRENNENT VOS RECHERCHES ?

J'ai quitté la DP en mars 1977, pour revenir à l'Inra pour raisons personnelles et parce que la recherche m'intéressait plus que le pouvoir et l'administration. On m'avait fait des propositions intéressantes pour rester à Paris. Je n'avais pas d'attrait pour les positions à responsabilité et préférais le monde académique. J'avais aussi l'idée qu'un jour peut-être j'essaierais de réformer l'enseignement de l'économie à l'Ensar, d'en faire un lieu plus proche des standards internationaux. Après mon retour, ma collaboration avec la DP resta cependant étroite, sur le modèle Magali et sur la politique agricole et la PAC qui allait rester au cœur de mon travail.

Dès mon retour, je proposai à Gabriel Brown de faire un cours de troisième année sur l'économie internationale et la PAC, qu'il accueillit volontiers. J'appréciais alors l'aide de manuels d'économie internationale parus dans

cette période (Duc Loi Phan¹⁹ qui enseignait à Tolbiac, par exemple). Chaque année ou presque, je proposais un sujet de mémoire proche de mes thèmes. Je dois mentionner un des tout premiers qui visait à tester l'effectivité des interventions publiques sur le porc, parce que l'étudiante, Catherine Rasse, me parut si brillante dans son travail (comme dans son cursus) que j'essayai de la faire recruter à l'Inra. Mais mes chers collègues s'y opposèrent, en bons gardiens des principes, pour la raison officielle (dont je ne fus pas dupe) qu'elle aurait été temporairement hors-statut. Je la recommandai alors au responsable de la chaire d'économie de l'Ensar qui avait besoin de se renforcer et avait un poste, en suggérant de lui permettre de compléter sa formation. Il aurait fallu l'encourager, ce n'était pas dans le caractère de Gabriel Brown qui recruta un candidat sûr de lui, imprégné des certitudes de l'après 1968 et qui ne jugea pas nécessaire d'approfondir sa formation en économie. Doit-on préférer pour l'enseignement des esprits brillants mais encore en devenir ou des jeunes déjà prêts à haranguer les amphes ? La question ne se poserait pas en mathématiques ou dans les biosciences !

Assez vite, j'ai été sollicité par la Commission pour réfléchir aux « méthodes possibles d'évaluation d'une baisse de la protection agricole dans les pays de l'OCDE ». Nous étions au début du grand chantier de l'OCDE sur la comparaison entre pays des soutiens à l'agriculture, les futurs Équivalents Subvention au Producteur (ESP). Pour cela, après recension de mesures possibles de protection (proches en fait de la notion de surplus du producteur), je construisis un « modèle illustratif » basé sur des fonctions simples d'offre et de demande - européennes et mondiales - des principaux produits, nourries de paramètres tirés de la littérature, et je fis des premières simulations de baisse de protection. C'est une ébauche de mon futur modèle Miss - construit avec l'aide précieuse et agréable de Thierry Trochet - qui fut très utilisé par la suite, fonctionnant en statique comparative comme le fera le modèle de l'OCDE.

¹⁹ Phan D.-L., *Le commerce international*, Economica, 1977.

Je commençai aussi à penser à un scénario de négociation de la structure de notre tarif douanier : une baisse substantielle des céréales serait troquée contre une protection modérée de leurs substituts. Je pense encore qu'un tel scénario était envisageable au tout début des années 1980 si la France l'avait endossé clairement. J'ai fait des simulations en ce sens que je présenterais au colloque de Sienna en 1985.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DU MODÈLE MAGALI ? SA GENÈSE, SON ORIGINALITÉ SCIENTIFIQUE ET SON IMPORTANCE POUR ÉCLAIRER LA DÉCISION POLITIQUE ?

Magali reposait sur une articulation long terme - court terme liée à la présence simultanée des facteurs fixes (structures) et des prix (des produits et facteurs variables) dans les équations d'offre. Magali comportait aussi une particularité devenue importante avec le développement de l'élevage « intensif », une articulation entre élevage, céréales et aliments achetés était représentée, rendant compte à la fois de la concurrence sur la terre (céréales-bovins) et des effets de demande dérivée importants dans les élevages hors-sol. D'autres aspects encore ont été explorés de façon renouvelée, tels la population active agricole, l'investissement, l'endettement, le marché foncier, ou encore l'introduction du risque dans les produits à fortes fluctuations. Magali a montré que, du fait des substitutions entre productions, les élasticités d'offre sont élevées et positives. Ce fait a quelque peu mis à mal l'idée couramment admise que les prix sont sans importance pour l'offre, voire ont un effet négatif, et qu'ils ne joueraient que sur le « revenu agricole », interprétation au demeurant fort utile quand on refuse de remettre en question les hiérarchies de prix et de protections entre produits... Rappelons-nous qu'à cette période, il n'était pas rare d'entendre ou de lire l'affirmation qu'en cas de baisse de prix, les agriculteurs augmenteraient les volumes « pour maintenir leurs revenus ». Je n'ai jamais vu de preuve cohérente de cette soi-disant réponse négative de l'offre à moyen terme.

Magali a aussi permis d'explorer les conséquences détaillées de la crise

macro-économique sur l'agriculture française. Cette analyse très globale a été d'abord conduite à l'aide du modèle Maalt²⁰, construit à Rennes, qui représentait une sorte de maquette de Magali. En fait, Maalt était à l'origine une simple note d'étape destinée au groupe de pilotage de Magali qui voyait des mailons de la chaîne mais pas encore de bouclage ni de simulations de politique économique. Maalt montrait des exemples d'exploration que la modélisation pouvait apporter. Ainsi, des projections à l'horizon 1990 sous diverses hypothèses macro-économiques montraient la forte sensibilité des revenus réels à court terme aux prix des consommations intermédiaires et aux prix agricoles, l'investissement étant surtout déterminé par la variable revenu (valeur ajoutée). La crise des années 1970 avait profondément affecté la capacité de production de l'agriculture française par ses effets sur l'investissement. Les MCM négatifs auraient contribué pour une grande part à cette forte récession générale. En plus des prix abaissés par les MCM, la conjoncture de crise aurait eu un fort impact sur le secteur. Cette question a été importante aux États-Unis où le taux de change aurait eu une influence d'ampleur comparable à celle de la puissante politique agricole elle-même.

Comme j'ai été présent surtout dans la période de démarrage et nettement moins dans les phases de valorisation, j'ai peine à évaluer l'impact de cet effort de recherche. Je le crois honnêtement limité au vu des arbitrages de la position française à Bruxelles, mais il a contribué à faire prévaloir dans la haute administration, au niveau technique mais non politique, une sorte de culture commune des mécanismes économiques à l'œuvre. Bien que mon association à la DP ait duré assez longtemps, je ne saurais surévaluer ma contribution à Magali, car assez vite C. Albecker, C. Lefebvre, et J. Ramanantsoa ont pris leur autonomie. J'ai surtout proposé le schéma économique initial du modèle où la dotation factorielle (les

²⁰ Albecker C., Lefebvre C., Mahé L.-P., Une représentation macroéconomique de l'agriculture française, *Économie rurale*, n° 157 1983, p. 67-81.

équipements propres aux élevages différent de ceux des grandes cultures) se déforme avec inertie par les investissements, eux mêmes sous l'influence de signaux de prix. Des boucles de spécialisation régionale et nationale sont ainsi en action²¹.

AU DÉBUT DES ANNÉES 1980, VOUS VOUS ENGAGEZ FORTEMENT, AUX NIVEAUX FRANÇAIS ET EUROPÉEN, DANS LES ASSOCIATIONS D'ÉCONOMISTES. QU'APPORTENT-ELLES À VOTRE PRATIQUE DE LA DISCIPLINE ?

Mes idées sur la recherche et mes expériences étrangères expliquent mes engagements relatifs aux conditions d'exercice du métier de chercheur en économie agricole en France. J'ai toujours aspiré à voir apparaître dans le département d'économie, et dans le laboratoire de Rennes, une ambiance d'échanges intellectuels vivants, ouverts sur l'extérieur de l'Inra et sur les collègues étrangers. C'est en ce sens que j'ai participé à « l'animation scientifique » dans le département, à la Sfer ou dans le cadre des associations internationales. En 1979, je suis entré au bureau de la Sfer après avoir participé à un groupe de réflexion sur son renouvellement, face à une forme d'inertie ressentie, des présidences prolongées et un comité de rédaction inactif. Ceci contrastait avec les revues étrangères où comité de lecture et rotation étaient des principes de base. Mes idées sur la nécessité d'une rotation des présidents et du bureau de l'association ont fini par être admises. Je me suis investi notamment en organisant des événements scientifiques liés à mon domaine de recherche. Avec Pierre Pinon, en 1984, nous avons organisé la session de la Sfer consacrée à la PAC.

Je me suis également impliqué en acceptant la responsabilité de la revue *Économie rurale*, avec l'objectif d'améliorer sa qualité scientifique. J'ai mis en place un comité de lecture et une méthode d'évaluation des papiers proposés faisant appel à des relecteurs.

²¹ Mahé L.-P., *L'utilisation des spécialités régionales dans la construction d'un modèle du secteur agricole*, 3^e congrès de l'EAAE, Belgrade, 1981.

Cette expérience a été parfois désagréable, car la volonté de promouvoir la qualité s'est bien entendu heurtée à de commodes procès d'intention de censure. Les collègues restent juges de l'évolution du contenu de la revue au cours de cette période. Par souci de renouvellement et de nécessaire rotation j'ai passé le relais à un nouveau comité de rédaction en 1984. Avec le recul du temps, je pense que j'aurais dû persister comme on me le demandait.

Dans le même temps, au niveau international, en 1984, j'ai été désigné membre du comité exécutif de l'Association européenne des économistes agricoles (EAAE²²). J'étais déjà assez engagé dans cette association européenne car, en 1981, avec Giuseppe Barbero et Ken Thomson, j'avais coordonné la publication des actes du Congrès de Belgrade et, en particulier, de la version française dans *Économie rurale*.

Un aspect important, bien que décevant, de mon entrée au comité de l'EAAE, concerne la place de la langue française dans cette association européenne (l'Europe allant jusqu'à l'URSS). Claude Bayet, un fonctionnaire français en poste à la Commission (Michel Petit étant président, je crois) était jusqu'alors membre du comité exécutif. On me dit : « Tu parles anglais, donc tu vas pouvoir intervenir facilement. Ta mission est de maintenir l'usage du français à l'association. On a réussi à mettre un Belge qui parle français dans le bureau, il t'aidera sûrement ». Ce Belge était professeur à Gand. En fait, il a sans cesse manœuvré pour écarter le français. Mais dans cette affaire, nous Français, avons péché par insuffisance et arrogance : nous aurions un droit, au nom de l'histoire peut-être. Certes ! Mais un droit se mérite dans les relations internationales, il faut avoir une production scientifique acceptée et respectée. Il y avait à l'époque une différence de professionnalisme et d'implication entre les économistes ruraux français et européens. Donc je me suis battu, mais j'ai perdu la bataille du français.

Cette ouverture vers nos collègues étrangers me semblait nécessaire, pour

moi-même bien sûr, pour notre communauté d'économistes agricoles français et pour le département d'économie. Notre pays avait les ressources pour le faire, il fallait transformer l'essai. C'est pourquoi j'ai volontiers appuyé et servi dans la limite de mes moyens les grands efforts de réorganisation du département ESR. Je voudrais redire combien je souhaitais que notre profession accroisse sa place à l'international, qui était bien en dessous de notre potentiel. Je crois beaucoup aux collaborations, aux échanges et à la mobilité intellectuelle sinon physique, pour établir une ambiance de créativité dans une unité de recherche, un miracle qui n'est jamais acquis.

DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DES ANNÉES 1980, COMMENT VOUS POSITIONNEZ-VOUS PAR RAPPORT AU CHANGEMENT IMPORTANT DES ORIENTATIONS DU DÉPARTEMENT ESR VERS UNE PLUS GRANDE PROFESSIONNALISATION DE LA RECHERCHE EN ÉCONOMIE ?

Pour la petite histoire, quand Bernard Vial, après avoir habilement pacifié le département, est entré au cabinet de Michel Rocard, Jean Cranney m'avait proposé à Jacques Poly comme chef de département. Jacques Poly m'a poussé un peu, mais je lui ai dit que je ne pouvais pas. En plus de raisons personnelles, je ne voulais pas plonger dans un bouillon de culture où j'aurais été la cible évidente des intrigues et n'aurais pu rien changer ! Je crois que Bernard Vial avait vu juste. Il pensait certainement que, venant du courant marxiste, Jean Cranney était plus à même de réformer l'institution, de la faire évoluer quitte à faire des concessions aux néo-classiques. Comme lui, Claude Viau ensuite, puis Jean Cavailhès, étaient acceptables. Ils pouvaient faire des réformes et commencer à planter des graines. Jean Cranney était beaucoup mieux placé pour faire ce qu'il a fait, et donc je lui ai dit : « Je te ferai des propositions si tu veux, et tu en feras ce que tu voudras. Je suis très favorable à ce que les choses évoluent et tout ce qu'on peut faire pour aider, on le fera ». C'est comme ça que j'ai suggéré d'envoyer Dominique Vermeersch et Hervé Guyomard à l'Ensaë. Nous avons rencontré Patrick Artus, directeur des

études à l'Ensaë à l'époque. Il a accepté de les prendre en formation pour deux ans et plusieurs jeunes agros recrutés par le département ont suivi le même chemin pour acquérir une formation économique de qualité. Je ne suis pas sûr toutefois qu'à la place de Jean Cranney, je serais allé aussi loin dans la dépendance à l'égard de la Faculté de Toulouse, car il y a eu un risque de dévalorisation de l'économie appliquée, voire d'utiliser les postes de l'Inra comme rampe transitoire. Cette coopération a attiré de bons jeunes économistes au département ESR, c'est important. Au total, mon rôle dans l'évolution du département a été bien modeste : participation au conseil scientifique, aux jurys, organisation de séminaires de l'EAAE, la routine !

L'APPUI QUE VOUS APPORTEZ À CETTE RÉFORME DU DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE VOUS ATTIRE TOUTEFOIS DES CRITIQUES, VOIRE DES INIMITIÉS...

Oui, et bien plus que je ne le pensais. Je ne souhaite pas aller dans le détail. Je vais néanmoins citer une anecdote où Jean-Marc Boussard, dont par ailleurs j'estime la créativité, est impliqué. Jean Cranney à ses yeux n'était pas à sa place et il aimait, de façon prévisible, viser ceux qui le soutenaient. J'en faisais partie. Je me souviens d'une réunion du conseil scientifique du département, où l'on discutait de la PAC, des idées de réforme et de libéralisation dans l'air, portées notamment par l'OCDE. Pour ma part, je faisais des simulations avec mon modèle MISS pour la Commission européenne. Je fus donc interpellé par Jean-Marc, disant que mon modèle était néoclassique et promouvait la libéralisation des échanges, donc l'élimination de toutes les politiques agricoles. Devant un auditoire où proposer de réformer la PAC était quasi assimilé à l'apologie du libéralisme, il avait la partie belle. Je m'en suis défendu, en lui rappelant que rééquilibrer la protection douanière n'était pas spécialement une libéralisation²³. Puis, je lui ai rappelé une de ses prises de position publique : « Je trouve fort de café de me faire un tel

²³ Mahé L.-P., A lower but more balanced protection for European agriculture, *European review of agricultural economics*, n° 11 1984, p. 217-234.

²² *European association of agricultural economists*.

reproche, parce que ce n'est pas mon idée. Et d'ailleurs, peux-tu me citer des exemples où je fais des simulations de libéralisation complète des échanges ? Je ne les connais pas. Et je pense d'ailleurs qu'on ne sait pas le faire avec ce genre de modèle. Je m'étonne que tu me fasses un tel reproche parce que toi, tu as signé une pétition publique avec d'autres collègues européens et internationaux en faveur de la libéralisation des échanges agricoles. » Jean-Marc, avec sa façon habituelle, est parti d'un grand éclat de rire et le débat fut clos. C'était là son côté spontané, une certaine fraîcheur. Mais cet échange illustre le faux débat qui existait, et a perduré en France, entre réformistes, accusés d'être ultra-libéraux et partisans du *statu quo*.

QUELLES ÉTAIENT LES ORIENTATIONS DE RECHERCHE QU'IL VOUS SEMBLAIT NÉCESSAIRES DE PRENDRE POUR DÉPASSER CES BLOCAGES ?

Dans les années 1980, les problèmes de la PAC prenaient de l'ampleur. Les critiques s'intensifiaient chez nos partenaires moins protectionnistes que nous, chez les insatisfaits de leur contribution au budget comme le Royaume-Uni, et chez la plupart des États membres de l'UE devant le gonflement du budget agricole, et les excédents à résorber. Les concurrents de l'Europe dénonçaient encore plus fortement les restitutions à l'exportation et voulaient des négociations commerciales au Gatt. En même temps, les atteintes à l'environnement dues à l'intensification générale de l'agriculture commençaient à être perçues. Ces deux thématiques ne pouvaient laisser indifférents des chercheurs attirés par les problèmes concrets, et c'était mon cas.

À l'époque, les équipes de recherche n'étaient pas en place et les collaborations se faisaient au hasard de convergences d'idées et de circonstances propices à une contribution opportune et pertinente. Mes projets étaient dominés par les nombreuses failles de la PAC et l'association au projet Magali. À Rennes, j'étais assez isolé, mais on avait tendance à me charger d'accueillir les techniciens et les nouvelles recrues dont l'état-major de la station ne voulait pas. À titre d'exemple, j'ai ainsi invité

à travailler avec moi Christophe Tavéra, macro-économiste de Marseille, qu'on avait envoyé « en exil » à Rennes après son concours de chargé de recherche et qui se demandait bien, se morfondant loin du soleil de la Méditerranée dans son bureau sombre orienté au nord, que faire en économie agricole. Christophe Tavéra avait bien sûr le potentiel qu'il a montré plus tard en réussissant brillamment l'agrégation et en obtenant un poste de professeur apprécié à Rennes I. Nous avons eu une très belle collaboration dans le projet d'interaction EU-UE traité sous forme d'un jeu non-coopératif. Christophe a mené de son côté une étude de causalité sur les séries de prix agricoles et montré leur effet inflationniste. Chantal Le Mouel faisait sa thèse sur le régime douanier des substituts céréaliers, mais je n'ai pu la suivre que d'assez loin. Dans ces collaborations, j'ai encouragé les jeunes à avoir leur « jardin personnel » pour valoriser leur contribution dans les étapes de leur carrière. Thierry Trochet, ingénieur et informaticien ingénieux, m'apporta une collaboration essentielle pour faire de MISS un outil convivial et interactif, en allant, ce qui était rare encore, chercher des « routines » (on dirait sans doute « applications » aujourd'hui en bon français) qui rendaient très lisibles, voire esthétiques, les sorties de résolution du modèle. Sans oublier sa programmation en un temps record de l'algorithme de résolution basé sur tâtonnement de Walras, que je lui avais présenté et qui rendrait MISS autonome des tableurs encore fastidieux comme Lotus. Une belle collaboration !

Quant à moi, souvent avec l'appui de mémoires d'étudiants de 3^e année, je me concentrai sur la politique commerciale de la PAC qui était un cas d'école d'incohérences de mesures douanières et qui la conduisait à une impasse, comme nous l'avions raconté avec Michel Drouet. Puisque la Commission, et la France en particulier, cherchaient des bricolages et des replâtrages pour ne pas toucher aux prix (une idée fixe des instances politiques), que la taxe de coresponsabilité et les quotas laitiers étaient en vue, j'ai d'abord fait une analyse comparative des instruments douaniers sur la table, et je les ai

appliqués aux céréales en France : prélèvements-restitutions, subventions à la production, taxe de coresponsabilité et quotas de production. Ce travail, inspiré par un article de Tim Josling qui traitait le cas d'un importateur comme la Grande-Bretagne²⁴, méritait mieux qu'un résumé de deux pages dans la revue de la Sfer. Comme il utilisait aussi les notions de surplus pour révéler les transferts cachés, je suppose que la profession n'était pas mûre en France pour y trouver un intérêt. La taxe de coresponsabilité et les quotas étaient les moins bons instruments, en particulier au regard de l'équité et des relations extérieures. C'est pourtant sur eux que le choix se porta, sous la pression de la France encore, réfractaire à toute idée de baisse des prix des céréales ou du lait en dépit de la montée des excédents. Ce choix montrait bien les priorités politiques de l'État.

Dans la même lignée, un peu plus tard, je montrai l'effet de distorsion de concurrence dû aux importations à droits nuls des substituts céréaliers qui pénalisait l'élevage français. En comparant les taux de protection effective sur le porc et l'aviculture entre États membres, ce travail montrait bien comment les Pays-Bas et l'Allemagne contournaient la ligne Maginot des barrières douanières sur les céréales, en enfournant des cargos de substituts libres de droits dans leurs aliments pour animaux, captant ainsi un avantage compétitif menaçant pour les secteurs porcs et volailles de la France²⁵. En 1985, à l'aide d'une première version du modèle Miss, j'avais présenté au colloque de Sienna des simulations de rééquilibrage de la protection douanière de l'UE, qui complétaient les travaux précédents en statique. Bien sûr, ces explorations étaient suscitées par l'actualité à Bruxelles et au Gatt, mais aussi inspirées par mon cours sur la PAC.

²⁴ Josling T., A formal approach to agricultural policy, *Journal of agricultural economics*, 20(2), p. 185-196.

²⁵ Courgeon J., Mahé L.-P., Distorsions de concurrence dues à la PAC (protection effective sur le porc et l'aviculture en RFA, France, Pays-Bas, Danemark), *Economie rurale*, n° 173 1986, p. 37-47.

À l'époque je mettais encore l'accent sur l'élaboration d'outils modélisés. J'ai essayé d'éviter le piège d'en faire des objectifs en eux-mêmes, ce qui est une tentation pour assurer un standing apparent quand on est tenté par la formalisation, et j'ai vu des excès de ce genre. Peut-être ne les ai-je pas toujours évités moi-même au vu des canons émergeant dans la profession, en Europe aussi. Ces outils n'étaient destinés à mes yeux qu'à servir de cadre d'analyse, de supports intellectuels, assez généraux toutefois pour éclairer des problèmes. Par ailleurs, en France et à la Sfer, l'intensification en intrants de l'agriculture faisait débat et certains concluaient un peu vite et sans réelle démonstration qu'elle contrariait les revenus. Comme je traitais des externalités dans mon cours sur l'environnement, je pensais que le versant négatif de l'intensification des intrants par rapport à la terre était surtout l'aggravation des externalités négatives par le rejet des excédents non métabolisés dans le milieu. C'était un inévitable effet des rendements décroissants, poussés trop loin par les prix soutenus par la PAC et amplifiés par la contrainte du foncier. C'est ce que je montrai dans un article²⁶ cosigné par Pierre Rainelli en 1987, article souvent cité mais pas toujours avec les noms des vrais auteurs, et même parfois « oublié » dans une publication ultérieure de mon coauteur sur le même sujet. Un exemple que de jeunes ambitieux pourraient être tentés de suivre.

COMMENT EN VENEZ-VOUS À VOUS SPÉCIALISER EN ÉCONOMIE INTERNATIONALE ET DE LA PAC ?

Tout un contexte me portait vers les questions internationales, en relation avec la PAC. Mon goût pour la matière dès mon séjour américain, l'enseignement à l'Ensar que j'avais à nourrir d'exemples, les sujets discutés lors de mon séjour à la DP, l'approche large et narrative de la politique agricole française avec Michel Drouet, l'actualité européenne incessante me poussaient vers ce sujet, passionnant au demeurant,

²⁶ Mahé L.-P., Rainelli P., Les effets des pratiques et des politiques agricoles sur l'environnement, *Cahiers d'économie et de sociologies rurales*, n° 4, avril 1987, p. 11-31.

et presque vierge dans le département. De plus, les effets pervers de la protection européenne sur les marchés mondiaux, bien que niés par la France et parfois la Commission, devenaient plus évidents. J'évoquais en cours les dommages aux pays en voie de développement en particulier à l'aide des travaux de l'Ifpri avec les exemples de dumping résultant des restitutions européennes. En outre, l'OCDE voulait contribuer à objectiver l'état des politiques de soutien chez ses membres en unifiant les indicateurs de mesure, pour en faire un savoir partagé. Elle se proposait aussi de développer un outil de simulation de changements envisagés. J'ai été assez impliqué dans ces travaux et ai répondu à plusieurs demandes extérieures.

Ce contexte me portait à étudier la PAC elle-même, mais surtout à approfondir les interactions entre politiques agricoles des pays industrialisés, dans une ambiance de guerre commerciale. L'étude de la place de l'agriculture dans le Gatt devenait aussi une nécessité, ne serait-ce que pour l'enseignement et l'information des parties intéressées. Ceci me conduira d'abord, avec l'aide d'Yves Surry encore au Canada, à organiser la publication dans *Économie Rurale* d'une recension historique déjà connue en anglais sur ce thème par Tim Warley, professeur à l'Université de Guelph, puis à développer et enrichir le modèle Miss pour répondre à des demandes de scénarios de réformes.

C'EST À CE MOMENT-LÀ QUE LES INSTANCES EUROPÉENNES VOUS SOLLICITENT POUR CONTRIBUER À LEURS TRAVAUX...

En mai 1982, le conseil ministériel de l'OCDE donne au Secrétariat le mandat « d'examiner les conséquences probables d'une réduction graduelle et équilibrée de la protection agricole dans les pays membres »²⁷. Ce mandat avait été accepté par la Commission européenne en charge de la politique commerciale de la CEE. Je ne sais comment la France l'avait validé, mais elle a été très inconfortable avec ce mandat. Début 1983, je fus contacté par la DG Commerce de la Commission pour

²⁷ Huff H. B., Morredu C., The Ministerial Trade Mandate Model, undated *circa* 1989.



En 1987, en randonnée dans le Queyras, Louis-Pascal Mahé avec son fils Tristan.

réaliser un rapport sur « les méthodes possibles d'évaluation de l'impact d'une baisse de la protection agricole dans les pays de l'OCDE ». Avant d'accepter, j'informai la Direction de la Production et des Échanges au ministère de l'Agriculture de ce projet et des implications qu'il pouvait comporter, en proposant de contribuer à une réflexion française sur ces problèmes. Je reçus un accueil poli... qui en restera là.

Mon rapport « d'expert indépendant » fut donc réalisé au cours de l'année 1983 où je proposai, avec une illustration à l'appui, une modélisation en statique comparative, basée sur des fonctions d'offre et de demande. J'insistai sur la nécessité d'une approche multi-produits et multi-facteurs pour tenir compte des substitutions dans l'offre et des effets de demande dérivée d'intrants. Ces recommandations rejoignaient les orientations prises par le secrétariat de l'OCDE. Début 1984, je « défendis » mon rapport à Bruxelles devant les délégués des États membres et je constatai alors, sans trop de surprise d'ailleurs, que le terme « protectionnisme agricole » restait tabou pour plusieurs pays (et la France en premier lieu) et que l'on préférerait s'opposer avec des arguments d'autorité plutôt que sur le fond, au principe même d'une étude dont on sentait qu'il ne pouvait sortir rien de bon. Il était clair évidemment que la Communauté et le Japon risquaient d'être sur la sellette si l'on évaluait

les niveaux du soutien apporté au secteur agricole.

Contester ou bloquer l'étude avec de mauvais arguments méthodologiques ou d'autorité était à mon sens une piètre stratégie qui ne fit pas illusion très longtemps, et finit par isoler les délégations réfractaires dans une position inconfortable (par exemple le Japon). Il me paraissait plus fécond de conduire des études anticipant les résultats pour en tirer des leçons et fragiliser des thèses agressives à l'égard de la CEE ou montrer les contradictions des interprétations de nos concurrents sur les causes de la dépression des marchés agricoles mondiaux. C'est ce que fit l'USDA, de son côté. C'est ce que fit habilement le délégué communautaire en demandant une étude comparée des soutiens par agriculteur et non par unité de produit où la CEE se trouve en bien meilleure posture, c'est ce que fit la Direction de la Prévision en demandant des études de sensibilité (étude d'impact de la réévaluation du dollar, caractère relatif de l'année de référence). J'ai été associé à ces discussions, avec parfois le sentiment d'être un agent triple, ayant collaboré successivement avec la Commission, le secrétariat de l'OCDE, et un peu la délégation française - une position inconfortable, car la neutralité de « l'expert objectif » risquait d'être mise à mal, mais l'innocence n'était pas vraiment de rigueur non plus.

C'est pour cela que j'ai essayé en 1984 de valider le scénario du rééquilibrage tarifaire évoqué plus haut. Il aurait fallu aussi avoir mieux expertisé en amont les politiques protectionnistes aux États-Unis, en Australie et Nouvelle-Zélande, avec une équipe importante. Mais le besoin n'en avait pas été ressenti. La DG Agri de la Commission lança cependant au milieu des années 1980 un grand projet mobilisant des équipes européennes et américaines visant une « harmonisation bilatérale » des politiques agricoles des États-Unis et de la Communauté Européenne²⁸. J'ai participé avec le modèle MISS à montrer les interactions CEE-EU, deux gros joueurs affectant les prix mondiaux, et

²⁸ European Commission, *Disharmonies in agricultural policy measures*, Office of official publications, 1988.

contribué avec Knud Munk à l'analyse du volet alimentation animale où ces interactions étaient fortes à cause des substituts céréaliers et du soja. Il était évident que les économistes de l'USDA veillaient à ce que des scénarios tels qu'un rééquilibrage, qualifié de « chiffon rouge » par George Eddie Rossmiller, ne soient pas explicités. En fait, à mon sens, la position de l'Europe était déjà affaiblie car elle était acculée à bouger, sur les céréales en particulier. Il était trop tard pour utiliser la baisse de la protection comme monnaie d'échange, et les ajustements seraient plus forts en Europe qu'aux États-Unis. Les grands exportateurs n'avaient plus à faire d'importantes concessions. C'est ce qu'il advint lors de la réforme de la PAC en 1992 qui anticipait l'accord agricole du Gatt/OMC en 1994 que les Européens ne pourraient arrêter.

QUELS ONT ÉTÉ VOTRE CONTRIBUTION ET VOTRE POSITIONNEMENT DANS LES INSTANCES OFFICIELLES QUI RÉFLÉCHISSAIENT ALORS À LA STRATÉGIE FRANÇAISE ?

À dire vrai, ma contribution a été faible et mon influence, nulle. Mon implication en France s'est surtout limitée à la participation à quelques groupes de réflexions sur l'agriculture du Commissariat général du Plan. À part quelques brèves notes destinées au ministère de l'Agriculture, dont une en 1991 à la DPE qui avait assez intéressé le directeur pour qu'une présentation au ministre Louis Mermaz soit programmée - celle-ci fut finalement annulée et la note sans suites -, je n'ai pas contribué de manière significative à ces réflexions. J'ai essayé de faire passer certaines de mes idées, dont celle du rééquilibrage de la protection au ministère de l'Agriculture et dans une commission du Plan, mais l'accueil fut très sceptique : « Bien que séduisante, elle n'était pas très réaliste ». Évidemment, puisqu'elle impliquait une baisse de la protection sur les céréales, une sorte de tabou en France.

En 1985, j'ai essayé, dans le cadre d'une commission du Commissariat au Plan présidée par Jean Pinchon, d'abord de faire mon travail de co-rapporteur mais aussi de faire passer quelques

messages²⁹ ; avec peu de succès, je dois dire. J'ai pu mesurer à quel point les préoccupations dites de faisabilité politique (à court terme souvent) paralyseraient la haute administration. Je dois ajouter que si je partageais une partie des analyses, des objectifs et des conclusions de ce rapport - quand même très équilibré - je n'étais pas du tout d'accord avec l'intérêt pour la France d'une taxe de coresponsabilité sur les céréales « pour financer les exportations ». Je regrette après coup de n'avoir pas rédigé une page de réserve avec les très rares personnes de mon avis, comme Paul Champsaur, futur directeur de la DP et de l'Insee. Mais, ayant accepté le rôle de co-rapporteur, je m'étais laissé ligoter, avec la pression amicale et la rondeur de chanoine de notre collègue Philippe Evrard, alors détaché au Plan.

Un peu plus tard,³⁰ en 1989 à l'approche de la réforme de 1992, le groupe Agriculture présidé par Louis Perrin, examina avec réserve la faisabilité d'une baisse du prix des céréales, que Jean-Luc Demarty alors à la DP et moi-même soutenions : très fortes oppositions du ministère de l'Agriculture et des organisations professionnelles agricoles. Le Bureau des études de la DPE produisit rapidement, à l'aide des données du RICA, une simulation d'une baisse du prix des céréales de 10%. Conclusion (de mémoire) : plus d'un tiers des exploitations disparaissaient ! Donc, changement impossible. Nous avons émis des réserves expresses sur cette simulation qui était comptable, donc à structure fixe du compte d'exploitation et du bilan, et par suite ne tenait aucun compte des effets d'atténuation induits, c'est-à-dire la demande en baisse d'engrais et autres intrants, ni du progrès technique pour peu que l'ajustement soit étalé sur 2 ou 3 ans. C'est ce que je présentai dans une note substantielle qui, en faisant des hypothèses très plausibles sur la réponse de la demande d'intrants et le rythme historique de progrès technique, concluait qu'une telle baisse de 10 %

²⁹ Co-rapporteur (avec B. Hot, SCCI) de la Commission du Plan présidée par J. Pinchon sur « Quelle stratégie pour la France au sein de la Politique Agricole Commune ».

³⁰ *L'Agriculture face à son avenir*, Commissariat général du plan, Rapport du groupe présidé par L. Perrin, La Documentation Française, 1989.

étalée sur 2-3 ans n'avait guère d'impact. Nous étions à 3 ans de la réforme McSharry et la France restera sur son refus d'une baisse de prix et sur le maintien des restitutions, avec le succès que l'on connaît...

Une autre anecdote révélatrice concerne la commission Agriculture du Plan présidée par Philippe Mangin, dont le rapport fut publié en 1993, donc après la réforme de 1992 dont il faut bien admettre que, tout en étant un progrès, elle gelait les avantages acquis et les inégalités et maintenait les mauvais signaux pour l'environnement. Je sentais dans cette instance un frémissement et une convergence de vue de quelques acteurs, dont Michel Teysseidou, ancien président du CNJA, pour aller davantage vers une politique d'aides moins inégalitaires, plus soucieuse des régions d'élevage et économe en ressources naturelles. Lors d'une séance, la tension s'éleva devant cette « créativité » ressentie comme un dérapage par certains. Je me trouvais assis par hasard à côté d'Henri de Benoît, président de l'AGPB, assisté de son conseiller Georges-Pierre Malpel, un Igréf détaché, si je ne me trompe. En un mouvement d'impatience, le premier se retourna vers le second et dit à peu près : « ça suffit comme ça, ce n'est pas ici que ça se décide, j'ai rendez-vous demain à l'Élysée, on s'en va ». *Ita missa est.*

J'ai eu l'occasion d'observer le même genre de réaction de la part des organisations professionnelles, des collectivités régionales ou encore de hauts fonctionnaires zélés, avec de belles exceptions toutefois, à des analyses et des propositions faites avec mon équipe concernant l'avenir compromis du « modèle breton » et la résorption des excédents azotés. Mais je dois rappeler encore une remarque, incidente mais révélatrice, au cours d'un voyage d'étude au Danemark, faite par le président d'une grande coopérative de viande de porc, en réaction à l'exposé de mesures danoises contraignantes pour maîtriser les rejets azotés : « De toute façon, j'ai rendez-vous à l'Élysée la semaine prochaine ».

On pensera sans doute que je donnais trop d'importance aux céréales, mais elles étaient au centre des arbitrages



En 1993, aux côtés d'un élève de l'ENSA de Rennes, lors d'une présentation de Michel Petit, alors à la Banque mondiale, invité par Louis-Pascal Mahé.

politiques, comme des choix des agriculteurs dans une grande partie du territoire. Encore une anecdote parlante : vers le milieu du mandat de François Mitterrand, son conseiller agricole, Bernard Candiard si je ne me trompe, m'invita pour un échange d'idées. J'étais à l'époque en relation suivies avec le directeur de la FNO qui avait toutes les peines du monde à défendre les intérêts des éleveurs de moutons, concurrencés par les quotas préférentiels accordés à la Nouvelle-Zélande et le régime favorable obtenu par les britanniques (*claw back*), qui critiquaient sans cesse la PAC depuis leur entrée. À ma question suggérée par ma propre hypothèse : « La France a-t-elle cédé aux Anglais sur le mouton pour maintenir nos avantages sur les céréales ? » Il répondit à peu près : « Je crois bien que oui ». Ces anecdotes ne sauraient bien entendu suffire à expliquer pourquoi la politique agricole est si difficile à réformer en France, mais elles donnent à penser.

COMMENT ONT ÉTÉ ACCUEILLIES ET UTILISÉES VOS ANALYSES DANS LES INSTANCES PROFESSIONNELLES ET POLITIQUES, NOTAMMENT DANS LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS POUR LESQUELLES VOUS AVEZ ÉTÉ SOLlicitÉ EN TANT QU'EXPERT ?

En un mot, mal en général. Je ne peux savoir l'usage qui a été fait de mes analyses. Je suppose qu'elles étaient ignorées ou servaient de vaccin pour renforcer leurs défenses immunitaires. Leur accueil a toujours été décevant : le plus souvent fait de scepticisme, et parfois même exprimé de manière,

disons, moins civile. Mes analyses de la politique agricole française et européenne allant vers une meilleure prise en compte des signaux du marché, vers une réduction de l'iniquité flagrante du soutien, vers une intégration réelle et non factice de l'environnement et vers une montée en gamme de la qualité des produits, ont toujours été soit rejetées d'emblée, soit accueillies froidement, avec la quasi certitude affichée que ces réformes pourraient être stoppées à temps. J'ai fait cette expérience au parlement européen où je suis intervenu plusieurs fois, au sénat français, devant les collectivités territoriales en Bretagne et devant les organisations syndicales.

Devant les OPA, où j'ai été invité un grand nombre de fois, les réactions étaient négatives, toujours sceptiques, parfois même de mauvais aloi. Les minoritaires de la Confédération Paysanne trouvaient évidemment que je n'allais pas assez loin dans la gestion administrée de l'agriculture. À la Société des agriculteurs de France, on m'a écouté avec intérêt lors de la publication du livre cosigné avec François Ortalo-Magné, mais c'est peut-être parce que Valéry Eliseef, un ancien étudiant, en était le directeur. J'ai eu peu de rapports avec la FNSEA, mais je fus invité par sa commission économique pour présenter ce livre, sans doute parce qu'une ancienne élève, Manon Launay, y était animatrice depuis quelque temps. La seule personne qui m'a laissé en cette occasion le souvenir d'un intérêt pour mon propos était une élue du bureau de la FNSEA d'origine danoise et que j'inviterais plus tard à s'adresser à la Sfer : effets d'une autre culture, ou

d'institutions informelles, comme le dirait Douglas North.

Anecdotes, et peu académiques, certains souvenirs teintés d'amertume me reviennent en mémoire. Dans les années 1990-94, les demandes d'intervention étaient nombreuses. J'en citerai quelques unes. Je fus invité à une assemblée générale d'un centre de gestion de Vendée. Je suppose que, emporté par la réforme programmée de 1992, je me sentais légitime à exposer les impasses de la PAC des années antérieures, et en particulier l'ampleur des soutiens à l'agriculture et leur répartition inégalitaire. Luc Guyau était dans la salle, au fond. Il écouta mon exposé une dizaine de minutes puis se levant brusquement, quitta peu discrètement la salle en signe d'exaspération. Lors de la discussion après ma présentation, un des élus m'interpella vivement en affirmant qu'à son gré ces aides étaient tout aussi légitimes que les salaires des fonctionnaires. Qu'en dire, sinon que les aides publiques supposent une contrepartie, d'intérêt public ? Sans le principe de la liberté d'expression des universitaires, la vie des groupes d'intérêt serait plus simple. Une autre situation inconfortable, mais avec des manières plus urbaines, fut l'expérience osée de présenter la réforme de 1992 à une assemblée générale de la Confédération générale des planteurs de betteraves. Je crois me souvenir avoir dit qu'après une plus forte orientation vers le marché, la PAC devrait aller vers plus d'équité et que les quotas sucriers, source évidente de rente, étaient appelés à disparaître. Les visages se sont soudain figés dans la salle et les nombreux costumes trois

pièces sombres m'ont fait sentir que j'allais trop loin dans l'irrévérence. Enfin, je ne fus pas expulsé... Je savais que mon propos était peu audible, mais j'avais accepté cette confrontation, car j'étais sensible au désir du directeur de faire réfléchir son conseil d'administration.

Au tournant des années 2000, après l'étude prospective sur l'agriculture bretonne, dans une présentation au Conseil économique et social de Bretagne, je faisais le lien entre la réforme Fischler en vue et les conclusions de notre étude sur la Bretagne, dont l'un des problèmes était l'exportation de volailles de bas de gamme vers le Moyen-Orient à l'aide des restitutions. Je soulignais qu'il était temps de revoir cette stratégie car les aides à l'exportation allaient disparaître dans un avenir proche. Les agriculteurs étaient très bien représentés au CES. Ils ont nié la quasi évidence et réaffirmé que le maintien des restitutions était leur priorité. On connaît les difficultés de l'entreprise Doux par la suite. À cette époque, Yves Morvan, professeur d'économie à Rennes I et ancien président du CES, avait été chargé d'organiser et d'animer un groupe de réflexion sur les inflexions souhaitables de l'agriculture régionale, présenté comme une ouverture vers l'ensemble des parties intéressées. J'y ai insisté sur les problèmes des excédents azotés et sur la nécessité de se rapprocher des principes « pollueur-payeur » (PPP) et « pourvoyeur d'aménités payé » (PAP). Jean Salmon, un élu important dans les chambres d'agriculture, régionale et nationale, me prit à partie vertement en alléguant

que je ne connaissais pas la situation et en insinuant mon incompetence. C'est le Draf de l'époque, Alain Le Jan, finistérien et profond connaisseur du monde paysan, qui fit remarquer assez sèchement que les agriculteurs et leurs représentants n'aimaient pas beaucoup qu'on leur rappelle certaines réalités.

En 2010, une conférence fut organisée par la chambre régionale d'Agriculture de Bretagne (Crab) à Josselin, regroupant les acteurs économiques, syndicaux, consulaires et les services de l'État, présidée par le préfet de Région. L'idée du président et du directeur de la Crab était de faire le point sur les enjeux du modèle breton et d'avoir une réflexion ouverte sur son avenir. Mon exposé avait trois volets ; (i) pour les productions génériques ou basiques : regrouper l'offre à la danoise pour rééquilibrer le pouvoir de marché ; (2) centrer les aides publiques sur la montée en gamme de qualité, les projets innovants et risqués, les niches (plutôt que de conforter l'existant) ; (3) affronter franchement les dommages à l'environnement, avec une approche différenciée en zones selon les potentialités et les contraintes de la nature. L'accueil fut assez favorable, mais très vite les représentants du Comité régional porcine ont sonné la charge sur les menaces exercées sur un secteur essentiel de la région. Après la conférence, le préfet de région et sa secrétaire générale me remercièrent pour la présentation et me demandèrent si j'accepterais de faire partie d'un groupe de réflexion à moyen terme qu'il voulait mettre en place. J'ai répondu oui, bien que retraité, vu mon intérêt pour ma région. J'ai appris par la suite que j'avais été censuré par les OPA, comme d'ailleurs mon collègue Philippe Le Goffe dans ce groupe et au conseil scientifique environnemental de la région. Je pourrais citer d'autres exemples du même genre où les professionnels intriguent pour garder le monopole du contact avec l'administration et l'opinion publique.

Concernant le monde politique et les collectivités régionales, les missions d'études et les relations ont parfois été intéressantes, mais leur impact me parut décevant. Plusieurs interventions au parlement européen m'ont laissé l'impression que les élus étaient peu

Janvier 2010, Louis-Pascal Mahé participe à une session exceptionnelle de la chambre régionale d'agriculture de Bretagne « Quelles adaptations du modèle breton ? ».

Au micro, au centre de la tribune, avec à sa gauche, Olivier Allain, président de la chambre des Côtes d'Armor, Patrice Plet, directeur de la chambre régionale.



© TERRA / Audrey Dibat

préoccupés de reconnaître et d'affronter les défauts de la PAC. Leurs prises de paroles étaient proches de celles du Copa et des OPA et souvent réduites à une question d'intérêt local et destinées à être vues de leur propre électorat. On sait comment la Comagri du parlement européen a réussi à presque vider le projet de réforme de 2013 de la Commission de presque toutes les contraintes de verdissement qu'il comportait, de sorte que presque tous les agriculteurs restaient éligibles « sans rien changer ». On a pu constater que sa composition reflétait, parfois directement, les intérêts agricoles, et ne pouvait que freiner les engagements requis et édulcorer les mesures exigeantes.

Au niveau régional, la réception de nos travaux sur le modèle breton ou les excédents d'azote fut plus nuancée, mais l'impact fut tout aussi inexistant. Le président du CES, Yves Morvan, habile organisateur de concertations éclairées sur l'avenir de sa région et contributeur lui-même, m'avait chargé d'une étude prospective sur l'agriculture bretonne, supervisée par un comité de suivi où les services des administrations et du conseil régional étaient représentés. Les axes dérangeants de l'étude étaient l'environnement et la diversification vers les niches et les signes de qualité. Lors de la présentation du rapport final, l'administratif des services du Conseil régional - dont la commission Agriculture était d'ailleurs présidée alors par un ancien cadre des OPA bien marqué politiquement - critiqua vertement les conclusions et choisit en général le doute, et même le sarcasme pour déconsidérer notre proposition d'encourager la conquête des niches et l'émergence d'appellations contrôlées pour des produits typiques, en se moquant du piètre avenir du vin en Bretagne, qui bien sûr n'était pas notre idée. Fort heureusement, la Draf et la préfecture furent moins négatives.

J'ai eu plus de chance devant les coopératives agricoles ou les industries d'amont, plus conscientes des réalités économiques et de l'importance des débouchés marchands. Devant une assemblée générale de Coopagri, devenue Eureden, au moment de la réforme McSharry, je déclarais qu'il allait falloir

arrêter de compter sur l'intervention et les restitutions pour écouler les excédents de beurre et de poudre de lait, et de ne pas trop compter sur la régulation des marchés du porc et de la volaille. Pour le long terme, je recommandais de choisir entre trois stratégies principales : produits de base très concurrentiels (« jambon-beurre »), produits à forte valeur ajoutée imitables (« foie gras - pâté Hénaff ») et produits dotés d'une protection intellectuelle (« champagne - whisky »). Quelques réactions furent encourageantes, mais le ton général de la discussion réaffirmait la nécessité des protections douanières. En sortant, je ne pus que remarquer le nombre de belles berlines de marques étrangères...

POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR CETTE QUESTION DES RELATIONS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EXPERTISE ÉCONOMIQUE ?

Alors que, autour de l'année 1990, j'ai eu beaucoup de demandes de rapports venant de la Commission européenne, de l'OCDE ou du Commissariat au Plan, les demandes du ministère de l'Agriculture lui-même ont été très rares, même si une cession du modèle MISS a été faite, dont je n'ai su si son impact fut significatif. Je me rappelle quand même deux visites à l'Ensar, à quelques années d'écart, d'une délégation d'inspecteurs généraux. De mémoire, la première, conduite par Hervé Bichat, souhaitait approfondir le bien-fondé de ma proposition de zonage du territoire agricole, exposée dans le livre cosigné avec François Ortalo-Magné. La seconde fut postérieure au rapport à la Préfecture de Région sur la résorption des excédents azotés en Bretagne. Deux expériences d'échanges intéressantes, témoignant d'un esprit d'ouverture.

Il est normal que « l'expert », un bien vilain mot grevé de certitudes, reste dans son rôle de fournisseur d'idées et de propositions, en acceptant que le politique ne les applique pas. Mais il est essentiel, pour l'intérêt public, que le travail d'expertise économique soit réellement indépendant, en espérant bien sûr qu'il soit compétent et pertinent, ce que le mot lui-même suppose. Il faudrait aussi que sa place soit suffisante dans la préparation finale des

mesures de politique économique, c'est-à-dire qu'il ne soit pas exposé au risque de déstabilisation douteuse des groupes d'intérêt, comme ont pu le faire les fabricants de cigarettes aux États-Unis. Cette situation idéale est difficile à atteindre, mais on peut en approcher grâce à des dispositions institutionnelles prudentes. La France a, me semble-il, des institutions et des habitudes particulières à cet égard. L'expertise repose sur un triangle constitué des inspections générales des ministères (le cimetière des éléphants), des universités et des instituts de recherche, enfin de consultants privés et de cabinets d'audit qui ont pris une importance croissante ces dernières décennies, mais dont les rapports que j'ai pu lire m'ont paru opportunistes et peu originaux. Les inspections générales sont composées de gens expérimentés et compétents, mais leur indépendance bute sur leur appartenance au ministère même qui leur demande un avis. En outre, leur culture est celle de leur administration. Il est très difficile dans ces conditions de fournir au ministre des options dérangeantes dans l'immédiat, même si elles sont inévitables à long terme. Cette construction crée un « conflit d'intérêt intellectuel ». Le résultat ne peut s'éloigner des « consensus maison », sauf exception.

Les universitaires et enseignants ont un statut qui leur apporte en principe une grande indépendance. Ils doivent rester sur le terrain scientifique, mais aussi dire les choses clairement. Le ministère de l'Agriculture fait beaucoup moins appel à eux en France que dans les pays européens du Nord. Mais les universitaires sont lents à répondre aux demandes, à la différence des cabinets d'audit qui savent accepter les contraintes techniques de leurs clients. Ils ont aussi tendance à rester un peu loin du concret. Ils me semblent être traditionnellement peu sollicités sur les questions de politique agricole, mais cela est arrivé. Les expertises faites par les instituts de recherche ne manquent pas de compétences, mais ces instituts gardent une structure et des traditions hiérarchiques qui pèsent sur les chercheurs lorsque les sujets sont politiquement sensibles, c'est-à-dire quand ils

heurten des intérêts bien établis et bien organisés, surtout si ces derniers ont accès aux plus hauts niveaux de l'État qui décident des budgets. Le grand risque est alors l'excès de prudence. J'ai vu la présentation d'une expertise sur l'environnement et l'élevage en Bretagne qui m'a paru sous-optimale de ce point de vue, au point qu'un ancien président de chambre d'Agriculture, invité à crédibiliser le travail, le trouva très « convenable », ce qui me parut ne pas être un grand compliment. J'ai vu aussi, d'un peu loin c'est vrai, un rapport sur l'agriculture biologique qui n'était pas susceptible de déplaire aux tenants syndicaux du modèle agricole dominant malgré l'impact de ce dernier sur les ressources. Je pense qu'au Royaume-Uni, on fait plus appel à des *think tanks* indépendants financièrement. Cela dit, un commanditaire pourra sûrement trouver un universitaire dont il prévoit que, même sans trop interférer, il rendra un rapport compatible avec ses attentes. Mais l'image des deux en souffrira.

Ce n'est que récemment que le principe du conflit d'intérêt a pris de l'importance en France. On a longtemps trouvé suffisant qu'une personnalité membre d'une commission ou d'un jury se « décharge » en se retirant quand ses intérêts étaient en cause. En aucun cas cela ne saurait suffire, les dispositifs doivent être plus robustes. Dans notre contexte, je peux citer deux dispositifs contestables dont j'ai vu les effets pervers. L'habitude prise d'attribuer la présidence des groupes de réflexion du Commissariat général du Plan à une personnalité du monde agricole qui de plus a ou a eu des responsabilités syndicales, ou encore à une personnalité politique, me paraît critiquable si l'objectif est réellement de faire sortir du neuf dans l'instruction de la politique et de promouvoir réellement le bien commun. Sans grande surprise, je fis à cette époque le constat que les conclusions des rapports du Plan restaient très proches de la position française à Bruxelles. Autrement dit, le Commissariat du Plan ne faisait plus de planification mais appuyait les positions émergentes au niveau politique. L'« ardente obligation » du Général de Gaulle avait perdu de son ardeur.

Un contre-exemple parlant de ces constructions institutionnelles, qui facilitent la vie des groupes de pression, me semble être le célèbre rapport Vedel, du nom du doyen de la Faculté de Droit et de Sciences économiques de Paris. Il fut très critiqué par la FNSEA et donna lieu à des polémiques, quand le Ministre Jacques Duhamel dit l'avoir pris comme livre de chevet. Je l'ai relu il y a quelques années : il n'a quasiment pas pris une ride. Sa vision du « problème agricole » reste pertinente et sa lecture vivifiante.

POURRIEZ-VOUS NOUS ÉCLAIRER SUR VOTRE PARTICIPATION AU PREMIER « SIENA WORKSHOP » EN 1984, OÙ PARTICIPENT SEULEMENT UNE DIZAINE DE PERSONNES DONT UN SEUL AUTRE FRANÇAIS, DENIS BERGMANN ?

Évoquer Denis Bergmann est pour moi empreint d'émotion car, sans être un proche, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de mesurer sa sagesse, son courage et son souci du bien public. Secondo Tardi était l'organisateur de ce *workshop* comme de plusieurs autres colloques sur la PAC dans cette ville au charme irrésistible. Nous étions logés à la Certosa di Pontignano où la beauté des lieux donnait presque envie de se faire moine. Cette rencontre avait pour but principal de publier une déclaration en faveur d'une profonde réforme de la PAC, dans la ligne d'un précédent mémorandum à Wageningen. Je n'avais pas encore publié grand-chose en anglais au début des années 1980.

John Marsh, devenu plus tard Sir John, était la référence au Royaume-Uni et faisait, comme Denis Bergmann, une analyse critique de la politique des prix agricoles et demandait des réformes profondes, bien dans la tradition britannique de « grand amour » pour la PAC. Tous les deux étaient des généralistes. Les deux Allemands, Ulrich Koester et Stefan Tangerman, étaient clairement les jeunes européens les plus en vue et sans doute les plus véhéments critiques de la PAC, ce qui leur assura longtemps une popularité au Nord de l'Europe et aux États-Unis. Ils voulaient la fin des mesures de prix et la libéralisation des marchés. J'étais plus en accord avec les analyses de Jan de Veer et de Arne Larsen. Il faut admettre que

la tonalité générale était favorable à une profonde réforme, et j'imagine que l'invitation était basée sur ce critère. En fait, ma contribution en faveur du rééquilibrage de la protection douanière simulée avec le modèle MISS, fut accueillie avec surprise et un certain intérêt mais elle était clairement minoritaire dans ce cercle partisan d'un retour presque radical aux marchés. Je me souviens que Ulrich Koester était opposé à évoquer mon idée dans le mémorandum. Et ce rejet reposait sur des raisons diamétralement opposées à celles qui me furent exprimées en France. La *European review of agricultural economics* publia les contributions au colloque³¹, et le mémorandum eut un certain impact dans la profession et à Bruxelles. Il mentionnait comme échec de la PAC l'ignorance des marchés, des inégalités de soutiens entre individus, régions et pays, et les dommages aux pays tiers. Mais la PAC avait gagné du temps avec l'instauration des quotas laitiers et la compensation britannique en 1984 et je doute que cette déclaration ait eu une grande influence sur la réforme McSharry.

EST-CE QUE DANS VOS ÉCHANGES AVEC JACQUES POLY, VOUS AVEZ PARLÉ DE L'ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE ET DU RAPPORT ENTRE CÉRÉALES ET ÉLEVAGE ?

Dans les années 1976-77 où il fait ses analyses sur les protéines, je n'abordais pas encore la politique agricole dans son ensemble. Mais je me souviens très bien avoir lu son rapport que j'ai trouvé intéressant et vigoureux. Je n'ai pas eu d'échanges avec lui dans cette période. Bien que conscient, par l'accent mis dans le cœur du modèle MAGALI, des liaisons de substitution-complémentarités dans le secteur, et donc de l'importance des interactions entre grandes cultures, élevages et alimentation animale, je n'ai pas osé, ni pensé peut-être, lui faire une note de commentaire. C'est dommage et peut-être pour moi une

³¹ Barbero G., Bergmann D., Bublot G., de Veer J., Koester U., Larsen A., Mahé L.-P., Marsh J., Ritson C., Sarris A., Tangermann S., Tarditi S., The Siena Memorandum on "The reform of the Common agricultural policy", *European review of agricultural economics*, vol 11, Issue 2, 1984, p. 255-259.

occasion perdue. Au risque de pécher par uchronie, je me rappelle avoir pensé que l'approche était riche sur le plan agronomique par la recension des ressources protéiques possibles, mais que le contexte et les instruments de politique économique auraient mérité d'être examinés plus à fond. Je crois aussi que le projet de Jacques Poly pour l'agriculture française pouvait être mal interprété voire récupéré par les tenants d'un protectionnisme systématique, un penchant tellement ancré dans la culture agrarienne française. Je trouvais qu'il définissait un objectif défendable pour certaines exploitations, à condition que les conditions naturelles et structurelles de rentabilité soient assurées. L'histoire a montré qu'en production laitière, le recours important à l'herbe, entre autres, pouvait apporter un revenu régulier et décent, sans nécessairement exiger une révolution technique, surtout pour ceux qui pariaient sur la valorisation plutôt que les volumes, en recourant aux circuits courts par exemple.

QUEL BILAN TIREZ-VOUS ET QUEL JUGEMENT PORTEZ-VOUS SUR CETTE PREMIÈRE PARTIE DE VOTRE CARRIÈRE DE CHERCHEUR ?

Ce fut un travail passionnant ! Et, quand même, un peu frustrant. Mes années 1970 furent clairement consacrées à l'économétrie appliquée qui a quelque parenté avec la démarche de la paillasse et de l'expérimentation des biosciences, sans pouvoir à l'époque créer des expériences. Un peu à la manière des météorologues, mais eux bénéficient de lois physiques plus robustes que nos théories économiques. L'économie expérimentale a permis de progresser à ce sujet. Ce qui me passionnait, c'était l'observation d'un problème économique d'ampleur suffisamment limitée pour que concevoir une hypothèse soit à ma portée, puis la formaliser dans un modèle analytique. Une sorte de bricolage, apportant une solution nouvelle, mais reposant sur des outils théoriques pertinents, et construisant à partir des travaux publiés sur le sujet. La deuxième étape était la validation par l'économétrie qui m'apportait la confiance de ne pas écrire des bêtises. Je me suis donc bien diverti avec le modèle du *cobweb*, mais je n'ai pas fait assez d'efforts pour

publier ce travail en anglais. Avec le temps, j'ai aussi compris qu'en procédant ainsi, on avait peu de chance de déboucher sur des questions plus larges et sans doute plus importantes. En même temps, des économistes plus perspicaces ont su identifier des problèmes fondamentaux de notre discipline que la théorie disponible avait négligés. Peu sont capables d'emprunter cette voie royale, et il faut les admirer.

DANS LA DEUXIÈME MOITIÉ DES ANNÉES 1980, VOTRE POSITION AU SEIN DU DÉPARTEMENT ESR VOUS CONFÈRE UNE CERTAINE INFLUENCE SUR SES ORIENTATIONS. QUELLES SONT VOS PROPOSITIONS ?

Je ne me souviens pas avoir participé à des réunions élargies où la stratégie du département était discutée en ces termes, je me rappelle seulement quelques réunions avec Jean Cavailhès, qui avait ses idées en matière d'organisation. D'ailleurs, je ne suis pas sûr d'avoir réfléchi à cette question à l'échelle du département entier, pas plus qu'à l'échelle de l'unité de Rennes d'ailleurs, où des échanges sur une stratégie d'ensemble n'existaient pas. Bien sûr, j'y pensais à l'échelle de mon équipe. Mais je me méfiais des injonctions venant du centre, elles peuvent conduire au conformisme, par allégeance, discipline, ou intérêt. En outre, le dictateur bienveillant n'est pas infailible. Il n'a pas de longue vue à sa main pour susciter les idées originales, hétérodoxes, rebelles, fécondes, courageuses, etc. Les bonnes idées viennent souvent d'individus et de la base. Par contre, je croyais à (au moins) deux conditions propices à une recherche utile et productive dans une organisation de recherche appliquée : (1) un contexte favorisant la créativité par la liberté et le respect de la propriété intellectuelle des chercheurs innovants et (2) un environnement favorable à la circulation des idées et à l'ouverture sur l'économie générale et avec incitation à répondre aux enjeux de la société et aux questions d'intérêt public. Un système créatif émergera si le recrutement est basé sur la compétence et non sur l'allégeance ; et si le climat de travail est bon, l'éthique respectée, la vie de laboratoire nourrie des échanges extérieurs

(y compris internationaux), l'émulation loyale, la liberté du chercheur appliquée. C'est d'ailleurs proche des options prises dans les années 1980, tout au moins pour le recrutement.

Bien que j'aie été responsable, quelques années, d'une équipe à Rennes, je n'ai jamais été favorable à l'organisation du département en équipes de recherche thématiques. C'est une vision à mon sens un peu bureaucratique des choses. Elle peut servir au chef de département à rendre visible son action, voire à montrer à sa hiérarchie que le champ des recherches est couvert et ses troupes en ordre de marche. Mais les équipes catalysent la formation de clans, de chapelles et de chasses gardées. Elles sont propices à divers dévoiements que j'ai pu observer, tels que l'embrigadement, la caporalisation, et même la tentation de la prédation. Une brigade en ordre de bataille avec le travail distribué entre les hommes de troupe, comme je l'ai vu, n'est pas à mon sens le contexte d'une recherche innovante. Le statut de chercheur permet certes des échappatoires, mais mal-être et souffrances morales, voire pire, peuvent résulter de ce genre d'organisation hiérarchique. Les jeunes chercheurs, c'est vrai, doivent pouvoir bénéficier des connaissances empiriques des aînés, pour identifier des pistes de recherche, mais la vie intellectuelle d'un laboratoire y est au moins aussi favorable que la voie hiérarchique. Je crois plus, à l'exception de grands projets finalisés répondant à une commande publique, à la formation de duos ou groupes restreints où le partage des idées sera valorisé en commun, évitant ainsi le manque de coopération et le dilemme du prisonnier. Au total, je ne crois pas avoir eu d'influence réelle dans la fin des années 1980.

EN 1989, VOUS ÊTES PROMU DIRECTEUR DE RECHERCHES À L'INRA MAIS, EN 1990, VOUS POSEZ VOTRE CANDIDATURE POUR UN POSTE DE PROFESSEUR TITULAIRE À LA CHAIRE D'ÉCONOMIE DE L'ENSA DE RENNES. POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER CE TOURNANT DANS VOTRE CARRIÈRE ?

La mer était houleuse et les vents contraires dominants. Mais ce fut important dans ma vie professionnelle :

construire quelque chose pour durer, à l'Ensa de Rennes ; prendre une responsabilité dans des conditions difficiles, pour agir sur le cours des choses et ne pas se contenter de les analyser. Je dois dire que j'y allais un peu à reculons, car la partie intellectuelle avait ma préférence. Je savais la greffe délicate, et mon expérience tactique était quasi nulle. Depuis longtemps, j'avais pensé que l'enseignement de l'économie à l'Ensar avait grand besoin d'être amélioré et enrichi. Rennes n'était d'ailleurs pas la seule école dans ce cas, bien que dans les années 1980, des progrès aient été faits. L'évolution rapide de la discipline économie à l'université, mon expérience américaine et les contacts fréquents avec nos collègues européens me persuadaient qu'il était temps que cela bouge et que l'économie rurale sorte de son champ clos. Lorsque j'étais à la DP, j'avais été approché pour un poste à l'Engref, mais je ne voulais plus vivre à Paris, pour des raisons personnelles. Ma motivation pour m'investir à Rennes était donc ancienne.

En 1989, Gabriel Brown devait partir en retraite. La succession n'était pas « naturelle », au sens où Régis Hovelaque, alors le plus ancien de la chaire, et sûrement le plus légitime pour prendre la suite, a fait savoir qu'il ne le voulait pas. Évidemment, selon nos bonnes traditions françaises, il n'était pas question de faire une prospection large, surtout pas internationale, pour identifier un candidat aussi bon que possible. C'est pourtant ce que faisaient nos amis suisses de Fribourg, comme je peux en témoigner. Donc on s'orientait vers un candidat maison : Christian Mouchet, vétéran de la « guerre de 68 » et habile manœuvrier. Bien impliqué dans les conseils de l'école, entre autres, il bénéficiait de plusieurs soutiens. Mais il avait aussi dans le corps professoral des adversaires déterminés. Ces réserves venaient de la crainte de renforcer son pouvoir et de la rareté de ses publications. Les leaders de la station Inra avaient aussi les plus grandes réserves sur son professionnalisme. Sur ce point, j'étais plutôt du même avis. On peut presque dire qu'ils ont fait campagne en ma faveur et m'ont bien soutenu, surtout à court terme ; car dans la durée,

j'ai mieux compris que ce soutien fut celui de la corde qui soutient le pendu. Donc l'Inra, par Jean Cranney, intervint dans le processus de recrutement en concertation étroite avec le directeur de l'Ensar Pierre Thivend, aussi un pilier de l'Inra, venu de Theix et qui souhaitait ma candidature. Je finis par être seul candidat. Cette configuration n'était pas rare dans notre profession. L'Inra l'avait fait pour la chaire obtenue à Dijon par Michel Petit, et plus récemment pour Pierre Daucé dans un contexte de succession difficile aussi. Ce fut encore le cas plus tard du poste de professeur obtenu par Jean-Christophe Bureau à l'INA-PG. Était-il sain que l'Inra se mêle à ce point des recrutements de professeurs relevant de la DGER ? C'est assez baroque en effet, mais l'Inra était aussi un vivier où les écoles d'ingénieur pouvaient puiser. Il me semble que si la DGER avait conduit une véritable politique d'ouverture et évité la consanguinité dans les recrutements, la tension au moment des successions de chaires aurait été moindre. Il faut des directeurs des écoles d'ingénieur éclairés, déterminés, soucieux de l'intérêt des élèves et de la réputation de l'établissement, et bénéficiant d'appuis, pour éviter l'entre-soi. La suppression des chaires à vie, leur remplacement par des départements dont les « chef-présidents » sont élus, la séparation des promotions de grade et des fonctions, la rotation de la fonction de président, ont apporté de grands progrès et nous ont rapprochés des standards internationaux. Il ne restait qu'à la Commission nationale d'évaluation des enseignants-chercheurs (Cneca) de bien fonctionner dans son travail « d'évaluation par les pairs » et de mettre en place des bonnes pratiques en évitant les conflits d'intérêt. Ce ne fut pas toujours le cas, mais les bonnes mœurs ont fini parait-il par progresser. Il faut quand même noter au passage que Christian Mouchet a tenu la présidence de la section 9 de la Cneca pendant de nombreux mandats (entre 10 et 15 ans je crois), mais il est vrai que, comme le dit Sitting Bull dans la ferme des animaux de George Orwell, « nous sommes tous égaux, mais certains sont plus égaux que les autres ». Le principe de rotation de la fonction de responsable de département m'a

toujours semblé nécessaire, comme je l'ai vu dans les universités américaines, où le *chairman* « revenait à la paillasse » après son mandat.

Après avoir assumé la chaire de 1990 à 1993, j'ai été élu président avec Régis Hovelaque vice-président, de 1993 à 1997. J'ai appliqué d'emblée la rotation après un septennat, alors que la pratique n'était pas encore entrée dans les habitudes. Cette rotation permet aux enseignants dont la vocation est vraiment intellectuelle de revenir à leurs travaux et évite les dérives liées aux mandats trop longs. J'étais donc ravi en 1997 de passer le témoin à Pierre Daucé que j'avais pressenti, à son retour de Dijon. La rotation des responsables de département et même d'unités Inra est maintenant rentrée dans les habitudes.

J'ai eu de la peine à maintenir la cohésion entre l'équipe en place et les nouveaux venus, plus précisément je n'y suis pas arrivé. J'ai certes fait des erreurs de tactique et de jugement, mais le jeu était difficile. J'ai essayé de maintenir le cap fixé. Du côté enseignants, j'ai maintenu les cours existants, proposé la préparation d'un ouvrage commun à partir d'un module « problèmes agricoles contemporains » de première année où chaque enseignant contribuerait selon sa spécialité. Par contre, je ne me suis pas prêté à une demande de conversion d'un poste de professeur qui avait été attribué à la gestion en un profil différent, afin d'assurer une promotion au grade de professeur à un enseignant de la chaire qui ne remplissait même pas les conditions académiques. Une cabale s'en suivit, mais j'ai tenu. Un spécialiste expérimenté en gestion des entreprises était indispensable, à court terme à l'Insfa et même à l'Ensa.

La coopération avec la direction de la station Inra ne fut pas sans repos, bien que je sois resté responsable d'une des deux équipes de recherche, pendant les quelques années où les travaux sur la réforme McSharry et le cycle de l'Uruguay furent intenses. La participation de quelques chercheurs à mon programme d'enseignement a été un réel atout, mais la concertation administrative était sans cesse bloquée, comme en témoigne les obstacles répétés à la réunion des deux services en un même bâtiment abritant la bibliothèque

commune et dédié à l'économie ; ce qui était pourtant programmé et finit par prévaloir. Je pris l'initiative avec l'accord du directeur de dédier ce bâtiment à celui qui avait longtemps incarné l'économie rurale à Rennes, en le nommant Pavillon Malassis. La direction de la station Inra s'y opposa fermement, mais avec Pierre Thivend, nous finîmes par l'imposer.

Ces péripéties et conflits de personnes n'ont d'importance que si elles éclairent les problèmes institutionnels sous-jacents. Je pense que les écoles d'agronomie et les instituts de recherche, dont l'Inra, actuellement séparés, devraient être réunis en de grandes universités-écoles agronomiques dans les principaux sites existants en France. Les chercheurs et les enseignants devraient être dans un corps unique avec les mêmes obligations en matière de recherche et d'enseignement. L'enseignement et le contact des étudiants seraient utiles aux chercheurs et les enseignants auraient plus de temps pour la recherche, nécessaire au maintien de leurs compétences. Cette question, bien française, n'est pas nouvelle. Je ne la développe pas, mais mon expérience m'a convaincu.

L'organisation des grandes écoles d'agronomie de l'époque ne me paraissait pas propre à une gouvernance efficace. La présidence du Conseil général de l'école confiée à un président du principal syndicat agricole n'est pas une bonne chose. Où sera la liberté de publication et de parole universitaire si des sujets sensibles comme l'impact de l'industrialisation de l'agriculture sur les pollutions agricoles ou comme les effets des pesticides sur la santé sont en cause ? Même avec notre statut protecteur, j'en ai fait l'expérience en Bretagne concernant un rapport sur la résorption des excès d'azote. Je trouvais aussi que, sous couvert de représentation large de la société, le conseil général de l'Ensar était pléthorique et ses membres mal informés du fonctionnement interne et peu impliqués. Il était de ce fait manipulable par les intérêts bien organisés, et donc forcément en position de faiblesse face aux corporatismes, aux manœuvres et aux chapelles de doctrines. Je crois beaucoup plus, entourant le directeur de protection et d'avis

© INRAE/Mahé



informés, à un conseil restreint de quelques personnalités scientifiques incontestables et extérieures, pour une durée limitée à 4 ou 8 ans peut-être. Ce conseil restreint aurait les moyens de s'informer du fonctionnement interne et serait le garant de l'intérêt public à long terme et de celui des étudiants. Le fait que lors de la succession de Pierre Thivend, le conseil des enseignants ait pu efficacement décourager Jean Boiffin de confirmer sa candidature, illustre assez mon propos. Je crois que des grandes universités - écoles agronomiques régionales auraient évité les constructions compliquées d'association puis d'intégration nationale auxquelles on a assisté ces dernières années, qui relèvent plus du réflexe bien français de centralisation et de logique administrative, que de montage intellectuel. Avec la recherche au cœur de ces grandes écoles d'enseignement et de recherche en agronomie, on aurait eu quelques chances d'apparaître au classement de Shanghai, puisque c'est semble-t-il l'objectif.

J'ai pu observer une autre dérive dans une institution à finalité scientifique, et qui vise donc le long terme et le robuste en matière de connaissances. Sans vouloir méconnaître l'importance du rôle des secrétariats, informaticiens et autres appuis techniques, je crois avoir noté une prolifération de postes administratifs d'encadrement ou de quasi surveillance des enseignants, selon une tendance observée dans

d'autres établissements publics comme les hôpitaux. Je crois que nous n'avons pas échappé à la bureaucratisation telle que pensée par Michel Crozier. Autre déviation : l'importance donnée à la communication, qui devient une obsession malade des fonctionnaires d'autorité. Pourquoi mettre le faire savoir avant le savoir-faire ? Et sans donner la priorité à la production du savoir, c'est-à-dire la recherche qui construit la réputation et le rayonnement ? J'ai trouvé humiliant, et révélateur d'un certain désarroi, de vouloir à tout prix « moderniser » les dénominations de nos écoles en essayant de singer les universités anglo-saxonnes, pour s'appeler Agrocampus, SupAgro, etc. A-t-on vu Harvard, le MIT ou Berkeley éprouver le besoin de changer de nom ? Ne vaut-il pas mieux encourager les pratiques fécondes d'enseignement et de recherche, et donc changer le contenu plutôt que le flacon ?

QUEL ÉTAIT DONC VOTRE PROJET INTELLECTUEL EN DEVENANT PROFESSEUR À RENNES ?

L'évolution de l'enseignement d'économie était tout simplement nécessaire, comme j'en avais ressenti le besoin au cours de mes études. Pour revenir à Louis Malassis, il donnait aux étudiants ce qui est l'essentiel ; c'est-à-dire le goût pour la matière. Mais aller plus loin dans les outils théoriques et les méthodes, voire dans la connaissance

Vers 1998, ENSA de Rennes, avec Louis Malassis et Régis Hovelaque lors de l'inauguration du « Pavillon d'économie Louis Malassis ».

critique des faits historiques, sans viser en premier lieu les métiers de la recherche, mais sans les exclure non plus, était aussi un impératif. Mon idée était que toute la superstructure entourant l'agriculture (OPA, organismes consulaires, organismes parapublics, collectivités territoriales, enseignement et recherche, cabinets d'audit, la presse, sans oublier les organisations internationales et les ONG) avait besoin d'agro-économistes bien formés ; de même, les grandes entreprises du secteur des IAA et de l'agrofourmiture, ou encore les coopératives, avaient besoin d'agro-managers. D'ailleurs, l'IGIA à Paris, à qui j'irais plus tard « voler » Jean Cordier, avait pris l'initiative de couvrir en partie ce créneau. L'Ina-PG avait déjà créé une équipe autour de Jacques Nefussi. Ma démarche de candidature à ces responsabilités avait pour objectif essentiel de construire à l'Ensa un pôle de qualité de niveau international, avec un programme d'enseignement comparable à ceux qui existaient dans les bonnes universités agronomiques européennes et américaines. Des emplois nouveaux pour les agronomes émergeaient, liés en particulier à l'internationalisation de l'agriculture européenne, à l'affirmation du secteur agroalimentaire, et à la prise de conscience en France de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles. Le développement rural reprenait de l'importance dans le débat public à cause des phénomènes de déprise et de destruction du tissu rural, aggravés par les ajustements en cours. Une circonstance locale particulière était la mise en place de l'Institut national supérieur de formation agroalimentaire (Insfa), dont les projets visaient une double formation en technologie et en gestion, que les enseignants de la Chaire devaient organiser et assumer en grande partie. Pour assurer cette formation, je disposais donc d'un poste nouveau de professeur associé, pour un profil de gestion, venant compléter les cours de marketing et d'économie agroalimentaire, de deux maîtres-assistants déjà en place. Partant de là, j'ai visé à apporter sur les trois années une ouverture aux agronomes et une formation qualifiante aux futurs agro-économistes et agro-managers. De

nouveaux postes, il n'y en avait point dans l'immédiat, sauf en gestion et un poste d'économiste apporté par Philippe Le Goffe, en formation complémentaire, sur mon conseil, au Cepe-Ensa en vue d'une spécialisation vers l'environnement.

En plus des chercheurs Inra, je faisais appel à des universitaires rennais (macro-économie, GRH, droit européen, droit rural) et à des collègues anglophones. Cette ouverture internationale nous a permis de constituer précocement un réseau Erasmus, coordonné par Secondo Tarditi de Sienna, avec les départements bien cotés d'universités européennes (Kiel, Wageningen, Reading et Siena). Depuis 1994, ce réseau a établi une collaboration plus intégrée délivrant un label, le « certificate of masters in agricultural economics and agribusiness ». La conception du cursus d'économie appliquée à l'agriculture et aux ressources mis en place à l'Ensa avait aussi pour objectif de déboucher sur une formation doctorale et de préparer à la recherche et à l'enseignement, ce qui fut obtenu en 1995 par cohabilitation de l'école pour le DEA « Modélisation économétrique et applications » (en partenariat avec les universités de Rennes 1 et de Caen). L'option animée par Rennes 1 et l'Ensa concernait « l'économie des ressources et de l'environnement ».

Quelques anciens élèves ont été recrutés à l'Inra, au Cirad, au CNRS et dans l'enseignement supérieur. D'autres ont trouvé un poste à la Commission européenne, à l'OCDE, la FAO, la Banque mondiale et plus récemment ont été admis à l'Engref. Xavier Irz est allé au Minnesota et est maintenant professeur en Finlande.

QUELS ÉTAIENT L'ORGANISATION ET LE CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT QUE VOUS AVEZ MIS EN PLACE ?

Ma première tâche fut d'infléchir les cours de tronc commun et d'introduire de nouvelles Unités de Valeur (UV) et d'enrichir le programme de 3^e année en enseignements appliqués reposant sur des bases théoriques aussi solides que possible dans la contrainte de temps. L'enseignement de première année est une initiation à l'analyse économique, à la gestion et à quelques

connaissances concrètes des problèmes du secteur agricole. J'ai maintenu l'essentiel des cours en place, sur la gestion en particulier. J'y ai introduit un bref cours sur les prix et marchés que je considère maintenant comme trop ambitieux, même si les exercices pratiques illustrant les problèmes stylisés de politique agricole (chocs de météo, intensification et pollution, taxes d'intrants, contrainte foncière, quotas) ont bien survécu. Une introduction à l'histoire de la PAC aurait mérité plus de place.

En seconde année j'ai maintenu les UV existantes de mes collègues et ai rajouté des cours sur l'économie internationale, l'environnement, les marchés. Leur objectif était double, c'est-à-dire à la fois une ouverture sur des thèmes nouveaux pour des agronomes et une préparation à la troisième année. Cette dualité est une difficulté inhérente à la place des sciences sociales dans un cursus d'ingénieur.

La spécialisation de troisième année était organisée en un tronc commun, consacré aux techniques de traitement de l'information, et deux options. L'une visait le métier d'ingénieur agro-économiste, c'est la mention « Politiques économiques de l'agriculture et de l'espace ». Cette mention était ciblée sur trois spécialités cohérentes avec les domaines de compétence couverts par les enseignants-chercheurs et les chercheurs Inra : l'économie internationale, l'environnement et la modélisation des marchés agricoles. Elle reposait surtout sur nos propres moyens humains, avec néanmoins le concours des chercheurs et d'universitaires.

L'autre mention visait le métier d'ingénieur-manager, c'était la mention Gestion et économie des entreprises. Elle a été mise en place dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut de gestion de Rennes, qui nous a assuré un enseignement en gestion des ressources humaines. J'aimais bien ce montage qui correspondait presque aux principes que j'ai évoqué plus haut, qui s'appliquaient aussi aux juristes. Cette mention a pu s'étoffer grâce à l'arrivée de Jean Cordier à la chaire, et à la montée en puissance de l'Insfa qui offrait de nombreux cours de spécialités en gestion ouverts aux étudiants de l'Ensa.

Par la suite, la DGER, convaincue de l'importance (justifiée d'ailleurs) de la dimension sciences humaines dans la formation d'ingénieur, accorda un poste de professeur associé sur ce profil. Bien obligé de faire une entorse à mes principes, je me prêtai à l'opération. Les candidats furent très rares et avec un profil décalé. Michel Duthoit fut recruté et développa son enseignement vers le droit du travail, important certes, mais qui n'est qu'un volet de la GRH où la « mise en valeur » des personnalités et la psychologie ont une place. Le poste ne fut pas renouvelé après son départ et les cours furent ouverts à la vacance. Cela montre assez la faible durabilité de la greffe d'un enseignant d'une spécialité éloignée des disciplines au cœur de la formation. J'aurais préféré que nos étudiants intéressés par le management aillent suivre ce cours à l'IGR. Le même problème émergea avec un poste de professeur en logistique et organisation, demandé par l'Insa pour compléter la formation des ingénieurs en agroalimentaire. Là encore on allait greffer une spécialité en risquant de l'isoler de son milieu nourricier. Deuxième entorse. Nous eûmes des difficultés à trouver un candidat et avons recruté un docteur en mathématiques appliquées, Vincent Hovelaque, qui après quelques années est allé rejoindre l'équipe professorale de l'Institut de gestion de Rennes. Ce départ illustre ma vision que, pour rester à jour et bien vieillir, un enseignant spécialisé a plus de chances d'y parvenir s'il est dans un groupe de taille critique, en l'occurrence à l'université, plutôt que d'être entouré de gens dont les disciplines scientifiques sont tout autres, même si le terrain d'observation est commun.

POUVEZ-VOUS NOUS DIRE QUELS ÉTAIENT, AU DÉBUT DES ANNÉES 1990, VOS OBJETS ET OBJECTIFS DE RECHERCHE ?

Les objectifs scientifiques de l'équipe étaient au point de rencontre entre les enjeux des politiques agricoles et les outils d'analyse du fonctionnement du secteur. Nos objectifs de recherche étaient donc doubles : 1) pratiques : clarifier le débat social sur les orientations d'un secteur économique confronté à de nouveaux défis ; 2) conceptuels : apporter une pierre à la construction des connaissances des mécanismes économiques et des démarches méthodologiques de notre profession.

C'était une période très chargée, car la tension sur les marchés internationaux, les critiques extérieures de la PAC, le conflit commercial États-Unis - Europe et l'Uruguay Round convergeaient pour multiplier les sollicitations. Les questions étudiées étaient fortement influencées par les perspectives d'évolution de la PAC, pressenties depuis longtemps dans nos travaux qui avaient porté sur plusieurs scénarios de réforme. Les enjeux pour la France étaient donc perçus dans un contexte international, point de vue indispensable pour un pays dont les potentialités d'exportation sont importantes et considérées par certains comme relevant d'une « vocation ». Le volet extérieur de la politique agricole Française était donc devenu prédominant depuis l'intégration européenne et, encore plus, depuis que la Communauté elle-même était devenue un acteur, et plus précisément un exportateur important de produits agricoles.

Au début des années 1990, le département mit en place des équipes de recherche thématiques. J'avais dit à Jean Cavailhès ma réserve sur la création de sous-unités thématiques séparées dans une station. Puisque le département en avait décidé ainsi, j'ai réuni un groupe dans l'unité « Politique agricole et modélisation ». Mais j'ai toujours dit aux membres de mon équipe que chaque chercheur devait garder son « terrain de jeu » personnel en plus de la participation à des projets communs, pour mieux valoriser son travail dans les concours. Yves Léon gardait, en plus d'une mission sur les publications, son intérêt pour les questions de revenu et l'économie régionale, qui s'avèrerait précieuse quand l'étude prospective sur l'agriculture bretonne serait lancée. Il s'est investi à la fin de mon mandat dans l'association européenne et en est devenu président. Yves Dronne avait une connaissance très fine du secteur de l'alimentation animale, appréciée par l'Inra. Il mènera plusieurs travaux sur la formation des prix des composants de l'alimentation animale, avec Christophe Tavéra, investi dans les tests de causalité mais en partance pour la Faculté de sciences économiques. Chantal Le Mouel venait de soutenir sa thèse sur les substituts céréaliers, je l'associai à l'encadrement de Nikken Budisantoso, thésarde indonésienne reçue en héritage à mon arrivée à la chaire et en grand besoin de soutien. Sa thèse portait sur le marché international du café. Je pressentais, inspiré par Iagdish Baghwati, que le quota d'exportation lié à l'accord international sur le café donnait un pouvoir de marché excessif aux collecteurs au détriment des producteurs indonésiens, et

L'École Nationale supérieure d'agronomie de Rennes dans les années 2010.



proposai un test de Chow d'une transmission plus faible des hausses de prix mondial lorsque l'accord et le quota était actif (similaire au test de transmission asymétrique des variations de prix par la distribution en France).

Enfin, je dois évoquer Hervé Guyomard, alors jeune chercheur, qui voulait être sur tous les sujets et de tous les projets, en particulier les miens, surtout si j'y avais associé d'autres personnes que lui ; quitte à reprendre le sujet d'un article pour une autre publication ajoutant son nom, voire à réaliser avec d'autres une nouvelle application en négligeant de citer clairement le cadre théorique initial développé en commun. Il apparaissait ainsi être le centre de la thématique. Ce qui laisse bien entendre que le sujet que j'avais initié à la fin des années 1980 sur les quotas devait être bien tentant ! Il en allait de même pour les contrats de recherche. Il me paraissait déjà, toujours en aparté, distiller des doutes sur le travail des membres de l'équipe hors de son emprise ou, en sous-main, dissuader de nous rejoindre de potentiels concurrents pour lui, comme Dominique Vermeersch, que j'avais invité à travailler sur mes projets concernant les quotas de production. Par la suite, il a repris la direction de l'équipe où de nombreux problèmes ont émergé et débouché sur des départs dans la douleur. La hiérarchie n'a pas affronté le problème, malgré des signalements. N'est-ce pas la preuve que les systèmes très centralisés et fortement hiérarchiques sont propices à tolérer longtemps des comportements dysfonctionnels et à ignorer les entorses à l'éthique professionnelle ?

Inutile de dire que je ne suivais pas de près le travail de cette équipe, mais nous avons sporadiquement des échanges et des discussions, souvent informelles. Beaucoup de sujets étaient abordés et cette activité de recherche qui s'ajoutait à la mise en place de la chaire et des enseignements, me semble boulimique à l'excès, avec le recul du temps. Mes propres contributions ont surtout porté sur la réforme de 1992 et la négociation en cours au Gatt. Mes publications ont été en commun avec Jean Cordier, Yves Dronne, Yves Léon, Christophe Tavéra et Terry Roe, professeur à l'Université du Minnesota, et avec Hervé Guyomard

jusqu'en 1995 où, par perte de confiance, j'ai mis fin à cette collaboration.

Les principaux sujets en économie internationale et politique agricole que j'abordai de 1990 à 1997 étaient la réforme de la PAC de 1992 et sa compatibilité avec l'accord en cours de négociation, l'impact des propositions américaines et le conflit commercial États-Unis – Union Européenne, puis à partir de 1994 l'intégration des pays européens d'Europe centrale et orientale et enfin une analyse de l'autre volet important de la négociation : les normes et les réglementations et la propriété intellectuelle qu'il était de bon ton de qualifier de barrières non-tarifaires.

Avec la mise en place des aides à l'hectare en 1992 pour compenser la baisse des prix anticipée des céréales, se posait la question des effets pervers éventuels de la nouvelle instrumentation de la PAC. On a pu montrer que ces nouveaux outils de politique agricole n'étaient pas neutres et avaient pour conséquence de freiner la diversification des cultures hors céréales, d'autant que le maïs fourrage et le maïs irrigué entraient dans la base foncière éligible aux primes. On pressentait un maintien, voire une accentuation de l'intensification agricole par pression sur le retournement des prairies, avec des conséquences préjudiciables à l'environnement, à la ressource en eau, etc., un phénomène accentué par le gel des terres. Il faudra attendre beaucoup plus tard que les aides deviennent forfaitaires pour qu'une diversification limitée prenne corps.

Plusieurs rapports d'évaluation des effets de la réforme m'ont été demandés par la DG Agriculture et la DG II (Économie globale) de la Commission, le Commissariat au Plan et le Parlement européen. Les préoccupations principales portaient sur les effets d'une baisse de prix de soutien des céréales sur leurs débouchés et aussi les revenus agricoles. La demande de céréales répondait bien à cette baisse de prix, mais les résultats dépendaient aussi du traitement retenu pour les autres productions. Avec les aides directes, les revenus n'étaient pas dégradés mais possiblement augmentés par une surcompensation des effets de prix. La DG VI aurait utilisé

cette analyse pour convaincre les pays opposés à la réforme.

Au vu des intenses négociations en cours au Gatt, les propositions de compromis publiées par les grands joueurs qu'étaient les États-Unis et l'Union européenne suscitaient des demandes d'évaluation diverses. Ainsi, la compatibilité de la réforme de 1992 avec l'accord en vue, les effets de la proposition américaine et ceux de la proposition européenne plus tardive ont été quantifiés par des simulations à l'aide du modèle Miss. De même, une réflexion un peu technique sur la « bonne » mesure de la protection en présence de quotas de production montrait que l'indicateur de l'OCDE (Équivalent soutien au producteur) devait distinguer la composante de distorsion à effet sur les échanges, de la composante neutre liée à la rente due au quota.

Dans l'effervescence de la négociation, il était tentant de chercher une lecture des événements à la lumière de l'économie politique. Divers travaux visaient alors une théorie positive expliquant ces politiques agricoles excessivement favorables aux agriculteurs des pays riches, alors que celles des pays pauvres reflétaient une image inversée. Une situation qui n'a pas de sens du point de vue de l'intérêt public, ni aux yeux des économistes du courant dominant. Je trouvais éclairante l'approche en termes d'action collective et de bien public de Mancur Olson³². Je voyais un parallèle entre la concentration sur quelques acteurs des gains du lobbying considérée par lui comme facteur de son succès (les grands joueurs s'investissent fortement car ils captent une grande part des gains contournant ainsi le piège du passager clandestin) et la focalisation des États-Unis sur la PAC. Les gains potentiels des États-Unis en termes de balance agricole et d'économies budgétaires, déjà intuitifs, étaient appuyés par les analyses de l'équipe. D'où leur investissement puissant pour porter une coalition internationale. Terry Roe et son thésard Martin Johnson (avec une

³² Olson M., *The logic of collective action*, Harvard University Press, 1965.

contribution mineure de ma part)³³ apportèrent un approfondissement en simulant le jeu stratégique UE/EU à partir du modèle MISS, acquis par l'université du Minnesota, en explorant de manière systématique les points d'équilibre de Nash entre ces deux « joueurs ». Les gains des deux étaient basés sur une fonction de préférence politique. Pour l'essentiel, c'est la stratégie de réformes partielles (et non de libre-échange), bannissant les aides à l'exportation avec compensation des perdants, qui émergeait comme solution du jeu (équilibre de Nash). Ce n'est pas loin de l'accord de Marrakech de 1994 qui fut sévère pour les restitutions, mais complaisant pour les obstacles aux importations, et favorables aux pays exportateurs.

Vers le milieu des années 1990, c'est vers un autre volet majeur de la négociation Uruguay que je me tourne, jusqu'alors largement négligé dans nos cercles : les normes sur les produits concernant la santé et l'environnement en particulier, et les règles de protection de la propriété intellectuelle. C'était une demande de l'EAAE en vue d'une conférence plénière à donner au congrès d'Édimbourg en 1997³⁴. À l'examen des accords, je pressentais l'importance croissante de leur contenu, lui aussi dominé par la vision des États-Unis dont le projet était de ne pas brider les biotechnologies, de protéger leur usage et de faire prévaloir les marques commerciales sur les traditionnelles Appellations d'origine que l'Europe, mais aussi et peut-être surtout la France, avaient quelque peu négligées. On avait encore une fois l'impression que l'importance accordée par l'UE, mais aussi la France, aux productions très protégées en Europe, céréales et lait en particulier, liée au formidable appareil

d'influence de leurs groupes de pression, faisait passer à l'arrière-plan le potentiel majeur de gains à l'exportation de produits qui ne demandaient pas d'aides financières, mais seulement que l'on respecte l'authenticité de leur dénomination. Je me souviens aussi avoir été choqué que l'Accord n'interdise pas les exportations de produits interdits sur le marché intérieur comme des pesticides dangereux, un problème toujours d'actualité. De même, le fait que les homologations de nouveaux traitements reposent sur les seules évidences expérimentales apportées par les firmes m'apparaissait comme une méthode des plus contestables, comme l'ont montré les vives controverses ultérieures sur l'instruction de la nocivité du glyphosate.

En 1994, je reçus des services de Leon Brittan, commissaire européen au Commerce, une demande d'expertise sur les problèmes d'intégration de l'agriculture des Pays d'Europe Centrale et Orientale (Peco). Quatre rapports furent commandés en parallèle à quatre équipes dirigées par Allan Buckwell, Stefan Tangerman, Secondo Tarditi et moi-même. Je faisais équipe avec Jean Cordier et Terry Roe. Les attentes de Leon Brittan n'étaient pas dans la ligne du rapport d'Henri Nallet, qui proposait une extension directe aux Peco de nos soutiens et régulations de marché. De même, la France insistait pour que la Roumanie et la Bulgarie, pays très en retard et bien grevés par la corruption, soient intégrées au même rythme sous prétexte qu'ils appuieraient les intérêts latins en Europe. Je n'ai jamais compris cette vision de la diplomatie française. Notre liberté de manœuvre restait entière. Les idées à la mode chez les économistes occidentaux étaient alors de casser l'emprise de l'État et d'accélérer la privatisation de l'économie pour instaurer l'économie de marché. Quelques missions dans les pays de l'Est nous ont convaincus que le pouvoir économique restait aux mains des cadres des partis et des conglomérats, et qu'en l'absence de cadastre, la privatisation de l'agriculture et de l'économie ne manquerait pas d'être obscure et chaotique, avec des risques de capture au bénéfice des hommes forts en place. Il était clair que ce qui manquait le plus

à ces pays, c'était un véritable État de droit pour que le marché organisé et la concurrence prennent la place de la loi du plus fort. De ce point de vue je soutenais que l'intégration, notamment les conditions imposées par l'Union européenne, seraient un atout pour canaliser cette transition vers une économie décentralisée. On ne fait pas fonctionner une économie de marché non sauvage d'un coup de baguette magique. Il était clair en tout cas, vu le potentiel agricole en sommeil dans ces pays, que l'extension sans réforme de la PAC alors en place coûterait une fortune au budget européen. Pour la France, ce serait la fin du retour budgétaire positif, encore privilégié de façon si fâcheuse par nos décideurs. En fait, l'entrée des pays de l'Est fut une occasion manquée de réformer sérieusement la PAC. Malgré l'intégration effective des Peco après la réforme de 1992, cette dérive budgétaire n'a pas pu être évitée, car le lobby des pays de l'Est, faibles contributeurs et grands bénéficiaires des aides directes, est venu conforter celui des OPA de l'Ouest pour augmenter le budget agricole de l'UE. À la suite de ce rapport, j'ai développé, souvent avec l'aide d'élèves, diverses études sur les accords européens qui avaient accordé des quotas à tarifs préférentiels à ces pays, mais qu'ils n'arrivaient pas à remplir à cause de leur faiblesse institutionnelle.

POUVEZ-VOUS PRÉCISER LES CADRES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES SUR LESQUELS S'APPUYAIENT ALORS VOS TRAVAUX DE RECHERCHE ET D'EXPERTISE ?

Le début des années 1990 fut une période passionnante, car j'avais développé des outils et des approches qui pouvaient éclairer certaines questions que je jugeais importantes ou d'autres que l'on nous posait. Les cadres théoriques de référence étaient d'abord l'économie internationale, et particulièrement l'analyse des effets des politiques douanières et des soutiens internes, dans un contexte où presque tous les pays riches avaient recours à une multitude d'instruments. La micro-économie classique et la théorie des marchés, concurrentiels ou non, étaient au centre des travaux de modélisation.

³³ Johnson M., Mahé L.-P., Roe T., Trade compromises between the European Community and the United States : an interest-group game theory approach. *Journal of policy modelling*, 15(2) 1993, p. 199-222 ; Mahé L.-P., Roe T. L., *The political economy of the 1992 CAP reform*, *American journal of agricultural economics*, 78 (december), 1996, p. 1314-1322.

³⁴ Mahé L.-P., Environment and quality standards in the WTO : new protectionism in agricultural trade ? A European perspective, *European review of agricultural economics*, vol 24 n° 3-4 1997, p. 480-503.

L'analyse portait soit sur plusieurs marchés et intrants à forte interaction, soit sur la quasi totalité du secteur agricole. L'accent était mis sur les céréales et l'alimentation animales à cause de leur rôle central dans l'allocation de la terre, d'où de fortes relations de substitution ou de complémentarité, tant dans l'offre que la demande.

Dans le contexte de la négociation de l'Uruguay Round, c'est l'interaction entre les politiques des différents pays qui devenait centrale ; il fallait donc, d'une part, couvrir le monde et les productions principales concernées par les conflits commerciaux et, d'autre part, représenter de façon acceptable les instruments de l'intervention publique dans les pays concernés (aides diverses, instruments douaniers, contingents, quotas de production, etc.). Le modèle MISS répondait en grande partie à ces exigences, avec une économie de moyens et une grande convivialité. C'est un modèle multi-produits et multi-facteurs couvrant en détail les principales productions et leurs intrants et un reste de l'agriculture agrégé. Il n'avait pas une validation empirique intégrale par une estimation économétrique, ce qui reste inaccessible, mais ses paramètres étaient « calibrés » à partir de sources empiriques disponibles sur les réponses d'offre et de demande. La cohérence était assurée par l'introduction des contraintes théoriques issue de la théorie « classique » du producteur. Au vu de la longévité d'utilisation de ce modèle, ce calibrage exigeant devait être acceptable. Les sorties des simulations concernaient les prix et les quantités, mais aussi des indicateurs de revenu global du secteur et des dépenses publiques (représentant l'essentiel du budget agricole européen).

L'un des avantages du modèle Miss à son époque était la bonne couverture des instruments de marché de la PAC. En particulier, il permettait d'inclure des restrictions sur les quantités aussi bien que les instruments de prix (taxes, subventions, droits de douanes, prix garantis...). Pendant la construction de ce modèle de type walrassien, donc guidé par les prix et les taxes, j'avais noté une difficulté d'introduire correctement d'autres instruments comme

les quotas d'importation, les embargos sur les exportations, et surtout les quotas de production existant sur le sucre et étendus récemment au lait. Les travaux apparentés qui existaient alors évitaient le problème en recourant à des « équivalents tarifaires », qui limitaient les scénarios possibles. En effet, en présence d'une contrainte quantitative sur une production (ou une consommation ou un solde commercial d'ailleurs) les réponses aux prix des autres variables sont modifiées. Si la spécification est ad hoc et bricolée, les résultats des simulations sont faussés. Par exemple, en cas de baisse de soutien des prix, il faut d'abord épuiser la rente avant que l'offre ne réagisse. Ceci sera important pour les diverses analyses des projets de réforme et des positions de négociation. En cette période, le logiciel Gams qui permettait de résoudre des systèmes d'équations assez généraux (avec un choix flexible des endogènes et des instruments) n'était pas encore répandu. Mais Knud Munk utilisait déjà ce logiciel de résolution pour son modèle Agribus auquel j'ai un peu contribué pour l'étude Disharmonies. Quant au modèle MISS, avec Thierry Trochet nous y avons introduit les quotas de production dès la fin des années 1980, contrairement à ce qu'écrira plus tard, dans son mémoire de candidature, un futur directeur de recherche de 1^{ère} classe, pour en revendiquer la paternité.

Cette approche intégrant des rationnements fut le cadre d'analyse critique de la réforme de 1992, en prenant en compte le rôle combiné des aides directes et de la jachère dans l'allocation de surfaces cultivées. L'illustration du problème de l'allocation de la terre était inspirée du modèle Ricardo-Viner d'économie internationale que j'utilisais souvent en cours et qui reposait justement sur l'existence d'une dotation globale fixe du seul facteur variable. Cela était déjà présent dans l'effet du soutien des prix sur l'intensification, à cause de la fixité de la terre.

À côté de ces nombreux exercices quantitatifs dont j'ai essayé de ne pas être prisonnier, j'ai aussi eu recours à l'approche narrative dans de nombreux travaux comme ceux sur le nouveau protectionnisme agricole ou

l'intégration des Peco. C'est alors le jugement, l'expérience des problèmes et le fond de connaissances de la discipline économique qui servent de guide et de « méthode ». Certes, les analyses, plus intuitives, sont quelquefois fragiles, mais elles permettent aussi d'élargir le champ. D'ailleurs, la modélisation a aussi ses faiblesses dues entre autres aux simplifications, et à la difficile validation empirique.

En m'intéressant à la compensation obtenue par le Royaume-Uni, je me suis posé dès les années 1980, et d'abord dans mon cours à l'Ensar, la question des règles du jeu européen, de la capacité des institutions à poursuivre le bien commun, et celle du fédéralisme fiscal dans le contexte de la PAC. Le budget agricole communautaire donne lieu à un dilemme du prisonnier qui crée un biais structurel vers la croissance des dépenses. Et la France a trop joué ce jeu. Cette faiblesse institutionnelle est devenue telle que, pour échapper à la paralysie et aux mauvais compromis, le budget est devenu pluriannuel et les enveloppes nationales ont été définies en 2013 indépendamment des politiques elles-mêmes. C'est là le signe d'une quasi incapacité à décider au niveau communautaire de politiques agricoles bonnes pour la société européenne, tant les arrières-pensées d'intérêt national (souvent biaisé lui-même) polluaient le mécanisme de décision.

Une question d'inefficacité institutionnelle a aussi émergé lors du rapport rédigé avec Jean-Christophe Bureau pour le Parlement européen sur la crise laitière en 2015³⁵. Le constat était que la Commission européenne en charge des organisations Communes de Marché (OCM) n'intervenait que pour éteindre les incendies lors des chutes importantes de prix, et cela sous la menace des tracteurs à Bruxelles. Mais elle n'intervenait jamais lorsque les prix s'envolaient car aucun lobby ne venait alors réclamer une baisse des prix pour freiner la machine à produire du lait.

³⁵ Workshop « Reflections on the agricultural challenges post-2020 in the EU : preparing the next CAP reform », 8 novembre 2016. Mahé L.-P., Bureau J.-C., The future of market measures and risks management schemes [http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_STU\(2016\)585898](http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_STU(2016)585898).

Un phénomène qui rappelle le *cobweb* de mes premières amours. La proposition, inspirée par le statut de la Banque centrale européenne, indépendante et maîtresse de la planche à billet, fut qu'une Agence de gestion des marchés devrait gérer les interventions de manière autonome dans le cadre d'un mandat précisant ses objectifs de stabilisation. Elle aurait ainsi pour mission de tout faire pour éviter que la machine s'emballé et génère des crises prévisibles.

Ces excursions ponctuelles sur les questions institutionnelles et les règles du jeu social m'ont toujours intéressé, dès ma première exposition à la tragédie des communs, bien que j'aie passé plus de temps à bricoler des modélisations en espérant ainsi asseoir sur des bases chiffrées et peut-être convaincantes les évaluations des politiques agricoles que l'on demandait.

Après les politiques douanières et les conflits d'intérêt entre grandes puissances agricoles, les nouveaux enjeux étaient l'adaptation des politiques agricoles au contexte international et à la préservation de l'environnement et des ressources. La pression accrue des pratiques agricoles sur les ressources naturelles et l'environnement questionnait la pertinence des nouvelles aides de la PAC, à l'exception des aides à l'agriculture de montagne et de la prime à l'herbe. La suspicion était qu'à cet égard, les effets des aides soient inopérants, voire pervers. C'était déjà clair concernant la ressource en eau menacée par les encouragements continus à l'irrigation, et l'on voit aujourd'hui que la sortie d'un système intensif construit sur des bases fragiles et son adaptation au changement climatique sont douloureuses. Les pollutions agricoles restaient majeures malgré les moyens financiers mobilisés. La taille des exploitations continuait de croître, l'emploi agricole régressait, l'espace rural se banalisait dans de grandes portions du territoire. Les aménités de la campagne étaient menacées alors que la demande récréative augmentait. Ces enjeux émergents remettaient en doute l'impact des larges dépenses de la PAC sur la vitalité de l'espace rural et son modèle économique. L'efficacité des programmes du deuxième pilier du

budget de la PAC était contestée et des contradictions entre les outils des deux piliers étaient mises au jour. Ainsi, un axe de recherche sur le développement rural et régional est venu prendre plus d'importance dans mes travaux en relation avec mes collègues proches.

Vers la fin des années 1990, ces enjeux ont infléchi mes recherches vers une synthèse sur la politique agricole avec François Ortalo-Magné, et dans les années 2000 vers de nouvelles propositions pour verdier le projet de nouvelle réforme attendu en 2013, en collaboration avec Jean-Christophe Bureau. En réponse à une demande régionale, j'animerais aussi une réflexion collective sur l'agriculture bretonne où ces problèmes s'incarnent souvent à l'excès.

COMMENT A ÉVOLUÉ LA CHAIRE D'ÉCONOMIE DE RENNES DANS CE CONTEXTE DE QUESTIONS ÉMERGENTES ?

Avec l'arrivée de Pierre Daucé, les politiques régionales et le développement rural ont pris une plus grande place. Avec Jean Cordier, la gestion des entreprises, et des risques en particulier, a conforté sa place, et l'économie agro-alimentaire a essayé de trouver ses marques. Philippe Le Goffe a bien développé le volet environnement de l'enseignement et de la recherche. Nous avons eu des postes nouveaux pour la macroéconomie et, plus difficilement, pour les ressources renouvelables. En effet, l'inclination des biosciences pour obtenir des postes d'économistes incorporés « dans la maison » ne s'est pas éteinte. La présidence tournante s'est installée avec la succession de Jean Cordier, Philippe Le Goffe, Cathie Laroche-Dupraz et Christian Mouchet. J'ai pris du recul à la fin des années 1990, évité les questions de politique interne et me suis concentré sur la recherche et l'enseignement. Mon implication aux fonctions collectives s'est limitée à des concours de recrutement et à organiser l'inauguration du Pavillon Malassis. Je préparais aussi deux séjours sabbatiques à Londres, tout en assurant mes principaux cours sur l'économie internationale, à l'Ensar et à la Faculté de sciences économiques, Philippe Le Goffe ayant pris le relais en économie des marchés.

J'ai entendu que, plus tard, les économistes partis en dissidence dans le département Environnement sont revenus dans le département d'Économie assurer une sous-option tournée vers les aspects ruraux et territoriaux, avec un contenu sociologique accentué. Mais cette expérience n'a pas duré longtemps et, après le départ des anciens, le groupe d'enseignants plus orientés vers les sciences sociales et humaines s'est de nouveau rapproché du département environnement et a poursuivi les recrutements consanguins, voire le népotisme. Par contre, je constate avec satisfaction que Carl Gagné, chercheur à l'unité Inrae, a rejoint l'équipe pédagogique en apportant sa compétence en économie géographique et régionale.

Le programme d'enseignement d'aujourd'hui a certes évolué - et c'est une bonne chose - relativement à ce que j'avais cherché à introduire à l'Ensar en 1990. J'y trouve cependant beaucoup de points communs, et je me réjouis de voir que le rapprochement avec les standards européens et internationaux a été préservé.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOS ACTIVITÉS APRÈS AVOIR QUITTÉ EN 1997 LA DIRECTION DU DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE DE L'ENSAR ?

Je suis revenu pour l'essentiel à une activité intellectuelle, associant enseignement, recherche et expertise ou recherche-développement et encadrement de thèses. J'ai continué mon enseignement à l'université de Rennes I jusqu'en 2004, et assuré en 1999 un cours sur la PAC à la London School of Economics (LSE) et des interventions d'enseignement plus ponctuelles à l'Engref et à Louvain. L'expérience de la LSE a été exigeante et stimulante. J'ai dû fournir des notes de cours rédigées, concevoir plusieurs TD et soumettre un projet d'examen final environ deux mois avant la date de celui-ci pour qu'il soit passé en revue par des collègues appelés à faire des remarques et à le valider. J'ai dû aussi fournir un corrigé d'examen car la correction des copies a été faite par un membre du staff, après mon départ. Au-delà de la satisfaction de voir mes divers documents validés,

j'ai apprécié le sérieux avec lequel l'institution surveille le contenu des cours et des examens, et exige une validation croisée par d'autres collègues. Un autre monde, en somme, que celui que j'ai vu en France, où l'enseignant est maître à bord, sauf si la bureaucratie s'en mêle.

Mon implication dans d'assez nombreuses commissions s'est maintenue : programme d'économie internationale du Commissariat au Plan, où furent bien identifiés les risques de marginalisation de certaines régions et pays européens du fait de la monnaie unique par un effet dit de *Mezzogiorno* ; « Club d'experts » du Commissariat du Plan sur la PAC présidé par Claude Villain, ancien DGVI à Bruxelles et relais fidèle des positions françaises qui a fait forte impression par sa capacité à « dicter » à la fin des séances une synthèse des discussions fidèle et élégamment formulée, une belle illustration de l'avantage comparatif des énarques, à défaut d'ébranler le consensus politique ambiant ; Commission des Comptes de l'Environnement, où j'ai pu voir le représentant du ministère de l'Agriculture sans cesse s'opposer à la référence au principe pollueur-payeur et, bien avant les révoltes contre les péages du transport routier et l'irruption des gilets jaunes, une analyse claire par la Commission des effets inégaux d'une taxation, déjà envisagée, des émissions de carbone par les particuliers, l'habitat des classes populaires étant éloigné des emplois et des centres villes ; Commission Agricole du Conseil scientifique du Conseil régional de Bretagne, chargée d'un avis sur les projets des stations et fermes expérimentales, où j'ai pu voir à la fois des projets de qualité et une réticence des chambres d'Agriculture à voir l'administration porter un regard sur la délégation de compétence en matière de développement qui leur avait été confiée depuis longtemps ; Conseil scientifique et Bureau du programme INRA-ANR « Agriculture et développement Durable », j'ai vu de bons projets émerger et bien conduits (dont un projet sur l'économie expérimentale et les attributs éthiques des biens que j'ai repêché avec difficulté), mais aussi constaté dans les projets des anthropologues sur l'agroforesterie paysanne une absence,

signalée lors de l'instruction, de référence à la littérature anglo-saxonne – à Elinor Ostrom en particulier – puis une soudaine mais tardive explosion de révérences obséquieuses à cette dernière après sa réception du prix Nobel d'économie ; *Task force* PAC 2013 organisée par la « boîte à idées » Notre Europe en 2007 en vue d'une nouvelle grande réforme attendue avec la préparation du Programme financier pluriannuel de l'Union européenne, où l'ancien Commissaire Fischler (pourtant président d'un colloque de la *Task force*) sollicité pour commenter une première version d'un rapport rédigé par Jean-Christophe Bureau et moi-même, n'a pas daigné réagir sur ce texte lui-même, mais seulement sur le résumé et nous a renvoyés à une de ses notes récentes sur la PAC. Question de statut, je suppose... Cela n'a pas empêché ce rapport d'avoir un large écho à l'époque.

Les rapports d'expertise ont pris plus de place. Dans le contexte de l'élargissement à l'Est de l'Union j'ai travaillé pour le programme Phare sur les problèmes de compatibilité de la PAC à l'accord du Gatt posés par l'entrée de la République tchèque dans l'UE. Avec Jean Cordier, nous avons réalisé pour la Banque mondiale une étude sur la politique céréalière³⁶ de la Slovaquie dans le contexte de l'accession, où les méthodes de l'ancien système (stocks de sécurité gérés de façon obscure) et les signes de corruption restaient évidents. Je fis aussi une escapade thématique vers les pays en développement, d'abord dans le cadre de la Commission Pelletier qui préparait la contribution de la France au Sommet alimentaire mondial, puis pour un colloque organisé par le Ciheam sur les relations agricoles UE - Méditerranée³⁷ et enfin dans le cadre d'une mission pour la FAO sur le Maroc. Je tirai de cette dernière expérience l'impression que l'ajustement structurel restait toujours un serpent de mer à faire revisiter périodiquement

³⁶ The Slovak Republic : grain market policy and accession to the European Union, *ECSSD Environmentally and sustainable development*, Working Paper n°21, World Bank, 1999.

³⁷ Matthews A., Mahé L.-P., L'accord agricole de Marrakech et les politiques agricoles nationales des PED : poursuite de l'ajustement structurel ?, *Options méditerranéennes*, série A, 1997, p. 175-190.

par des consultants, que les subventions à la farine dans le Maghreb et leurs effets pervers restaient intouchables, que le monde des consultants privés protégeait son pré carré, et que les bureaucraties locales et celle de la FAO se coalisaient – « si l'on voulait que rien ne change, il fallait que tout change », pour reprendre le mot bien connu de Lampedusa.

Concernant la recherche, j'ai codirigé quelques thèses. J'ai accompagné celle de Laurent Morin sur la demande non alimentaire des huiles, avec des méthodes économétriques et la programmation linéaire. C'est Yves Surry qui l'a suivi de plus près. Ensemble nous avons aussi conseillé Véronique Courboin inscrite à Wye College dans sa thèse sur les effets de distorsion des prix réels consécutifs aux MCM. Chokri Thabet a construit un modèle d'équilibre général calculable de l'économie tunisienne pour explorer la politique de tarification de l'eau et l'arbitrage entre agriculture et tourisme. Yves Surry a fait la plus grosse part de cette codirection. Je me suis plus impliqué dans la thèse de Carole Ropars³⁸ sur la ressource de coquille Saint-Jacques dans la baie de Saint-Brieuc. Mon intérêt pour les communs et les ressources naturelles était ancien et j'ai donc proposé cette thèse car le sujet concentre plusieurs questions intéressantes d'économie publique : défaillance de marché, défaut de coordination, régulation souvent inefficace, épuisement d'une ressource. En outre, la dimension dynamique impliquant les techniques du contrôle optimal, longtemps frôlées mais pas appliquées, m'attirait, et le partage des droits d'accès se prêtait à une régulation par des quotas individuels, question que j'avais déjà abordée au tournant des années 1990.

À la fin des années 1990, deux projets prirent l'essentiel de mon temps, deux synthèses sur la politique agricole qui sont des réponses à des commandes, l'une sur la PAC en lien avec l'espace rural, l'autre sur l'agriculture bretonne et ses sérieux problèmes.

³⁸ Mahé L.-P., Ropars C., L'exploitation régulée d'une ressource renouvelable : inefficacité d'un rationnement factoriel et efficacité des quotas individuels transférables, *Économie et prévision*, n° 148 2001/2, p. 141-156.

VOULEZ-VOUS NOUS PARLER TOUT D'ABORD DU LIVRE QUE VOUS PUBLIEZ AVEC FRANÇOIS ORTOLO-MAGNÉ³⁹ ?

Le livre est parti d'une commande faite à François par Patrick Messerlin, Professeur à Sciences Po, que nous pouvons remercier au passage de l'amicale pression qu'il exerça sur nous. L'idée d'origine était d'apporter au public français le regard critique d'un économiste de l'étranger (de la LSE en l'occurrence). Je ne voulais pas que notre propos se contente d'un nouvel exposé des impasses de la PAC, mais qu'il présente plutôt des voies pour lui permettre de rebondir vers une politique plus défendable à l'égard des objectifs publics, toujours répétés mais jamais honorés.

Cette occasion permettait d'explicitier les liens entre libre-échange ou plutôt orientation par le marché et problématique environnementale, ce que j'avais toujours eu envie de faire. Le monde est fait d'externalités et de défaillances des marchés que la discipline économique a beaucoup précisées ces dernières décennies. Les sujets et les problèmes où l'on peut se baser sur le modèle simple d'échanges internationaux qui justifient le libre-échange ne sont pas la généralité. Il y a de bons arguments pour l'ouverture des échanges, c'est certes une part de vérité, mais il y a des circonstances où des objectifs supérieurs s'imposent, comme la sécurité nationale, par exemple. En outre, j'avais toujours cette préoccupation des externalités qui sont au cœur de l'agriculture. Je pensais qu'on ne pouvait pas faire n'importe quoi en ignorant le bien-être animal, qu'une production comme le bœuf aux États-Unis, les usines à cochons en Chine, ou encore les concentrations de volailles, ne pouvaient pas être des solutions d'avenir. Je voyais cette relation dégradée avec l'environnement, l'espace rural menacé; je voyais ce qui se passait en Bretagne. Je voulais donc qu'il y ait un volet environnement dans ce livre, un volet développement rural et, bien sûr, un volet économie agroalimentaire à la lumière de ce qu'on savait de l'économie de la concurrence, des économies d'échelle et

de la géographie économique « à la Krugman ».

Après un bref rappel des graves insuffisances de la réforme de 1992, nous avons cherché des instruments incitatifs qui ciblent les aides sur les services rendus (principe PAP : producteur d'aménités payé), imposent des contraintes et redevances sur les émissions polluantes, et instaurent des droits à polluer échangeables (principe pollueur-payeur). Nous sommes allés plus loin sur l'espace et le développement rural en identifiant les bases nouvelles de ce développement comme le tourisme et les occupations récréatives qui viennent compléter les activités productives traditionnelles du secteur primaire. L'idée novatrice mais très dérangeante que nous défendions à cet égard était la mise en place d'un zonage complet de l'espace rural pour catalyser les externalités positives dans les zones à fort potentiel récréatif ou résidentiel, et ainsi les protéger des activités polluantes. Nous illustrions cette proposition avec une approche tirée des avantages comparatifs de la théorie de l'échange international. Évidemment, cette idée heurtait trop d'intérêts acquis pour être acceptée, et pourtant c'est bien ce que l'on a fait pour les parcs naturels, le zonage urbain, la loi littoral. Cela a été fait en Bavière pour protéger la ressource en eau. L'autre contribution de ce livre était la réflexion sur le redéploiement des productions agricoles vers la qualité et la propriété intellectuelle, sources de revenus tirés par le marché prometteur des couches aisées de la population européenne urbanisée. Le livre n'eut qu'un succès d'estime, et je suis coupable de ne pas avoir persisté dans l'achèvement d'une version prévue en anglais, condition pour avoir un écho au-delà de l'hexagone.

DANS VOS DOSSIERS DE CARRIÈRE, IL Y A UN NOMBRE SIGNIFICATIF DE PUBLICATIONS SUR LES PROJETS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE AUSSI, NOTAMMENT L'ÉVOLUTION DU MODÈLE BRETON. QUELLE ANALYSE FAITES-VOUS DE CETTE TRAJECTOIRE RÉGIONALE ?

C'est le professeur Yves Morvan, alors président du CESR Bretagne, qui a organisé habilement un tour de table

associant administration préfectorale, Conseil régional et CESR, pour me commander une étude prospective⁴⁰. J'ai pu bénéficier des contributions de cinq collègues proches, et de la diversité de leurs compétences et ressources. Il était de bon ton de dire et de lire à l'époque en Bretagne que l'agriculture et l'agroalimentaire étaient la principale source de richesse et d'emploi. Nous avons fortement nuancé cette affirmation en montrant à l'aide d'un Tableau d'échanges inter-industriels que les effets d'entraînement de cette agriculture de transformation étaient limités et que la polarisation des activités intensives sur le territoire dégradait la nature et faisait émerger des concurrences fortes d'usage de l'espace avec les demandes de résidences et de loisirs. En outre, la qualité des produits régionaux restait basique et sans protections intellectuelles notables.

À la fin des années 1990, les émissions d'azote dans la région étaient de 60% supérieures à la moyenne nationale; on observait une régression inexorable des prairies au bénéfice des cultures primées, signe clair des effets pervers de la PAC. L'extension des aides au maïs-fourrage fut considérée comme une victoire, mais c'était une victoire à la Pyrrhus. Les programmes de lutte contre les pollutions reposaient sur des mesures curatives financées par les contribuables (algues vertes) et les usagers (eau), et peu sur des incitations (les redevances prévues ne sont pas perçues). Des enveloppes importantes d'aides étaient attribuées (traitements, mise aux normes, etc.) qui ne donnaient pas les bons signaux économiques. On sait depuis longtemps que les subventions à la dépollution sont en général contre-productives. Au total, à la fin des années 1990, la durabilité économique de l'agriculture bretonne apparaissait plutôt défavorable. Malgré quelques progrès, les problèmes sont encore largement présents.

⁴⁰ En collaboration avec Daucé P., Léon Y., Le Goffe P., Quinqu M., Surry Y., *Étude prospective sur l'agriculture bretonne*, Rapport à la Préfecture de Région, contrat de Plan État-Région 2000-2006, 1998, 124 p.; étude reprise et publiée en 2000, *L'avenir de l'agriculture bretonne, continuité ou changement*, Éditions Apogée, Rennes.

³⁹ *Politique agricole, un modèle européen*, Presses de Sciences Po, 2001.

À la suite de ce travail, Alexis Gourvenec, toujours influent dans l'organisation de la vente des légumes dans le Nord Finistère, a souhaité un complément à l'étude prospective centrée sur ce secteur mal couvert dans notre rapport. Il était préoccupé de voir si le soutien apporté par la PAC aux primeurs, qui passait par des aides aux groupements pour éviter les effondrements des prix et non par des aides à l'hectare, était comparable à celui des autres secteurs. Dans ce travail avec Jean Cordier, nous avons fait une exploration économétrique sur le marché des choux-fleurs et de l'artichaut et trouvé que ce soutien était comparable en importance aux autres secteurs aidés. Mais nous avons aussi montré par des simulations qu'en l'absence de retraits ponctuels financés par les aides européennes lors des crises, les prix « naturels » seraient souvent nuls ou virtuellement négatifs. C'est là une justification de principe des fonds européens prévus dans l'Organisation commune de marché des fruits et légumes. Le niveau justifiable du soutien est une autre question dont nous n'avons pas poursuivi l'évaluation.

J'ai aussi participé, avec Yves Léon, à un livre de prospective⁴¹ organisé par Jean Ollivro, géographe de Rennes 2, appuyé par un club de cadres nostalgiques revenus à la retraite en Bretagne. Cette expérience m'a contrarié par l'absence de sérénité scientifique dans l'examen des problèmes de la région. On peut aimer sa région sans ignorer que certains de ses points faibles peuvent aussi venir d'elle-même et de ses propres options, comme par exemple la spécialisation sur des produits pondéreux à faible valeur unitaire, un paradoxe pour une région excentrée. Évidemment, la révolte des nouveaux bonnets rouges et la suppression des péages routiers furent considérés comme une victoire du « réduit breton », mais les élites et les élus ont-ils tiré les leçons fondamentales de la fragilité de ce type de spécialisation ? J'en doute.

Dans un article de 2008 pour la revue Bretagne en questions, j'envisageais deux scénarios prospectifs : un batavo-danois,

⁴¹ *Livre blanc de la Bretagne*, Éditions du temps, 2008.

technologique mais régulé plus fermement ; un scénario gallo-bavarois, avec extensification, protection zonée et montée en gamme. J'inclinai vers ce dernier en appelant pour « plus de moutons et moins de cochons », mais sans croire vraiment à un retour à l'esprit pionnier des années 1950-60.

En concertation avec les Conseils départementaux de l'Ille-et-Vilaine, puis des Côtes-d'Armor, j'ai participé à l'organisation de deux voyages d'études destinés aux élus et aux professionnels de la région, avec un rapport tirant les leçons des expériences étrangères en matière de maîtrise des pollutions liés aux concentrations d'élevage. Expérience fort intéressante, qui permit de montrer qu'une confrontation proactive aux problèmes était possible (Danemark) et que, malgré les actions, et les échappatoires, d'autres entretenaient la survivance des problèmes (Pays-Bas). J'ai trouvé les élus ouverts, mais les professionnels agricoles rétifs à entrer dans une logique de mesures contraignantes, ce que mes expériences ultérieures confirmeront.

D'ailleurs, un nouveau rapport me fut demandé par la préfecture de Région sur la résorption des excédents azotés. Ce rapport venait s'ajouter à de nombreux autres, internes à l'administration ou venant de la Cour des Comptes. Avec Philippe Le Goffe, nous avons recherché une voie « raisonnable » qui exprimait de grandes réserves concernant les aides générales au traitement des effluents et la régularisation des dépassements illégaux d'effectifs autorisés. Nous avons proposé des aides neutres, permettant de réduire la production dans les zones surchargées. Donc, en adoptant une approche zonée des territoires, tenant compte de leurs potentialités. Les intérêts professionnels ou politiques n'étaient pas prêts à entrer dans une telle logique. Ce rapport n'a pas été diffusé bien que cette possibilité fut prévue dans le contrat. L'association Eaux et Rivières en eut connaissance et organisa une conférence de presse. Ma hiérarchie s'en émut et tenta de m'intimider. Elle ignorait que j'avais en main une photocopie de la lettre d'autorisation que la préfecture m'avait adressée par la voie hiérarchique, et qu'« on » avait arrêté en chemin. J'en tirai la

leçon que des analyses qui dérangent peuvent être bloquées par des fonctionnaires zélés qui craignent de déplaire aux notabilités en place, même si ces informations servent le bien commun et non les avantages acquis, et sont donc essentielles à la bonne santé de la démocratie. L'administration est parfois, mais pas toujours, complice du jeu des groupes de pression pour bloquer les réformes.

COMMENT S'EST PASSÉE VOTRE FIN DE CARRIÈRE ? QUELLES MISSIONS OU ACTIVITÉS D'EXPERTISE AVEZ-VOUS GARDÉES ?

Au tournant des années 2000, la concentration des aides directes, devenue très visible, sur la minorité aisée des agriculteurs, érodait la légitimité du soutien des revenus et de l'ampleur du budget agricole communautaire. Le sujet de la multifonctionnalité de l'agriculture prit alors de l'importance, car la Commission, et plus encore la France, y voyaient un argument pour sanctuariser les dépenses agricoles. Les Contrats territoriaux d'exploitation furent mis en place et présentaient beaucoup d'atouts aux yeux d'un économiste par leur effet incitatif potentiel sur les pratiques⁴². Deux réunions de concertation me reviennent en mémoire : une dans les Côtes-d'Armor où j'ai vu le directeur départemental de l'Agriculture être intimidé et quasiment mis en demeure par les organisations agricoles locales d'élargir l'éligibilité de ces nouvelles aides à presque tous les agriculteurs en minimisant les contreparties, et une à la Préfecture de Région dans la même veine, mais avec des manières plus civiles. Bref, le sujet de la multifonctionnalité était quand même bien intéressant au plan des principes, car l'agriculture « peut » entretenir et embellir les territoires ruraux, comme elle l'a fait dans le passé en nous léguant de belles campagnes où les citadins aiment randonner. La question posée était celle de la jointure technologique entre certaines pratiques agricoles et la fourniture d'aménités rurales, esthétiques et protectrices de

⁴² Avec Le Goffe P. et Daucé P., Incitations à la multifonctionnalité de l'agriculture, les défis pour les CTE, *Pour*, n° 164, 1999/12, p. 99-112.

la nature ; et par suite, celle de la compatibilité des aides ciblées sur ces services environnementaux avec l'OMC. Démontrer cette jointure statistiquement n'était pas facile, vu la pauvreté des données. C'était le sujet de la thèse de Tristan Le Cotty, soutenue à SupAgro Montpellier, que j'ai codirigée.

À mon départ en retraite en 2003, j'ai commencé par une longue coupure et goûté la fréquentation des milieux naturels, mer, montagne, campagne. Assez vite, j'ai été rattrapé par le métier : Notre Europe proposa à Jean-Christophe Bureau et moi-même une libre réflexion pour une PAC de l'après 2013, vraiment tournée vers l'environnement et le monde rural⁴³. Pour l'essentiel, il s'agissait de sortir du système des primes à l'hectare, héréditaires et transmissibles, donc sources des rentes, ce que leur désignation en français par « Droits à paiement unique » exprimait en forme d'aveu ; et d'introduire des paiements verts, ciblés sur des services (publics) environnementaux effectifs. Ils devaient être contractuels, *intuitu personæ*, et donc ni héréditaires ni cessibles pour éviter les effets de rente, de capitalisation et de freins à l'installation des jeunes. Les principes du ciblage et de proportionnalité impliquaient une différenciation des aides selon la nature des zones des territoires ruraux, et le cofinancement national généralisé était vu comme un moyen de limiter l'opportunisme des États membres à l'égard du budget européen. Ce rapport a eu paraît-il un certain écho à la Commission qui préparait la réforme de 2013, peut-être grâce à sa version initiale en anglais (publiée cinq ans avant les décisions finales) et à la force de communication de Notre Europe. Il est vrai que le service après vente nous a bien occupés dans de nombreux colloques à travers l'Europe. Toutefois, après le passage dans la machinerie communautaire du trilogue entre le Conseil, le Parlement et la Commission, la réforme finale de 2013 fut encore décevante⁴⁴.

⁴³ *The CAP reform beyond 2013: An Idea for a longer view*, Notre Europe, mai 2008.

⁴⁴ *Le Projet d'une PAC pour l'après 2013 annonce-t-il une « grande » réforme?* Notre Europe, mars 2012. (Avec J.-C. Bureau) Was the CAP reform a success? dans Swinnen J. (ed.), *The political economy of the 2014-2020 Common Agricultural Policy, an imperfect storm*, CEPS, Rowman and Littlefield International Ltd, 2015.



À l'occasion de la session plénière du congrès l'Association européenne des économistes agricoles (AEEA/EAAE) à Gand, en 2008, séance à la Commission Européenne à Bruxelles. Louis-Pascal Mahé au premier rang à droite. À côté de lui, au centre, Pierre Bascou de la Direction Générale de l'agriculture, qui a derrière lui à sa droite Jean-Christophe Bureau, puis le danois Soren E. Frandsen. Complètement à gauche de la photo le belge Guido Van Huylenbroeck.

En 2005, la tension entre Tony Blair et Jacques Chirac connut la faveur des médias, le premier conditionnant la remise en cause de la compensation britannique à une réforme profonde de la PAC, c'est-à-dire une forte réduction du budget agricole que Jacques Chirac ne voulait pas même envisager. Lors d'un colloque à Rome en 2005 organisé par Secondo Tarditi à la demande de Romano Prodi dans le cadre du Parlement européen, je suis revenu sur la question du budget agricole européen et de la solidarité financière en montrant que cette règle était une institution inefficace puisque, par construction, elle créait un dilemme du prisonnier et donc un mécanisme incitant au gonflement des dépenses. Lors d'un autre colloque organisé en octobre 2008 par l'université de Sienna en hommage à Secondo Tarditi, plusieurs vétérans du *workshop* de 1985 étaient encore réunis et se rappelaient les bons souvenirs de la ville et du Palio. À cette occasion, je

suis revenu sur la question du budget européen et de la compensation britannique en arguant que sa légitimité historique avait disparu. La réflexion portait sur l'organisation des piliers du budget communautaire et la recherche du bon partage des compétences entre Bruxelles et la périphérie, et donc sur des bonnes règles de cofinancement, selon des principes inspirés de la subsidiarité et du fédéralisme fiscal⁴⁵. La localisation des biens publics, en l'occurrence des services à l'environnement, me paraissait être un critère-clé. Le cofinancement national des aides européennes du second pilier traduisait une amorce de ce principe - réflexion que j'ai essayé d'approfondir à l'occasion

⁴⁵ (avec M.-A. Roussillon-Montfort et H. Naudet) *The UK rebate, the budget and the post-2013 CAP faced with fiscal federalism*, in Senior Nello S., Pierani P.-P. (ed.), *International trade, consumers interests, and reform of the Common Agricultural Policy*, Routledge, 2010.

d'un colloque à la Faculté de Droit de Rennes I sur les paiements pour services environnementaux. Vu les convergences de ma présentation avec des travaux de Pierre Dupraz et Alban Thomas, je leur ai proposé de préparer un chapitre commun pour les actes du colloque⁴⁶.

Mon dernier essai de recherche-expertise concerna la crise laitière des années 2005, dans un rapport pour le Parlement européen. Elle a généré de fortes tensions entre pays membres et ravivé le conflit structurel de cultures économiques entre les pays opposés à l'encadrement des marchés (Irlande et Pays-Bas, Royaume-Uni) et ceux, au sud en général, toujours enclins à l'intervention. Le commissaire à l'Agriculture Phil Hogan affirmait sa position favorable au laisser-faire, et son peu d'intérêt pour les effets inégalitaires des instruments. À l'aide d'Excel cette fois, je suis revenu à mes marottes de modélisation pour identifier les causes de la crise, qui était mondiale en fait, et quantifier les impacts de mesures possibles de stabilisation. Avec Jean-Christophe Bureau⁴⁷, nous avons exploré les voies de régulation évitant les dérapages de la PAC des années 1970-1980. Nous avons montré que la crise était en fait endogène et due surtout à l'emballement des investissements en cheptel laitier suite au boom des prix dans les années précédentes, particulièrement en Irlande et aux Pays-Bas. De plus, grâce à un traitement particulier des données du Rica, il apparaissait sans surprise que c'étaient les grands élevages qui avaient le plus accru leur production ; et donc, ceux qui percevaient les plus grandes aides directes, révélant ainsi un effet pervers de déstabilisation de ces dernières. La proposition principale concernant les fluctuations agricoles endogènes, qui me ramenait en fait vers le sujet du Cobweb, était encore sans doute d'ordre institutionnel. Vue l'asymétrie des

⁴⁶ Paiements pour services environnementaux, biens publics et fédéralisme fiscal : enjeux pour la PAC, in Langlais A. (dir.), *L'Agriculture et les paiements pour services environnementaux : quels questionnements juridiques ?*, PUR, 2019.

⁴⁷ *The future of market measures and risks management schemes*, in [http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_STU\(2016\)585898](http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_STU(2016)585898).

pressions politiques des agriculteurs en matière d'intervention sur les marchés, inexistantes en période de boom sur les prix qui relancent la machine, mais formidable lors des effondrements, il nous semblait logique de retirer la compétence de la gestion directe des marchés à la Commission et au Conseil pour la confier à une agence indépendante des pressions politiques avec un mandat pluriannuel, comme la Banque centrale européenne. Une idée qui a peu de chance de s'incarner.

Y A-T-IL DES POINTS SUR LESQUELS VOUS AIMERIEZ REVENIR OU DES LEÇONS QUE VOUS SOUHAITERIEZ PARTAGER AU BOUT DE CE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

Au terme de cet appel aux souvenirs, j'évoquerai trois questions : le destin de la politique agricole, l'économie rurale et enfin le métier d'enseignant chercheur.

Pourquoi la politique agricole est-elle à ce point peu réformable, même s'il y a eu des exemples historiques en Europe à la fin du 19^e siècle et plus récemment en Nouvelle-Zélande ? Il y a une géographie des politiques agricoles. Les pays riches soutiennent fortement leur agriculture et les pays pauvres la taxent. Dans les deux cas, le succès politique d'une petite minorité est au cœur du problème. Elle est organisée et appuyée par l'appareil administratif para-agricole public et privé, et par des élus plus soucieux de leur réélection que du bien commun. Le poids électoral existe, mais s'il suffisait à comprendre, pourquoi si peu de poids au lobby des consommateurs et des contribuables ? Il ne faut certes pas oublier la complexité des choses, à laquelle l'échelon européen ajoute une couche additionnelle. La lecture de Michel Rocard⁴⁸, politicien estimable au demeurant, est édifiante à cet égard : tactique et politique sont les maîtres-mots. L'économie est absente ou presque, et l'intérêt général, aussi, à moins qu'il ne soit implicite.

⁴⁸ Bellon C., Un témoignage exclusif : Michel Rocard au ministère de l'Agriculture, *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, 2006/1 n° 5, p. 18-51 (merci à J.-C. Bureau pour cette référence).

Et pourtant, les dommages à la nature et à la santé sont là, entretenus ou tolérés par la politique économique. Et « ils regardent ailleurs ». Comme il n'y a aucun responsable de la prolongation du chlordécone aux Antilles, pourquoi ne pas faire durer la dérogation pour les néonicotinoïdes ? Les aides proportionnelles à l'hectare créent des rentes de situation sans résoudre les problèmes de pauvreté dans le rural profond. Je ne peux résister à l'envie d'évoquer le souvenir pas très ancien que m'a rapporté un grand serviteur de l'État (et de l'Inra), dans les couloirs de l'Académie d'agriculture. Dans une réunion de famille composée de grands céréaliers, un parent s'adresse à lui d'un air faussement contrit et presque condescendant : « Oh ! Mon pauvre ami ! Je ne sais plus quoi faire de mon argent. J'ai X appartements à Paris et je ne sais plus où le placer ». Pourquoi l'Insee ne publie-t-il pas le niveau de patrimoine du premier décile des agriculteurs et s'arrête-t-il au second décile ? Est-il sain que la cour de Karlsruhe ait été en mesure de mettre fin à la publication en ligne des noms des bénéficiaires des aides de la PAC et des sommes perçues ? Il s'agit de fonds publics et de l'argent des contribuables, qui ont peut-être le droit de savoir. L'information intègre est au cœur du « bon gouvernement », illustré dans un fameux tableau à Sienne. Les syndicats majoritaires savent très bien enfumer les journalistes en cachant les rentiers derrière les poches de pauvreté. Et les expertises de l'appareil politico-administratif sont elles assez courageuses ? Louis Malassis lui-même avait dit, lors d'un colloque anniversaire de l'enseignement agricole à Pontivy, s'inquiéter que l'agriculture ne passe d'une « époque de pionniers à une époque de rentiers ». Ce n'était pas un révolutionnaire. Et il aimait, comme moi, le monde rural.

Il ne faut cependant pas renoncer à corriger sans relâche ces excès. Cela est bien plus difficile que de renverser la table une fois par siècle lors d'un grand soir pour enfanter des tyrans ou des rentiers d'une autre espèce. Si l'État de droit va au panier, reconstruire la vraie démocratie est un travail de Sisyphe ! Mais nous, économistes, sommes-nous assez utiles dans cette affaire ? Notre

rôle n'est-il réduit qu'à raconter des histoires, pour initier les jeunes, l'essentiel étant ailleurs ? Notre métier serait donc celui de la mouche du coche ?

Je ne crois pas à l'économie rurale en tant que discipline. Il y a un métier d'économiste qui travaille sur les questions agricoles, rurales et environnementales. L'organisation du métier a une origine historique, et sans doute une justification par l'importance des questions agricoles dans l'après-guerre, une époque où la discipline économique sortait à peine de la poche marsupiale des facultés de droit. Cela dit, les agronomes ont eu, du fait de l'organisation institutionnelle, fortement tendance à se penser compétents en économie et à se prononcer sur la politique agricole. Il n'est jamais bon de chercher des béquilles pour mieux boiter à part. Cela dit, je pense que l'économie appliquée à nos domaines a une place légitime et qu'il est oiseux que certains économistes généraux affichent une condescendance à l'égard des économistes ruraux, car il y a eu aussi chez eux des niveaux divers de compétence et de rigueur.

Je ne crois pas non plus que l'usage des mathématiques et des statistiques soient indispensables à la production de connaissances importantes. Des idées séminales, ébranlant les schémas de pensées dominants, ont plusieurs fois été formulées de manière narrative. Elles ont donné lieu par la suite à un flux nourri de recherches, souvent formalisées, qui ont permis de réduire jusqu'à l'os l'idée nouvelle, puis d'en préciser la clé de compréhension. Par contre, je pense que la formalisation est un atout pour atteindre plus de rigueur et de clarté. Elle ne garantit pas la pertinence et la nouveauté. J'ai vu des élaborations compliquées, utiles à justifier un emploi dans l'institution mais dont l'apport restait à démontrer. Je crois aussi qu'en économie, les mathématiques sont d'une grande aide pour l'enseignement, à condition d'adopter le principe de parcimonie. Mais il faut les compléter par l'examen des faits, des institutions, et par l'histoire.

Je n'ai jamais cru à l'« école française d'économie rurale » que je percevais comme une feuille de vigne destinée à cacher des visions agrariennes élaborées

par des intellectuels non affranchis de l'agronomie. Cela dit, le courant dominant d'économie agricole en Europe, anglophone pour l'essentiel, n'est pas non plus exempt d'un penchant prononcé pour une confiance sans nuance dans les mécanismes de marché, qui relève souvent plus de l'idéologie que de la science. Le monde francophone n'a pas réussi à produire une revue de langue française de renommée internationale. Nos querelles de Gaulois en sont la cause. Aujourd'hui, la contribution des économistes ruraux français aux publications et aux congrès européens et internationaux a connu un progrès accéléré après les orientations prises à l'Inra dans les années 1980. Sa place est devenue plus qu'honorable et je m'en réjouis.

Les débats des intellectuels généralistes ou même d'économistes, en France surtout, qui évoquent « l'ultra-libéralisme » dès que l'on s'interroge sur l'efficacité de l'action publique ont le don de m'agacer, tant l'arsenal existant des divers codes juridiques a de l'embonpoint. La question de la régulation de l'économie à mes yeux ne se pose même pas. Elle est indispensable au vu des nombreuses défaillances du marché, maintenant mieux comprises et identifiées. L'espace rural en fourmille d'exemples. La question est comment réguler, et le problème est immense. Le marché tend bien sûr à créer des inégalités criantes en plus d'être enclin aux défaillances répertoriées. Un autre mythe bien français que je trouve pernicieux est que l'État peut dépenser sans compter et qu'il n'y a aucun coût collectif lié à la dépense publique, ignorant ainsi le contribuable. Car l'État et le gouvernement aussi sont souvent défaillants. L'État central s'écarte souvent du bien commun par inefficacité ou en garantissant des rentes indues. Sans aller chercher à l'Est de l'Europe les systèmes économiques ultra-centralisés, non démocratiques et corrompus, regardons chez nous comment l'action de l'État est une composante endogène de notre système économique-politique. Qu'on n'oublie pas la puissance d'influence des lobbies, des positions de marché dominantes que l'on a laissé s'installer au cours du temps, comme la grande distribution,

© INRAE / Mahé



par exemple, où l'existence de pratiques commerciales déloyales est avérée dans des rapports publics. Il n'est pas admissible que nos systèmes politiques démocratiques aient laissé les bénéfices de la croissance de ces 20 ou 30 dernières années captés par une infime minorité d'ultra-riches, qui en outre gâtent la démocratie, comme John K. Galbraith l'avait bien identifié.

Mon pessimisme concernant la politique économique n'a pas eu raison de la foi que j'avais dans le métier d'enseignant-chercheur. Un stage précoce en chambre d'Agriculture m'avait vite éclairé sur les servitudes inhérentes à une fonction d'agro-économiste dans une organisation professionnelle agricole, un milieu que je connaissais pourtant bien puisque j'en suis issu. La liberté n'a pas de prix, l'activité intellectuelle est un cadeau à la vie. Et je dois admettre qu'une fois la curiosité sur un nouveau sujet était apaisée, je me suis souvent arrêté trop tôt dans la valorisation de mes recherches. L'économie en outre est un champ d'exploration extraordinaire parce qu'il permet de mieux comprendre comment va le monde. Le volet enseignement, par ailleurs exigeant, est l'occasion d'un perpétuel ressourcement par les échanges avec des générations nouvelles d'étudiants, qui paraissent de plus en plus jeunes d'ailleurs. Les voir s'autonomiser dans leur réflexion et observer leur insertion professionnelle est une vraie satisfaction. Pour nourrir l'enseignement, la recherche est indispensable, et réciproquement. Il ne faut pas instaurer de division institutionnelle à l'intérieur de cet unique métier.

2010, Louis-Pascal Mahé à la pêche au bar en vue avec son gendre.